This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

62.19

Harvard College Library

FROM THE

PRICE GREENLEAF FUND

Residuary legacy of $711,563 from E. Price Greenleaf, of Boston, nearly one half of the income from which is applied to the expenses of the College Library.

HARVARD COLLEGE LIBRARY - WIDENER LIBF

Bh 62.17

EXAMEN DES FAUSSETEZ SUR LES CULTES CHINOIS,

Avancées par le Pere JOSEPH JOUVENCI *Jesuite, dans l'Histoire de la Compagnie de Jesus.*

TRADUIT

D'un Ecrit Latin, composé par

LE R. P. MINORELLI,

De l'Ordre de S. Dominique, Missionaire à la Chine.

M. D. C C. XIV.

8R 62.19

HARVARD COLLEGE
MAR 15 1904
LIBRARY.

AVERTISSEMENT.

L'Ecrit que nous donnons au Public en latin & en françois, doit son origine à la surprise que les Jésuites de Rome ont faite au Maître du sacré Palais, & à deux Théologiens très habiles, M. Fontanini, & le R. P. Minorelli de l'Ordre S. Dominique. Leurs noms, en qualité d'Approbateurs, paroissent à la teste du dernier volume de l'Histoire de la Compagnie, composé par le P. Jouvenci, comme si ces deux Théologiens avoient approuvé l'Ouvrage entier, tel qu'il est, sans aucune exception. Cependant le prémier des deux qui n'a approuvé ce volume, & délivré son approbation, que sur l'assurance positive, donnée par l'Historien même, qu'on y feroit certains changemens essentiels, se plaint hautement, qu'on ne lui a point tenu parole; & l'autre qui n'a lu que les quatre prémiers livres de ce volume, & n'a donné son approbation que pour ces quatre livres, se plaint non moins fortement qu'on le fasse passer pour approbateur du volume entier, qui contient en tout quinze livres.

Le R. Pere Minorelli auroit aisément passé par dessus un si mauvais procédé, si le reste de l'ouvrage eût été tel que ce Pere y pût laisser paroître son nom sans blesser son honneur & celui de son Ordre, & sans intéresser la justice & la vérité. Mais la maniere indigne dont le P. Jouvenci parle des affaires de la Chine; la hardiesse qu'il a d'en défendre comme innocens les cultes les plus superstitieux; le peu d'égard qu'il a pour les deux Decrets du S. Siége; l'affectation de publier dans un livre aussi considérable que le doit être une telle Histoire, des fausseté's qu'on

a réfutées mille fois, ne permettoient pas au R. P. Minorelli de demeurer dans le silence. C'étoit se deshonorer lui même, & faire perdre à l'Ordre de S. Dominique la gloire qu'il a, d'avoir combatu depuis si longtemps l'idolatrie voilée de l'apparence d'un culte purement civil, & d'avoir démêlé les fausses subtilités que les Jésuites emploient encore, pour soutenir le malheureux engagement où ils se sont mis. L'approbation de ce Pere non desavouée, & subsistant toujours à la teste de cette Histoire, auroit enfin passé pour une vraie rétractation de tout ce que l'Ordre de S. Dominique a fait dans une cause si importante; & en particulier pour un desaveu de ce que le P. Minorelli a écrit lui même dans ces célebres contestations.

Ce Pere, comme il le témoigne dans son Ecrit, a demeuré longtemps à la Chine; il a parcouru toutes les Provinces de ce vaste empire; & il en a vu toutes les villes les plus considérables. Instruit dans les lettres chinoises, & convaincu par lui même de l'athéisme de la secte des Lettrés, dont l'Empereur est le chef, il crut lorsqu'il vit que les Jésuites abusoient du nom & de l'autorité de ce Prince, qu'il étoit de son devoir de dissiper l'illusion que ces Peres tâchoient de faire à toute l'Eglise dans leur fameux livre, publié d'abord à Pekin au commencement de ce siecle, puis présenté au S. Siége un ou deux ans après. Ce fut pour réfuter ce livre qu'il composa l'Ecrit intitulé: *Remarques sur le livre des Jésuites de Pékin*, où il renvoie quelquefois le Lecteur dans cet ouvrage-ci.

Il seroit bien étonnant après cela que ce même Pere parût être l'approbateur d'une Histoire, où toutes ces erreurs, ces fausletés, ces superstitions,

tions, qu'il avoit ſi ſolidement combatues, ſont remiſes ſur pied par les Jeſuites, & pouſſées même à des excès dont le P. Ricci, & ceux qui à ſon exemple ont entrepris de juſtifier les cultes chinois, auroient eu horreur. N'auroit-on pas ſujet de dire que le R. P. Minorelli reconnoiſſant enfin ſa faute, l'auroit voulu réparer par une approbation authentique, donnée pour le Maître du ſacré Palais à une Hiſtoire d'éclat, où l'Hiſtorien entreprend ouvertement de ſoutenir la pureté des cultes chinois, l'excellence de la doctrine de Confucius, & la ſainteté de pluſieurs des anciens Rois de la Chine.

C'eſt ce qui a déterminé le R. P. Minorelli 1. à donner une Déclaration authentique & confirmée par ſerment, dans laquelle il proteſte que bien loin d'avoir approuvé le livre où les matieres de la Chine ſont traitées, on ne le lui a pas ſeulement préſenté pour le lire. 2. Non content de déſavouer l'approbation qui paroît ſous ſon nom, & qui n'a été donnée que pour une partie du volume, il s'eſt cru obligé de réfuter un grand nombre de fauſſetés & d'erreurs que le P. Jouvenci a avancées touchant ces matieres, & qu'il a compilées ſans diſcernement ſur les livres & les mémoires des Jeſuites. Car ces Peres ont le malheureux talent d'exaggérer tout ce qu'ils croient avantageux à leur Compagnie, & de déguiſer ou même de corrompre la plûpart des faits. Ainſi on ne peut jamais compter ſur les hiſtoires qu'ils nous font de leurs miſſions, parceque quelquefois il n'y a pas un mot de vrai, & jamais il n'y a rien d'exact dans tout ce qu'ils racontent d'eux mêmes. Quand on lit leurs hiſtoires, il faut être toujours en garde & toujours en défiance; & on ne doit jamais perdre de vue ces

paroles très remarquables de notre Auteur vers la fin de l'Ecrit que nous donnons au Public: „ Ce nombre presque infini de fausſetés, dit il, „ que j'ai remarquées dans ce livre, me convainc „ pleinement d'une choſe que j'ai ouï dire plus „ d'une fois à pluſieurs perſonnes, ſur le témoi„ gnage deſquelles on peut compter, qu'il n'y a „ point d'hiſtoires moins dignes de foi, que cel„ les qu'écrivent les Jéſuites, quand il s'agit de „ leur Compagnie. Car ils fabriquent ces hiſtoi„ res ſur les relations que leurs Peres leur en„ voient, & auxquelles ils ajoutent foi, comme „ ſi c'étoient des oracles. Mais comme nous „ voions d'ailleurs que ces relations ſont plei„ nes de fauſſetés, il n'eſt pas étonnant que leurs „ hiſtoires compoſées ſur de tels mémoires, „ ſoient toutes fabuleuſes.

Le R. Pere Minorelli a compoſé ſon Ecrit en latin à Rome quelque temps après la publication du dernier volume de l'Hiſtoire de la Compagnie, qui quoique daté de 1710. n'a paru cependant qu'en 1711. Un exemplaire de cet Ecrit m'étant tombé entre les mains, j'ai cru le devoir publier avec une traduction françoiſe, ou ſans m'aſſujettir ſervilement au texte, j'ai tâché de rendre par tout la penſée de l'Auteur, avec le plus d'exactitude qu'il m'a été poſſible. Il eſt important de prévenir le Public ſur cette pompeuſe hiſtoire de la Compagnie, ſur laquelle il n'y a aucun fond à faire pour la vérité des faits. Quel ſoulevement n'a-t-on point vu en France ſur la maniere auſſi injurieuſe au Parlement * que favorable aux Jéſuites, dont le Pere Jouvenci raconte, à l'occaſion de Jean Châtel, ce qui regarde,

* Voiez le livre intitulé: *Recueil de pieces touchant l'Hiſtoire de la Compagnie de Jeſus, compoſée par le P. Joſ. Jouvenci.*

garde l'expulsion des Jésuites hors du Roiaume ?

On verra par cet Ecrit que l'Historien n'a pas été plus scrupuleux sur ce qui regarde la Chine, songeant moins à la vérité des faits & à la pureté du culte, qu'à l'honneur de sa Compagnie.

Il en seroit apparemment de même sur les autres points, si on se donnoit la peine de les approfondir. Le P. Minorelli le marque en particulier des Indes, & de la côte de Malabar; sur quoi il souhaitteroit que quelqu'un bien instruit des usages superstitieux que les Jésuites tolerent dans ces côtes, & que M. le Cardinal de Tournon a condamnés par un Decret particulier, entreprît la réfutation de tout ce que le P. Jouvenci avance à ce sujet dans son 18. livre, pour prouver que ces usages des Indiens sont innocens d'eux mêmes & exempts de toute superstition. C'est à quoi, en finissant cet Ecrit, il exhorte les Missionaires qui aiant travaillé dans ces côtes, ont été eux-mêmes les témoins de cette pernicieuse tolérance des Jésuites pour les superstitions paiennes.

TABLE

TABLE

Des Paragraphes de ce Livre.

§. I. *De la Religion de la Chine.* 6
§. II. *Des anciens Empereurs de la Chine.* 13
§. III. *D'un Exemple memorable & singulier de l'Empereur Chingtang.* 27
§. IV. *De l'Etat présent de la Religion des Chinois.* 36
§. V. *De S. Thomas Apôtre.* 54
§. VI. *De la secte de Foé.* 58
§. VII. *De Confucius.* 74
§. VIII. *Des livres Chinois.* 88
§. IX. *Du culte des Ancêtres.* 95
DECLARATION *du R. P. Thomas Minorelli de l'Ordre de S. Dominique, touchant l'approbation qu'il a donnée au livre du P. Jouvenci.* 109

Observationes in librum XIX. Tomi secundi partis quintæ Historiæ Societatis Jesu à P. Josepho Juvencio editæ: ubi ejusdem Patris multi de rebus sinicis errores castigantur. 111

§. I. *De Sinica Religione.* 115
§. II. *De priscis Sinarum Imperatoribus.* 120
§. III. *De speciali Chintang Imperatoris exemplo.* 130
§. IV. *De hodierno sinica Religionis statu.* 136
§. V. *De sancto Thoma Apostolo.* 148
§. VI. *De secta Fœna.* 151
§. VII. *De Confucio.* 162
§. VIII. *De Libris Sinicis.* 170
§. IX. *De cultu Progenitorum.* 175
DECLARATIO *R. P. Thomæ Mariæ Minorelli ex Ordine Fratrum Prædicatorum.* 183

EXAMEN

EXAMEN
DES FAUSSETÉS
SUR
LES CULTES CHINOIS,

Avancées par le P. JOSEPH JOUVENCI *Jéſuite, dans l'Hiſtoire de la Compagnie de Jeſus, cinquieme partie, tome 2. livre* XIX.

CE XIX. Livre regarde uniquement les affaires de la Chine, & l'Auteur s'y étend beaucoup ſur la religion des peuples de ce vaſte Empire. Le moins qu'on puiſſe dire d'un tel Ouvrage c'eſt qu'il eſt rempli d'un nombre infini de fauſſetés & d'abſurdités, & qu'il combat directement les deux Decrets que le S. Siége a publiés ſur ces matieres.

Mais comme depuis long-temps les Jéſuites ſont en poſſeſſion d'en uſer ainſi, & que d'ailleurs on les a pleinement réfutés ſur tous les points, on trouvera ſans doute que c'eſt un travail fort ſuperflu que de donner ſon temps & ſa peine à éclaircir cette matiere par de nouvelles remarques. Tel eſt l'eſprit de cette Compagnie; elle ne démord qu'avec une peine infinie de ce qu'elle a une fois entrepris : accablée du poids des vérités les

plus ſenſibles, elle ne ſe rend pas même à l'évidence. Les Jéſuites mille fois réfutés, & toujours confondus, reviennent ſans ceſſe à leurs frivoles objections, & les propoſent de ſang-froid, comme ſi on n'en avoit jamais parlé. C'eſt le moien d'écrire éternellement ſur les mêmes matieres, & de ne voir jamais la fin des diſputes.

Je ne me ſerois donc point engagé à donner ces Remarques au Public, ſi je n'y avois été obligé par une circonſtance ſinguliere, qui me met dans la néceſſité d'entreprendre la réfutation de ce Livre. Cette Hiſtoire parut l'an 1711. quoique datée de l'année précédente. Elle fut imprimée & publiée à Rome ſous le ſeau de l'autorité publique; & on y voit la permiſſion du Maître du Sacré Palais, donnée ſur l'approbation de deux Théologiens, dont l'un eſt de l'Ordre *. de S. Dominique. Certainement il n'en faudra pas davantage aux RR. PP. Jéſuites pour former un argument, invincible ſelon eux, par où ils prétendront démontrer, ce qu'ils ont déja publié tant de fois, ou que les deux Decrets du S. Siége n'ont point entierement terminé l'affaire, ou, ce qu'ils n'ont point eu honte de dire & d'écrire, qu'eux & Confucius ont gagné leur cauſe. Car, diront-ils, qui pourroit ſe perſuader que d'habiles Théologiens, très ſoumis & très attachés au S. Siége, euſſent approuvé l'Hiſtoire de la Compagnie, & que le Maître du Sacré Palais eût donné la permiſſion de l'imprimer à Rome,

* Le R. P. Minorelli.

Rome, ſi dans ce livre même on ſoutenoit ouvertement & avec confiance des erreurs condamnées par le S. Siége?

Ce n'eſt point ici une vaine conjecture, formée en l'air, ſur la conduite que tiendroient un jour les Jéſuites. C'eſt l'argument même dont le P. Michel Tellier s'eſt ſervi, il y a plus de vint ans, pour défendre les mêmes cultes ſuperſtitieux, & pour ſoutenir pluſieurs fauſſetés qu'il avoit avancées. Il rapporte tout ce que le P. Daniel Bartoli a dit de la Chine, du Japon &c.; & il ne manque pas de faire remarquer avec ſoin que l'Hiſtoire compoſée par ce Jéſuite, a été imprimée à Rome avec la permiſſion, qu'il appelle une approbation, du Maître du Sacré Palais. C'eſt, au jugement du P. Tellier, un argument auquel on ne peut rien oppoſer, & une preuve convainquante que ces mêmes erreurs, dont il prend en main la défenſe, ont été approuvées par le S. Siége: *Puiſque*, ce ſont les propres paroles de ce Jéſuite, dans ſa Défenſe des nouveaux Chretiens, *on n'accuſera pas ſans doute le Maître du ſacré Palais d'avoir rien laiſſé paſſer dans cette matiere qui pût être conteſté. . . . Eſt-il croiable*, dit-il plus bas, *que le Maître du ſacré Palais eût approuvé, comme il a fait, l'Hiſtoire de Bartoli, c'eſt-à-dire, qu'il eût voulu trahir les intérêts de la vérité & de ſa conſcience, la réputation d'un ſi grand nombre de ſes Confreres, l'honneur de tout ſon Ordre, & celui même de l'Egliſe, en autoriſant un livre, où l'Auteur fait voir, quoique d'une maniere*

I. Partie Chap. IV. Art. I.

Ibid. Art. 2. Prémiere Réflétion.

niere très modeſte & ſans nommer perſonne, l'erreur où ſes Religieux étoient tombés dans les commencemens, par un bon zele, & les ſuites fâcheuſes qu'ils attirerent par là tant ſur eux que ſur les autres Miſſionnaires & ſur les Chretiens de la Chine? Le R. P. Maître du ſacré Palais étant donc auſſi inſtruit qu'il l'étoit de toute cette affaire, qui avoit été ſi long temps examinée à ſa vue dans Rome; n'a-t-on pas ſujet de regarder l'approbation qu'il a donnée à Bartoli comme UN DESAVEU, ET COMME UNE MARQUE DU PEU D'INTE'RET QUE SON ORDRE PREND A SOUTENIR CE QUI S'E'TOIT PASSE' SUR CE SUJET, *ſoit à Rome, ſoit dans la Chine?*

Si le P. Tellier vouloit compoſer encore une nouvelle Défenſe en faveur des cultes ſuperſtitieux de la Chine, quel avantage ne prendroit-il point de la permiſſion accordée par le Maître du ſacré Palais pour imprimer l'Hiſtoire de la Societé? Ce ne ſeroit point, dans le ſtile du Pere, une ſimple permiſſion, ce ſeroit une approbation formelle, qui jointe à l'approbation que j'ai donnée, auroit d'autant plus de poids, que, moi préſent dans Rome & gardant un profond ſilence, l'Hiſtorien de la Compagnie n'auroit point fait difficulté de plaider devant le Public la cauſe déplorée de Confucius & des Jéſuites. C'eſt donc pour aller au devant de cet abus que j'entreprens d'écrire en faveur de la vérité cette Apologie pour me ſervir de témoignage après ma mort, & pour me mettre en état de paroî-

paroître aux yeux de Dieu sans avoir à me faire ce reproche : *Malheur à moi, parceque je me suis tu.*

Il faut remarquer avant toutes choses, que des deux Théologiens dont on voit l'approbation à la teste de ce volume, l'un, qui est Dominicain, n'a jamais lu l'endroit où il est parlé des affaires de la Chine ; & bien loin d'y avoir donné son approbation, on ne lui a même jamais rien présenté à examiner par rapport à cette matiere, comme il l'a protesté plus d'une fois.

Quant à l'autre Approbateur, qui est Monseigneur Fontanini, m'étant plaint à lui de la maniere dont les Jésuites en avoient usé dans une affaire de cette importance, voici la réponse qu'il m'a faite avec toute l'honnêteté possible.

Il m'a dit „ qu'il avoit mis par écrit ses „ Observations sur toute cette Histoire „ en général, & particulierement sur ces „ endroits du dixneuvieme livre, dont „ je lui témoignois que j'étois scandalisé ; qu'il n'avoit délivré son approbation qu'après s'être fait assurer par le „ Maître du sacré Palais & par l'Historien, que tous les endroits sur lesquels „ il avoit fait des remarques, comme son „ devoir l'y obligeoit, avoient été corrigés, sans en excepter un seul ; qu'il „ gardoit encore chez lui ces remarques „ apostillées de la propre main de l'Historien par ces mots : *J'ai corrigé cet endroit, j'ai effacé celui-ci, j'ai rectifié celui-là* ; que, pour se justifier, il étoit

Je conserve chez moi ce témoignage de Monseigneur Fontanini, écrit de sa propre main.

„ preſt à repréſenter tous ces papiers à „ N. S. Pere le Pape; qu'enfin on ne lui „ avoit jamais communiqué cette Hiſtoi- „ re après l'impreſſion, pour lui donner „ lieu de la revoir avant qu'on la publiât, „ & d'examiner avec ſoin ſi en effet on „ avoit *corrigé*, *effacé*, & *rectifié* ces en- „ droits auxquels on lui avoit recom- „ mandé depuis long-temps de faire une „ attention particuliere. " Que ſi donc, à l'inſçu des Approbateurs & des Cenſeurs, on a agi de mauvaiſe foi dans la publication de cette Hiſtoire, on ne doit point s'étonner de la ſurpriſe faite au Maître du ſacré Palais, qui eſt un homme de bien, & à qui jamais il ne ſeroit venu à l'eſprit qu'il dût être trompé par un Religieux qui l'avoit aſſuré & de vive voix & par écrit, qu'il avoit corrigé tous les endroits qu'on avoit repris dans ſon livre.

Voilà pour ce qui regarde la nouvelle Hiſtoire: il en auroit été de même apparemment de l'Hiſtoire écrite autrefois par le P. Bartoli, ſi on y eût fait la même attention quand il en étoit encore temps.

§. I.

De la Religion de la Chine.

L'Auteur s'étend beaucoup ſur la ſituation de la Chine, ſur le gouvernement politique des Chinois, & ſur cent autres choſes de cette nature qui n'ont preſque aucun rapport à la religion chretienne ni à l'hiſtoire de ſa Compagnie. Car pour conduire les hommes à la vie éternelle & bien-

bienheureuse qui doit être l'unique but d'un Missionnaire & la fin de ses travaux, de quel usage peut-il être de savoir quelle est la discipline militaire des Chinois, quels sont les traits de leurs visages, comment leurs nés sont taillés, quelles sont les plantes qu'on cultive dans ce pays-là, quels fruits y croissent avec le plus d'abondance?

Rien d'ailleurs de plus superflu que d'avoir rempli, comme a fait l'Historien, une grande partie de son Livre de ce détail inutile copié des relations sans nombre que les Jésuites ont publiées sur ces matieres, & dont l'Europe se trouve surchargée. Il ne seroit pas même difficile, si on vouloit en prendre la peine, de faire voir, sur ce point même, l'ignorance de l'Auteur, ou son peu d'éxactitude; mais je me dois borner à ce qui regarde les disputes qui se sont élevées entre les Missionnaires touchant les cultes de la Chine, parceque c'est sur cela qu'il importe particulierement que les Jésuites n'en imposent point à l'Eglise.

Le principal but de l'Historien, est de faire croire que les Chinois ont eu dès les prémiers temps la connoissance & le culte du vrai Dieu, & que l'un & l'autre s'est conservé jusqu'à présent dans ce vaste Empire. *On trouve*, dit-il, *dans l'histoire de la Chine des vestiges très remarquables de l'ancienne & véritable religion qui a eu autrefois cours à la Chine.* Pag. 574. §. 18. *C'est avec raison*, dit-il encore, *qu'on croit que les Chinois, dès la fondation de leur empire, ont eu le*

bonheur de connoître le vrai Dieu, l'Etre
col. 2. *Souverain. Au moins il eſt certain*, continue-t-il, *que dans les Ecrits qui nous reſtent des anciens Lettrés de la Chine on trouve des veſtiges très clairs & très marqués de la connoiſſance qu'ils ont eue de la Divinité; & quant aux Lettrés modernes, la raiſon naturelle & l'inſtruction les conduiſent aſſez ſouvent à cette même connoiſſance.* Et plus bas:
pag. 575. col. 2. *Il n'eſt point étonnant*, dit-il, *que l'Empereur de la Chine & la meilleure partie des Lettrés n'aient que du mépris pour les fables des Bonzes, & pour toutes leurs folles ſuperſtitions. Car, quoique la doctrine ſoit corrompue dans quelques membres, cependant le corps de l'Empire a toujours conſervé la connoiſſance du vrai Dieu, & la conſerve encore aujourd'hui auſſi vive qu'elle ait jamais été. Le culte des Idoles, le dogme inſenſé de l'Athéiſme, les preſtiges des Enchanteurs & des Magiciens y ſont proſcrits de temps en temps par des édicts publics; & les ſectes qui en font profeſſion y ſont regardées comme de fauſſes ſectes & pernicieuſes à l'Empire; ou, ſi on les tolere, ce n'eſt que comme on fait en Europe les héréſies & certains crimes publics. Ainſi dans tout l'Empire de la Chine il n'y a proprement que deux religions autoriſées par les loix; la religion chretienne qui depuis quelques années aiant été permiſe par un édit de l'Empereur, s'y prêche préſentement avec toute la liberté qu'on peut ſouhaiter; & le culte d'un ſeul Dieu, qui, au milieu des ténebres de l'ignorance & de la ſuperſtition, a toujours ſubſiſté ſans altération, comme une lampe qui luit dans un lieu obſcur.*

L'Hiſto-

L'Hiſtorien a pris tout cela des livres de ſes Confreres; mais il l'a fait avec artifice, en diſſimulant, ou en détournant adroitement beaucoup de paſſages de ces mêmes Auteurs, qui ſuffiſent pour le convaincre de faux dans tout ce qu'il dit de la religion des Chinois.

Lorſque les Jéſuites entrerent pour la prémiere fois dans la Chine, il s'éleva entre eux une fort grande diſpute pour ſavoir ſi les anciens Chinois avoient connu le vrai Dieu. Quoique le P. Matthieu Ricci ait pris parti pour l'affirmative, il n'a pourtant jamais regardé cette opinion que comme une ſimple probabilité. Mais enſuite le P. Longobardi & quelques autres s'y oppoſerent de toutes leurs forces. Ce Pere, ſelon le témoignage de l'Hiſtorien, *fut Supérieur de la Miſſion de la Chine après le P. Ricci, qui en * mourant l'avoit déſigné pour ſon Succeſſeur, & il s'acquitta très dignement de cette charge pendant un long temps.* Lorſqu'il fut choiſi pour Supérieur, il y avoit déja près de quatorze ans qu'il s'appliquoit à l'étude des lettres Chinoiſes. Il vécut encore environ quarante ans, & il mourut enfin agé de plus de quatrevint-dix ans. Il témoigne lui même dans l'ouvrage qu'il a laiſſé ſur cette matiere avec combien de ſoin il s'y eſt appliqué après la mort de ſon Prédéceſſeur, & il y remarque que le P. François Viera Viſiteur avoit été ſur le point de condamner l'opinion du P. Ricci.

Pag. 551.

* L'an 1610. au mois de Mai.

V. Le P. Longobardi dans l'avant-propos de ſon traité ſur quelques points de la religion des Chinois.

Le P. Ricci même n'a jamais été bien ferme dans le parti qu'il avoit pris : ſes

dóutes ſur cette matiere ſont aſſez marqués dans pluſieurs endroits du livre, compoſé ſur ſes Mémoires par le P. Trigault, ſur tout lorſqu'après avoir dit que les Chinois dès les prémiers temps avoient adoré un Dieu unique & ſupreme, qu'ils appelloient le Ciel & la Terre, il ajoute qu'*on pourroit croire que les anciens Chinois ſe ſont imaginé que le ciel & la terre avoient une ame, & que c'eſt cette ame qu'ils adoroient comme la Divinité ſupreme.*

Exped. Sinica L. 1. c. 10.

L'importance de la matiere méritoit bien qu'on conſultât là deſſus le S. Siége, de crainte que dans ce doute on ne laiſſât prendre aux Chinois pour le vrai Dieu l'ame du ciel & de la terre ; & que ſous ce prétexte, comme les Jéſuites ont fait juſqu'à préſent, on ne fît un monſtrueux mélange des vérités chretiennes avec les ſuperſtitions de la Chine. Mais la Compagnie a ſon tribunal, & ce tribunal eſt tellement infaillible & ſouverain, que quiconque oſe en appeller, doit paſſer auſſitôt pour un ignorant, pour un homme ſans diſcernement, pour un eſprit brouillon. Cependant le peu que j'en viens de dire, fait aſſez voir ce qu'on doit penſer de cette prétendue *évidence* ſur laquelle l'Hiſtorien ſe fonde pour aſſurer que les anciens Chinois ont eu la véritable religion, quoiqu'on ait ſouvent démontré que ces Lettrés des prémiers temps de la Chine étoient tous plongés dans l'athéiſme & dans l'idolatrie.

Mais ſi en ce temps là les Jéſuites entre eux diſputoient de ce point, qui leur pa-

paroiſſoit problématique, il eſt au moins certain qu'ils s'accordoient tous à dire, auſſi bien que le P. Matthieu Ricci, que tous les Lettrés modernes ſont des Athées. *C'eſt là*, dit le P. Longobardi, *le ſentiment qu'a le P. Ricci des modernes, & de quoi tout le monde convient auſſi.* Le P. Ricci avouoit lui même qu'il n'avoit jamais vu un ſeul Lettré qui ne fût athée; ce qui a fait dire de lui au Pere Couplet, qu'*il n'y avoit pas ſujet de s'étonner que le P. Ricci eût cenſuré ſéverement quelques Interpretes des anciens livres Chinois, morts depuis long-temps, puiſqu'il oſoit bien attaquer lui ſeul tout le corps des Lettrés vivans, à la Cour même de l'Empereur.* Traité du P. Longobardi ſection XVI.

C'eſt auſſi le ſentiment de tous les Jéſuites qui ont écrit de cette matiere, juſqu'au P. Le Comte même. J'ai rapporté pluſieurs de leurs témoignages dans d'autres écrits, j'en mettrai encore ici quelques-uns.

Le P. Martini expliquant le ſentiment de la ſecte des Lettrés tant anciens que modernes, parle ainſi: *Les autres qui ſont de la principale ſecte des Philoſophes, croient qu'il n'arrive rien que par hazard; & jamais ils ne parlent du ſouverain Auteur de toutes choſes.*

Le P. Adrien Greſlon en parle de même: *Toutes les ſectes de la Chine ſont fauſſes, parcequ'elles ſont toutes oppoſées à la loi de Dieu, qui eſt la regle de la vérité; néanmoins il y en a trois d'approuvées: celle des Lettrés qui condamne le culte des idoles, & qui n'eſt, à proprement parler, qu'un Athéiſme, eſt approuvée par les loix du royaume.* Dans ſa Relation pag. 82.

Dans ſon Traité pag. 91.

Le P. Le Faure diſoit au nom de toute la Miſſion : *Nos anciens Peres ont cru que la ſecte des Lettrés n'eſt dans le fond que la pure loi de nature, ſi on conſidere cette ſecte en elle même, & telle qu'elle étoit du temps des anciens Chinois ; mais elle s'eſt bien corrompue par la ſuite des temps ; ce n'eſt plus qu'un pur athéiſme dans les Lettrés modernes, où quelques-uns mêlent auſſi l'Idolatrie.*

Nouveaux Mémoires Tom. 2. Lettre 2.

Le Pere Le Comte dans ſes lettres, d'où l'Hiſtorien a tiré preſque tout ce qu'il dit de la Chine, parlant de ceux que la ſecte des Lettrés regarde comme les Interpretes du prémier ordre : *On ne voit*, dit-il, *dans leur ouvrage qu'un athéiſme rafiné . . . ces nouveaux livres compoſés par tant d'habiles gens, & approuvés par l'Empereur même, furent reçus avec applaudiſſement de tout le monde.*

C'eſt donc une choſe très digne de remarque, que le nouvel Hiſtorien de la Societé n'ait pas raporté un ſeul de tous ces paſſages des Jéſuites qui s'accordent parfaitement ſur ce point. Cependant ſi la religion des Lettrés modernes étoit telle que l'Hiſtorien la ſuppoſe, il devroit avouer que tous ces Jéſuites qu'il charge d'éloges, comme ſi chacun d'eux étoit un autre Confucius, ont écrit ſans lumiere & ſans diſcernement comme des gens aveuglés en plein jour. Quelle autre raiſon peut-on rendre de cette conduite, ſinon l'engagement que les Jéſuites ont pris *, depuis environ dix années, de faire paſſer pour adorateurs du vrai

* Par leur livre fameux imprimé à Pekin en 1701.

Dieu

Dieu les Lettrés modernes, quoiqu'Athées, ſans quoi ces Peres ſeroient dans l'impuiſſance de ſoutenir leurs opinions erronées ſur les cultes de la Chine ?

§. II.

Des anciens Empereurs de la Chine.

Paſſons aux argumens que l'Hiſtorien nous propoſe en faveur des anciens Chinois. Il n'a fait que traduire en latin ce qu'en avoit dit le P. Le Comte, de qui l'Auteur emprunte tout ce qu'il débite ſur cette matiere, d'un auſſi grand ſang-froid que ſi on n'y avoit jamais répondu.

Quand même les choſes ſeroient telles qu'il le rapporte, il me ſemble qu'on pourroit lui répondre en un mot, que l'objet du culte religieux de ces anciens Rois & Philoſophes, qu'il loue comme des hommes très ſaints, n'étoit ſous un autre nom qu'une fauſſe Divinité ſemblable au Jupiter des Grecs. Mais venons à un plus ample éclairciſſement.

Il paroît, dit l'Hiſtorien, *que Fohi, Yao, & leurs Succeſſeurs qui ont établi l'empire de la Chine, en ont jetté les prémiers fondemens deux cens ans après le déluge, du vivant même de Noé, comme on le prouve par la chronologie chinoiſe, & que ces peuples ſont deſcendus de Sem fils de Noé. Ce mot* Sem *en langue chinoiſe ſignifie encore aujourd'hui* génération & vie. Je répons à cela.

Prémierement que, ſelon la chronologie même des Chinois, Fohy a régné plus de ſept cens ans avant Yao : comment

donc l'Hiſtorien peut-il regarder ce Prince & ſes ſucceſſeurs comme fondateurs d'un empire qui ſubſiſtoit déja depuis tant d'années?

Secondement, le Rev. Pere auroit dû avertir ſon Lecteur qu'on ne pouvoit faire aucun fond ſur la chronologie Chinoiſe, parce qu'elle eſt très incertaine & très fauſſe: mais bien loin de cela, il la propoſe toujours comme certaine & conſtante. *C'eſt par l'obſervation de ces loix*, dit-il ailleurs, *que l'Empire de la Chine s'eſt maintenu dans un état floriſſant pendant plus de quatre mille ans, c'eſt-à-dire, depuis l'an deux mille ſix cens quatrevintdixſept avant Jeſus-Chriſt. L'hiſtoire de la Chine qui confirme cette antiquité, eſt ſi généralement reçue & ſi bien établie par l'autorité que lui ont donné les Lettrés & ſur tout Confucius, que ce ſeroit parmi eux une vraie folie, ou, comme ils diſent, une* HÉRÉSIE, *que de la révoquer en doute.*

Pag. 574.

Il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que dit ici l'Hiſtorien. 1. Cette chronologie Chinoiſe n'a été compoſée que par quelques Lettrés modernes qui n'avoient aucun monument certain pour s'aſſurer de l'ordre des temps, puiſque dans le livre *Xöking*, qui eſt le ſeul livre autoriſé à la Chine pour l'hiſtoire ancienne, les années des Empereurs le plus ſouvent ne ſont point marquées.

2. Les Chinois ne s'appliquent pas beaucoup à ces ſortes de calculs chronologiques; ils les ſuppoſent, ſans les examiner, & les prennent tels qu'ils les trouvent

vent dans les livres ; & on peut défier les Jéſuites de citer un ſeul bon Auteur Chinois, qui donne le nom d'*hérétique* à ceux qui révoquent en doute leur chronologie.

3. Il eſt faux que cette chronologie ait été approuvée & autoriſée par Confucius, puiſque Confucius n'en fait mention nulle part, & que d'ailleurs il eſt certain qu'elle a été dreſſée dans des temps fort poſtérieurs à ce Philoſophe.

4. L'an deux mille ſix cens quatrevintdixſept avant Jeſus-Chriſt, qui eſt le commencement du cycle chinois, tombe à la huitieme année de l'Empereur *Hoang ty*, parcequ'on dit que ce fut en cette année que cet Empereur trouva la révolution de ce cycle. Mais, ſelon l'hiſtoire de la Chine, ce Prince avoit été précédé par *Foby* & *Xin-nung*, dont le prémier, ſi on en croit cette hiſtoire, a regné cent ſix ans, & le ſecond cent quarante ans ; à quoi ſi vous joignez les ſept prémieres années du regne de *Hoang ty*, qui précedent le commencement du cycle chinois, vous trouverez que *Foby* a commencé à régner l'an deux mille neuf cent cinquante quatre avant Jeſus-Chriſt. Encore, ſelon l'opinion des Chinois, ce n'eſt point là le commencement de leur Empire, comme nous le dirons bientôt. Or ce nombre d'années ne peut s'accorder en aucune maniere ni avec le texte ébreu de l'Ecriture, ni avec la Vulgate. Je n'éxamine point ici quelle autorité peut avoir le calcul des Septante. Mais ceux qui ſavent

ſavent de combien de fables les hiſtoires chinoiſes ſont remplies, & combien leurs calculs chronologiques ſont récens, n'ont pas beſoin qu'on leur faſſe ſentir l'abſurdité qu'il y auroit de mettre en balance l'autorité de la chronologie chinoiſe, avec l'autorité du texte ébreu de l'Ecriture & de la Verſion Vulgate.

Il n'y a point d'Empereur dont les Chinois content plus de fables ridicules que de *Hoang ty*. Il ſeroit trop long de les rapporter toutes ici. Je ferai ſeulement remarquer qu'on conte de lui qu'il a commencé à régner à l'âge de dix ou douze ans, qu'il n'étoit point fils de *Xin-nung*, mais qu'il ſe révolta contre lui, qu'il vainquit pluſieurs Princes très puiſſans, & que c'eſt pour cela qu'il eſt regardé comme le prémier inventeur de l'art militaire. Or quel eſt l'homme de bon ſens qui puiſſe attribuer cela à un enfant de dix ou douze ans?

Troiſiemement, il n'y a rien de plus foible que l'argument dont ſe ſert l'Hiſtorien pour prouver que *Foby* deſcend de Noé par Sem, parceque ce mot *Sem* ou plutôt un mot chinois dont le ſon a quelque reſſemblance à celui de Sem, ſignifie *génération* & *vie*. Il eſt vrai que les Portugais, pour repréſenter dans les caracteres de leur langue le ſon de ce mot chinois, écrivent *Sem*; mais il eſt certain que les Chinois prononcent ce mot d'une autre maniere. Les Eſpagnols écrivent *Seng*, & les François devroient écrire *Sains*. Au reſte dans les annales de la Chi-

Chine, il n'y a pas le moindre veſtige ni de Noé ni de Sem; & il ſeroit bien étonnant que les Chinois n'euſſent conſervé que ce ſeul mot ébreu. Mais il importe fort peu de ſavoir duquel des trois enfans de Noé les Chinois tirent leur origine: car il eſt certain, & l'autorité de l'Ecriture ſainte ne permet pas d'en douter, que les Chinois deſcendent de l'un de ces trois enfans, puiſque c'eſt d'eux qu'eſt ſortie toute la race des hommes qui ſont ſur la terre.

J'avoue qu'on ne peut douter que les trois enfans de Noé n'aient eu la connoiſſance & le culte du vrai Dieu. Je ne nierai point non plus que les prémiers habitans de la Chine n'y aient paſſé fort peu de temps après la confuſion des langues. Je le conjecture ainſi, non à cauſe de la chronologie Chinoiſe ſur laquelle il n'y a aucun fond à faire, mais à cauſe de divers faits rapportés dans leurs hiſtoires, qu'il eſt difficile de révoquer en doute.

Mais qu'en peut-on conclurre? Si dans la famille de Noé & de Sem les anceſtres d'Abraham ont été idolatres; ſi les Iſraélites, auſſitôt après le paſſage de la mer rouge, oubliant Dieu, ſe ſont fait un veau d'or, en diſant: *Ce ſont là vos Dieux qui vous ont tiré de l'Egypte*, doit-il paroître fort étrange que la connoiſſance d'un Dieu auteur de tous les biens & créateur du monde, ait été bien-tôt obſcurcie & entierement effacée parmi ceux qui pénétrerent les prémiers juſqu'à la Chine? Joſ. 24. Judith. 5. Exod. 32.

C'eſt

C'eſt de quoi l'on ne peut douter, pour peu qu'on faſſe réfléxion que les Chinois n'ont aucune idée ni de création ni de créateur, & n'ont pas même de mot en leur langue pour exprimer ni l'un ni l'autre. Au contraire les fables dont leurs livres ſont pleins touchant les prémiers temps, les prémiers hommes & l'origine du monde, font aſſez voir combien ils ont toujours été éloignés de connoître & d'adorer un Dieu Créateur de toutes choſes.

L'Hiſtorien parle ainſi de Fohi : *Les anciens monumens de la Chine font foi que ce Prince nourriſſoit dans ſa maiſon certaines eſpeces d'animaux qu'il immoloit au Seigneur du ciel & de la terre.*

Mais voici ce que les annales de la Chine racontent de plus particulier de cet Empereur.

1. Sa mere aiant mis le pied par hazard ſur la trace d'un homme d'une grandeur extraordinaire, fut environnée d'un arc en ciel, & auſſitôt elle ſe ſentit enceinte. Elle accoucha enſuite d'un fils, qui fut ce prémier Empereur de la Chine connu ſous le nom de Fohi.

2. Les mêmes annales rapportent que, juſqu'au temps de Fohi, les habitans de la Chine vivoient comme les beſtes *yè kiŭ xeu jin 'y*. Ils devoroient les animaux comme ils les trouvoient avec le ſang & la peau; ils vivoient ſans loi, ſans ordre, ſans diſcipline; ils ignoroient les regles du mariage; & ſi les enfans connoiſſoient leur mere, ils ne ſavoient point qui étoit

leur

leur pere. Tous les Chinois conviennent que telle a été la barbarie des prémiers habitans de la Chine ; en peut-on rapporter l'origine à Noé ou à Sem ; & eſt-ce une choſe incroiable qu'avec de telles mœurs les prémiers Chinois aient bientôt perdu la connoiſſance & le culte de Dieu ?

3. C'eſt Fohy, à ce qu'ils diſent, qui les a tirés le prémier de ce genre de vie ; c'eſt pourquoi ils le regardent comme leur prémier Empereur, quoiqu'ils prétendent qu'il y en a eu quelques autres avant lui, dont la mémoire ne s'eſt conſervée que d'une maniere fort obſcure & fort incertaine. Fohy régla les mariages ; il leur enſeigna l'art de la chaſſe & de la peſche ; il leur apprit à élever & à nourrir des animaux pour l'uſage des hommes ; il en élevoit lui même pour ſervir aux ſacrifices qu'il offroit, non pas au Seigneur du ciel & de ſa terre, comme l'Hiſtorien a la hardieſſe de le ſuppoſer fauſſement, mais aux eſprits du ciel & de la terre, à *y hiang xin ky* : où il faut remarquer que ce caractere Chinois *ky* eſt un caractere ſpécifique pour marquer les eſprits de la terre ; & je ne crains point de défier les Jéſuites de produire un ſeul Chinois qui explique autrement ce caractere.

C'eſt de là qu'eſt venue la coutume généralement autoriſée à la Chine, d'offrir des ſacrifices au ciel, à la terre, aux principales parties du monde matériel, ſous le nom d'eſprits, ce qui a été la ſource commune de l'idolatrie preſque pour toutes

tes les nations, comme S. Auguſtin le fait voir après Ciceron. *C'eſt une choſe connue de tout le monde*, dit Euſebe de Céſarée, *que les Phéniciens & les Egyptiens ſont les prémiers qui ont regardé comme des divinités le ſoleil, la lune & les étoiles.* Et le P. Ricci parlant des Chinois, *Je trouve*, dit-il, *dans leurs livres que dès le commencement ils ont adoré un ſeul Dieu ſouverain, qu'ils appelloient le Roi du ciel & de la terre, ou qu'ils nommoient ſimplement le ciel & la terre; ce qui donne ſujet de croire que les anciens Chinois ſe ſont peut-être imaginé, que le ciel & la terre avoient une ame, & que c'eſt cette ame qu'ils adoroient comme la Divinité ſupreme. Ils honoroient auſſi d'un culte religieux pluſieurs eſprits d'un ordre inférieur, les eſprits tutélaires des montagnes, des fleuves & des quatre parties du monde:*

De præparat. Evang. l. 1. c. 6.

Expeditio Sinica du P. Trigault. l. 1. c. 10.

Si l'argument de l'Hiſtorien eſt de quelque poids, le R. Pere n'avoit point ſujet de craindre que les Chinois inſtruits par Noé ou par ſon fils ne rendiſſent leur culte à l'ame du monde, comme à la Divinité ſupreme. Mais il devoit faire attention que ces ſaints Patriarches, ni ceux de leurs deſcendans qui ont conſervé le culte du vrai Dieu, n'ont jamais donné le nom de Dieu au ciel ni à la terre, ni aux eſprits tutélaires des montagnes & des fleuves. Noé ſorti de l'arche éleva un autel au Seigneur, & non pas aux montagnes ni aux eaux, ni aux quatre parties du monde ou à leurs génies. Ce n'eſt point non plus à ces ſortes de divinités qu'Abraham, Iſaac, & Job dans la loi de natu-

nature ont offert des sacrifices ; & ces sortes de cultes ont toujours été sévérement défendus par la loi de Moïse.

De plus, on ne lit point dans les anciens livres des Chinois que le Dieu suprême ait été appellé le Roi du ciel ; ou, si quelquefois on trouve cette expression, ce n'est point assurément dans les anciens livres, mais dans les livres plus modernes composés par des philosophes qui ont été certainement athées ; mais il ne devoit pas oublier que Jupiter a été aussi appellé le Roi de l'Olympe. On trouvera encore bien moins que les Chinois aient donné au ciel & à la terre le nom de Roi du ciel ; car ces peuples distinguent aussi clairement le ciel de la terre, que les Romains distinguoient Jupiter de Cybele. Au reste il a dit vrai en partie quand il a dit que les anciens Chinois, aussi bien que les nouveaux, ont honoré l'ame du ciel ; si pourtant on peut donner le nom d'ame à une vertu que les Chinois regardent comme attachée à la matiere, & répandue dans toutes les parties du monde comme autant d'ames ou de génies, & qu'ils honorent particulierement dans le ciel qui est la plus excellente partie du monde, où ils l'honorent comme la divinité suprême & comme un autre Jupiter. On peut lire là-dessus ce qu'Eusebe de Césarée & S. Augustin ont écrit du Jupiter des Romains.

4. Personne n'ignore à la Chine ce qui est rapporté dans les annales de ce pays, que Fohi vit un jour sur le dos d'un Dragon

gon une eſpece de nappe marquetée de points blancs & noirs. *Il eſt croiable*, dit le P. Martini, *que cet Empereur feignit ce prodige pour donner plus de cours aux arts nouvellement inventés.* Confucius a ajouté foi à une fable ſi groſſiere; mais ce qu'il y a de pis, c'eſt que ce Philoſophe, & d'autres encore, aiant voulu donner le ſens de ces points marqués ſur cette eſpece de nappe que Fohi avoit vue, & ſur une autre nappe que ce Prince deſſina ſur le même modele, leurs explications ſe ſont terminées au pur athéiſme; & les Chinois, ſans en excepter un ſeul, ont pour cette doctrine, qu'ils croient être la doctrine de Fohi & de Confucius, le même reſpect, & le même attachement que nous avons pour l'Evangile.

Après avoir parlé de Fohy, l'Hiſtorien paſſe au troiſieme Empereur de la Chine, ſans rien dire du ſecond. *Hoamty troiſieme Empereur*, dit-il, *bâtit un temple au Seigneur du ciel.* Pure fiction dont on ne trouve pas le moindre veſtige dans les annales de la Chine, & dont le P. Ricci, & le P. Martini n'ont jamais parlé. Un fait de cette nature certainement n'auroit point été oublié dans ce qu'on rapporte de *Hoamty*, ſi ce Prince eût en effet élevé un temple en l'honneur de quelque Divinité. En quoi on pourroit dire qu'il auroit eu l'avantage de témoigner plus ſenſiblement ſa piété que n'ont fait Noé, Abraham & les autres Patriarches, puiſqu'aucun d'eux, avant David, n'a ſongé à bâtir un temple en l'honneur de Dieu.

Il

Il eſt vrai que quelque Auteur chinois de nulle autorité rapporte que cet Empereur érigea un temple, non au Seigneur du ciel, mais au ciel même qui eſt la principale idole des Chinois. Mais, comme j'ai dit, c'eſt une pure fable ſans aucun fondement, & rejettée de tout le monde, comme bien d'autres contes qu'on a faits de cet Empereur. Outre qu'il n'eſt point parlé de ce prétendu temple dans les annales de la Chine, il eſt certain que ç'a toujours été un uſage conſtant à la Chine de ſacrifier au ciel ſur une montagne découverte, & à l'air, juſqu'à *Hungvit*, prémier Empereur de la derniere famille éteinte, qui commença à bâtir un temple à l'honneur du ciel.

Tchouen Hio cinquieme Empereur, continue l'Hiſtorien, *étendit le ſervice divin dans toutes les provinces, & établit des Mandarins particuliers pour y avoir l'œil.* Ce ſont ces Officiers que le P. Le Comte dans ſes lettres appelle des *Mandarins eccléſiaſtiques.* Tom. 2. Lettre 2.

Dans les annales de la Chine on releve fort la prudence & la pénétration d'eſprit de cet Empereur, & on y étend les bornes de ſon Empire fort au delà de ce qui en a pu être. On dit qu'il le gouvernoit d'une maniere admirable: toutes les choſes du monde, celles qui ſont douées de connoiſſance, auſſi bien que les choſes inſenſibles, tous les eſprits grands & petits *ſiao ta chy xin*, lui étoient parfaitement ſoumis; c'eſt-à-dire, dans le ſens des Chinois, que toutes choſes, les hommes,

mes, les animaux étoient dans une profonde paix, & que toutes les parties du monde, que les Chinois appellent des eſprits, faiſoient éxactement leur devoir; le ciel donnoit de la pluie en ſon temps; la terre produiſoit des fruits en abondance, & ainſi des autres parties du monde, qui chacune en leur eſpece ſe rendoit utile aux hommes. Qui ſe ſeroit imaginé qu'à l'occaſion de ce qu'on lit là deſſus dans les annales des Chinois, & ſur tout à l'occaſion de ce qui eſt dit des eſprits grands & petits, *tà ſiaò chy' xin*, il fût venu à l'eſprit des Jéſuites que cet Empereur *avoit étendu le culte du vrai Dieu dans toutes les provinces de la Chine*, & qu'il avoit établi des MANDARINS ECCLÉSIASTIQUES pour préſider aux cérémonies?

Ce mot *Eccléſiaſtiques* eſt du P. Le Comte.

Pag. 574. col. 1.

Ses Succeſſeurs, continue l'Hiſtorien, *ne s'appliquerent pas moins à conſerver la vraie piété & la religion.*

On eſt ſaiſi d'horreur d'entendre un Chretien parler ainſi. Tout le ſoin de cet Empereur étoit de faire offrir éxactement des ſacrifices au ciel, à la terre, au ſoleil, à la lune, aux planetes, aux étoiles, aux quatre ſaiſons de l'année, au chaud & au froid, à la mer, aux fleuves & aux montagnes, au terrain de chaque pays, aux cinq eſprits domeſtiques ou pénates, enfin à tous les eſprits en général. Car pour peu qu'on ait connoiſſance de ce qui s'eſt pratiqué à la Chine, on ne ſauroit nier, ſans menſonge, que tel étoit l'uſage de ces prémiers Rois

que

que les Chinois regardent comme des Saints.

Les ſacrifices étoient accompagnés de certaines cérémonies particulieres, dit l'Hiſtorien, *& s'offroient en certains temps marqués ; & les Empereurs même ne faiſoient point difficulté de labourer le champ où l'on recueilloit les fruits de la terre deſtinés à ces ſacrifices.* Pag. 574. col. 1.

J'en conviens avec l'Auteur de l'Hiſtoire ; car il eſt vrai qu'on obſervoit des cérémonies différentes, ſelon les différens ſacrifices qui s'offroient en divers temps & en divers lieux. On en offroit au ciel dans un lieu haut & arrondi, parceque le ciel eſt élevé & rond ; à la terre dans un lieu bas & quarré, parceque la terre eſt baſſe, & que, dans l'opinion des Chinois, elle eſt d'une figure quarrée. C'étoit au ſolſtice d'hyver qu'on offroit le ſacrifice au ciel, parcequ'alors les jours commencent à croître ; & à la terre, c'étoit au ſolſtice d'été, parceque c'eſt alors que les fruits de la terre meuriſſent. On en offroit au ſoleil dans un lieu élevé & clair, & à la lune dans un lieu bas & obſcur, & en ſe tournant vers l'occident, au lieu qu'on ſacrifioit au ſoleil vers l'orient ; & la raiſon qu'en donnent les Chinois, c'eſt que le ſoleil occupe la partie ſupérieure du ciel, & la lune la partie inférieure ; le ſoleil eſt clair & brillant, & la lune en comparaiſon du ſoleil eſt obſcure ; le ſoleil commence toujours à paroître du côté de l'orient, & la lune dans ſon croiſſant ne commence à paroître à

nos yeux que du côté du couchant. On en offroit de même aux cinq eſprits domeſtiques dans leur propre lieu, au feu, au puits, à la porte &c. Il en étoit de même des autres ſacrifices qu'on offroit avec des cérémonies particulieres aux montagnes, aux eaux &c.

J'avoue auſſi qu'il y avoit de certaines terres qu'on cultivoit exprès pour y recueillir les fruits deſtinés aux ſacrifices. L'Empereur en avoit près de ſa cour, & les principaux Seigneurs de l'Empire en avoient dans les lieux qui leur étoient ſoumis ; &, pour animer les laboureurs par leur exemple, ils conduiſoient eux mêmes la charrue, & ouvroient quelques ſillons. Les fruits qu'on recueilloit dans ces terres cultivées avec un ſoin particulier, étoient réſervés pour les ſacrifices qui s'offroient au ciel & à la terre, aux ancêtres de l'Empereur ou des principaux Mandarins, aux montagnes, aux fleuves, & à l'eſprit du terrain ſur lequel le palais de l'Empereur, ou des premiers Seigneurs de l'empire étoit bâti. Voilà ce que l'Hiſtorien ſe donne bien de garde d'expliquer, au contraire il tire de tous ces cultes ſuperſtitieux un faux argument pour prouver que les Chinois ont conſervé le culte du vrai Dieu. Que peut-on penſer d'une telle conduite, ſinon que l'Auteur de cette hiſtoire a voulu là deſſus en impoſer à toute l'Egliſe ?

Il arrivoit auſſi, continue le même Auteur, *qu'on marquoit des jours de jeûne, & qu'on ordonnoit des prieres publiques, ſur tout lorſque*

lorſque les campagnes étoient ſtériles, ou qu'on étoit affligé de quelque autre calamité publique.

Tout cela eſt vrai ; mais à qui offroit-on ces prieres, ſinon à l'eſprit des ſemences, aux lacs, aux eaux, à l'Empereur Fohi même pour obtenir une grande abondance de ſoie, aux ancêtres & aux autres eſprits ? Il me ſeroit aiſé d'en rapporter beaucoup d'exemples, s'il étoit néceſſaire.

Quant aux jeûnes, on les obſervoit dans tous les ſacrifices de quelque importance, comme on fait encore aujourd'hui quand on offre des ſacrifices au ciel, à la terre, au ſoleil, à la lune &c. ; & entre les différentes raiſons qui prouvent que le culte qu'on rend à Confucius & aux ancêtres eſt un culte religieux, une des plus conſidérables, c'eſt qu'on y obſerve les mêmes jeûnes qui ſont preſcrits à la Chine quand on offre des ſacrifices, au vrai Dieu, pour parler comme les Jéſuites, ou plutôt, pour parler ſelon la vérité, aux Divinités honorées à la Chine, comme Jupiter & Cybele l'étoient parmi les Payens.

§. III.

D'un Exemple mémorable & ſingulier de l'Empereur Chingtang.

C'étoit en ces tems là, continue l'Hiſtorien, *qu'il étoit permis à tous les particuliers d'avertir l'Empereur, lorſqu'on croioit qu'il avoit commis quelque faute, dans la conduite*

de ſa famille, ou dans le gouvernement de l'état. Car ces Princes étoient perſuadés que tous les malheurs publics venoient de leur mauvais gouvernement.

Cela eſt vrai, à quelque choſe près. C'étoit une maxime politique à la Chine, que les Empereurs attribuaſſent toujours à quelque faute de leur part les calamités publiques, & que, pour les détourner, ils offriſſent des ſacrifices à leurs Divinités. Mais que peut-on conclurre de là? Combien de fois eſt-il arrivé que les Gentils ont avoué qu'ils étoient coupables envers leurs faux Dieux? Combien de fois ont-ils offert des ſacrifices pour tâcher d'appaiſer Jupiter, Junon, Pluton, & les Furies même. Mais l'Hiſtorien diſſimule une remarque très importante par rapport à cela, qui eſt que, ſelon la doctrine des Chinois, il y a entre le Ciel & l'Empereur un certain rapport phyſique, & comme une ſympathie qui établit entre l'un & l'autre une grande correſpondance; & c'eſt de là qu'eſt venue l'opinion qu'ils ont que tous les malheurs que le ciel, comme parlent les Athées même, envoie aux hommes, viennent de la mauvaiſe conduite de l'Empereur.

Voiez le Traité ſur quelques points de la religion des Chinois par le P. Longobardi Jéſuite.

On en trouve, dit l'Hiſtorien, *un exemple mémorable dans les annales de la Chine. La ſtérilité fut générale pendant ſept ans dans toutes les provinces de cet empire, & y cauſa une miſere extraordinaire. L'Hiſtoire de la Chine marque cet événement à l'an mil ſept cent vint trois avant Jeſus-Chriſt: il eſt remarquable que c'eſt en ce temps là même qu'ar-*

Voiez les Mémoires du P. Le Comte Tom. 2. Let. 2. & le P. Martini liv. 3. qui nom-

qu'arriva en Egypte cette grande stérilité qui dura sept ans, & dont l'Ecriture sainte a conservé la mémoire. Tout l'empire se trouvant réduit à l'extrémité, l'Empereur qui regnoit alors, après avoir offert à Dieu plusieurs sacrifices pour tâcher d'appaiser sa colere, résolut enfin de se dévouer lui même comme une victime d'expiation. Il assembla pour cet effet tous les Grands de l'Empire, il se dépouilla en leur présence de son manteau roial, & aiant pris un vil habit de mauvaises pieces d'étoffe mal cousues ensemble, il s'avança jusqu'à une montagne assez éloignée de la ville. me cet Empereur Tangu. Genes. 41. 54.

Là, comme un coupable humilié & couvert de poussiere en présence du souverain Juge, il se prosterna neuf fois le front contre terre, & levant les yeux vers le ciel: „ O „ Dieu, s'écria-t-il, Créateur du Ciel, „ dans l'extrémité où nous sommes, sous „ le poids des maux qui nous accablent, „ nous implorons le secours de votre di„ vinité. J'avoue que c'est ma faute, & „ que mes péchés en sont la cause. C'est „ moi que vous puniſſez en châtiant mon „ peuple. Mais faites moi connoître, je „ vous supplie, ce qui vous a offensé en „ ma personne. Si vous condamnez la „ magnificence & le luxe de mon palais, „ j'aurai soin d'en retrancher l'excès. Si „ l'abondance des mets & la délicatesse „ de ma table ont attiré la disette, j'y „ mettrai ordre par la frugalité & la tem„ pérance. Que si, pour appaiser votre „ colere, vous voulez une plus noble „ victime, me voici, je consens à mou-

„ rir pour tout mon peuple, contentez „ vous du ſacrifice que je vous fais de „ ma vie. Faites tomber la pluie ſur ces „ campagnes deſſéchées, & la foudre ſur „ ma teſte. " *A peine ce Prince eut-il achevé ces mots que le Ciel envoia une pluie abondante qui fut ſuivie d'une heureuſe recolte.* Cet endroit eſt tiré preſque mot à mot des Mémoires du P. Le Comte, de qui notre Hiſtorien emprunte les erreurs les plus groſſieres.

1. Ils ſe trompent l'un & l'autre dans leur calcul chronologique. Car cet Empereur nommé *Ching-tang*, a commencé à régner ſoixante ans avant que Jacob entrât en Egypte, ſelon la chronologie des Chinois, & il n'a pas régné plus de *treize ans.

* Voyez le P. Martini au commencement du 2. livre.

2. Ces paroles, *Après avoir offert à Dieu pluſieurs ſacrifices pour tâcher d'appaiſer ſa colere*, ſont de la façon des Jéſuites, & fauſſement ajoutées à ce qu'on lit dans les annales de la Chine, où l'on ne trouve aucune mention de ſacrifices. Je ne fais cette remarque que pour la vérité du fait; car au reſte, quand ce Prince eût offert mille ſacrifices à ces prétendues divinités de la Chine, il n'y auroit en cela rien que de conforme aux anciennes mœurs de ces peuples.

Mais ſi ces annales ne font en cet endroit là aucune mention de ſacrifices, combien moins y ſera-t-il parlé d'un *Dieu dont on tâche d'appaiſer la colere.* Je défie tous les Jéſuites enſemble de trouver une ſeule fois dans toutes les annales de la Chine.

Chine cette maniere de parler, *offrir le ſacrifice à Dieu.* Ce n'eſt point ainſi qu'on parle à la Chine, l'objet du culte y eſt toujours déterminé à la créature: on dit, ſacrifier au ciel, à la terre, à une montagne, à un fleuve; il n'y a même aucun terme chinois qui ſignifie, ſacrifier à Dieu.

3. Mais il n'y a rien de plus intolérable que la hardieſſe avec laquelle les Jéſuites oſent mettre ces paroles dans la bouche d'un Empereur Chinois: *O Dieu créateur du ciel*: paroles dont on ne trouve pas le moindre veſtige. En quel ſiécle vivons-nous donc, où les Jéſuites oſent tout, & peuvent impunément tromper l'Egliſe! Si j'avance ici quelque choſe contre la vérité, je conſens qu'on me traite avec la derniere rigueur.

4. Les mêmes annales rapportent que le chef des Aſtrologues de l'Empire, qui étoit tout appliqué à obſerver les révolutions du ciel, fit connoître à l'Empereur que la diſpoſition du ciel étoit très mauvaiſe & très dangereuſe; & que, pour détourner les malheurs dont on étoit menacé, il falloit offrir un homme en ſacrifice. Cette hiſtoire eſt fort commune à la Chine, elle ne ſe trouve pas ſeulement dans les anciennes annales, mais encore dans bien d'autres endroits, ſur tout dans les livres de ceux qui ſont reconnus pour Athées; & il n'eſt jamais venu à l'eſprit d'aucun Chinois que cet Aſtrologue, qui propoſoit d'offrir un homme en ſacrifice au ciel, entendît autre choſe par ce mot

que ce ciel viſible & matériel ſur lequel il faiſoit tous les jours ſes obſervations, ſelon le devoir de ſa charge.

L'Empereur lui répondit que dans les prieres qu'il faiſoit pour obtenir de la pluie, il n'avoit en vue que l'avantage de ſes peuples, & que pour obtenir cette grace, il ne voudroit pas qu'il en coutât la vie à un ſeul de ſes ſujets. Cependant, dit-il, s'il faut qu'un homme ſoit ſacrifié, je prens cela ſur moi, & je conſens à me dévouer. Auſſi-tôt il ſe fit entierement raſer la teſte & couper les ongles, il monta ſur un char dont l'appareil étoit lugubre, & prenant un habit de deüil, il alla à une montagne nommée *ſung ling*, où s'offrant comme victime il témoigna dans ſa priere qu'il le faiſoit, *afin que ſa négligence ne fût point cauſe que ſon peuple périt de faim.* C'eſt ce qu'on rapporte de lui, ſans faire mention qu'*il ſe ſoit proſterné neuf fois en frappant la terre de ſon front*, quoique j'avoue que c'eſt une céremonie fort ordinaire à la Chine.

Mais à qui ce Prince offrit-il ſes prieres, ſi ce n'eſt au ciel, comme le diſent tous les Interpretes, & particulierement le Docteur *Chang Kolao*, de qui le P. Le Comte a pris cette hiſtoire? *Cho tien*, dit ce Docteur, c'eſt-à-dire: *Il pria le ciel*, & non pas, *Il pria Dieu créateur du ciel.* Et ſans doute cet Empereur n'offroit ſes prieres qu'à ce même ciel ſur lequel cet Aſtrologue faiſoit ſes obſervations, & aux révolutions duquel il attribuoit la calamité publique; à ce même ciel que *Chang Kolao*

Kolao & les autres Athées honorent, dont ils diſent qu'il ſe met quelquefois en colere, & qu'il envoie des calamités aux hommes.

Cet Empereur, continuent les annales, s'accuſa de ſix grandes fautes, qu'il reconnoiſſoit être la cauſe du malheur public. Il avoit péché, diſoit-il, en faiſant des loix injuſtes; en négligeant le gouvernement de ſon peuple; en portant à l'excès le luxe & la magnificence dans ſon palais; en entretenant un trop grand nombre de concubines; en accumulant des richeſſes exceſſives; enfin en ſe donnant la licence de médire impunément & de noircir la réputation des autres. Il n'eſt point parlé là de retrancher les excès de la table.

A peine avoit-il achevé ſa priere, diſent les mêmes annales, que la pluie tomba avec abondance. Cette priere eſt très courte, & ſe réduit à deux ou trois lignes.

Au reſte qui peut répondre de la vérité de cette hiſtoire? Si le fond en eſt vrai, on peut croire que ç'a été un effet de la politique de ce Prince qui aiant fait mourir toute la famille impériale, s'empara du thrône, & fut le prémier Empereur de la ſeconde race qui ait régné à la Chine. Il pouvoit craindre avec raiſon que le peuple touché des calamités publiques, n'en rejettât la faute ſur lui. Ainſi pour conſerver dans ſa famille l'empire qu'il venoit d'uſurper, il étoit de la bonne politique d'appaiſer le peuple par une action d'éclat; c'eſt ce qui l'a pu porter à ſe dé-

vouer pour le peuple, comme on voit que pluſieurs Empereurs de la Chine ont fait en pareil cas.

Mais tous ces beaux diſcours que l'Hiſtorien lui met à la bouche, & particulierement ces mots: *O mon Dieu, créateur du ciel: nous implorons le ſecours de votre Divinité. C'eſt moi que vous puniſſez en châtiant mon peuple. Faites moi connoître, je vous ſupplie, ce qui vous a offenſé en ma perſonne; ſi, pour appaiſer votre colere, vous voulez une plus noble victime, me voici, je conſens à mourir pour tout mon peuple; contentez vous du ſacrifice que je vous fais de ma vie. Faites tomber la pluie ſur ces campagnes deſſéchées, & la foudre ſur ma teſte:* tous ces beaux diſcours, dis-je, que le P. Le Comte, & notre Hiſtorien ont fait imprimer en lettres italiques, comme s'ils les avoient tirés mot à mot des annales de la Chine, ſont une pure fiction, imaginée pour faire illuſion aux Lecteurs, & ce qui eſt bien pis, pour colorer la hardieſſe qu'ils ont de faire paſſer pour le vrai Dieu que les Chretiens adorent, une eſpece de divinité ſemblable au Jupiter des Payens. J'avoue pourtant qu'on en trouve quelque choſe dans les Interpretes qui ont commenté cette hiſtoire; mais il faut remarquer que tous ces Interpretes ſont des Athées, & qu'ils parlent ſi clairement du ciel & de la terre comme de deux divinités diſtinctes, qu'il faudroit être ou fort ignorant, ou tout à fait de mauvaiſe foi, pour ſoutenir que ces Interpretes en aient une autre idée.

On

On raconte à peu près les mêmes choſes de quelques autres Empereurs, & ſur tout de Hung Vû qui fut le prémier Empereur de la famille impériale, la derniere éteinte. Il étoit Bonze, & s'étant mis à la teſte d'une troupe de voleurs, il uſurpa l'empire, demeurant, comme il étoit auparavant, athée & idolatre. Les Mandarins font auſſi de ſemblables prieres dans les grandes ſéchereſſes ou autres calamités ſemblables : j'en ai quelquefois été témoin oculaire. Ils vont, en habit & en poſture de pénitens, implorer non ſeulement le ciel & la terre, mais encore les fontaines & tout ce qui leur vient à l'eſprit : de ſorte que, s'il eſt vrai, comme le dit l'Hiſtorien, que les prédicateurs de l'Evangile puiſſent propoſer l'exemple de *Ching tang*, & y trouver quelque rapport à la charité de notre Seigneur Jeſus-Chriſt, on pourroit faire le même uſage de mille autres exemples qu'on a devant les yeux. Voiez les Mémoires du P. Le Comte 2. part. 2. lettre.

Il n'y a rien de plus ordinaire à la Chine que de voir l'Empereur & les Mandarins courir avec empreſſement aux temples des Idoles, pour détourner de ſemblables malheurs ; & il ne laiſſe pas d'arriver que Dieu envoie le beautemps ou la pluie, ou qu'il accorde d'autres faveurs pareilles à ces malheureux qui s'en croient redevables à leurs Idoles. Pour nous, qu'en pouvons-nous conclurre, ſinon qu'il faut adorer la Providence de Dieu *qui fait lever le ſoleil ſur les bons & ſur les méchans, & fait pleuvoir ſur les juſtes & ſur les pécheurs?* Mat. 5. 45.

Voilà ſur quoi cet Hiſtorien ſe fonde pour aſſurer comme une choſe conſtante, qu'*on trouve dans les livres des Lettrés chinois des veſtiges très clairs & très marqués de la connoiſſance de Dieu.* Ce ſont là toutes ſes preuves, car il n'en rapporte point d'autres; & c'eſt ſur cela ſeul qu'il a cru pouvoir ſe récrier comme il fait, *ſur le bonheur ineſtimable qu'ont eu les Chinois d'avoir connu le vrai Dieu, l'être ſouverain, dès la fondation de leur Empire.* En quoi cet Auteur eſt d'autant plus coupable, qu'on ne doute point que le R. Pere Viſdelou, préſentement Evêque de Claudiopolis, après avoir vu toutes les fauſſetés, & toutes les fables dont le P. Le Comte a farci ſes nouveaux Mémoires ſur l'état préſent de la Chine, n'en ait donné avis à ce Pere, ou aux Jéſuites François ſes confreres.

Pag. 574. §. 18.

§. IV.

De l'état préſent de la religion des Chinois.

L'Auteur ne ſe renferme pas même dans ces bornes, il va plus loin, comme je l'ai fait remarquer; & enchériſſant encore ſur les vaines idées du P. Ricci, du P. Le Comte même, & des autres Jéſuites, il a la témérité d'aſſurer hardiment que juſqu'à préſent la connoiſſance & le culte du vrai Dieu ſe ſont conſervés à la Chine ſans aucune altération.

C'eſt dans un livre publié à Pékin par les Jéſuites, la prémiere année de ce ſiecle,

cle, & préſenté au S. Siege un ou deux ans après, que notre Hiſtorien a puiſé cette erreur groſſiere. Car les RR. Peres ne pouvant abſolument concilier les Réponſes que l'Empereur avoit faites à leurs queſtions avec le ſentiment du P. Ricci & des autres Jéſuites touchant l'athéiſme des Chinois, & ſe ſentant accablés du poids de l'argument qu'on tire de ce que tous les Lettrés à la Chine ont été de purs athées, & que cela eſt vrai au moins de tous les Lettrés modernes depuis pluſieurs ſiecles, de l'aveu même du P. Ricci, ils ont pris le parti, non de dénouer, mais de trancher ce nœud, en ſoutenant ce paradoxe, que les Chinois tant modernes qu'anciens ont toujours eu la connoiſſance & le culte du vrai Dieu, de ſorte que par un prodige inouï, les Jéſuites en un moment ont converti une infinité d'Athées, reconnus pour tels par le P. Ricci, en véritables adorateurs du Dieu ſupreme que les Chretiens adorent.

Dans le deſſein de ſoutenir le malheureux engagement où ils ſont, ils n'ont pu prendre d'autre parti. Car s'ils ſe bornoient, comme leur P. Ricci, à dire que les anciens Chinois connoiſſoient & adoroient le vrai Dieu, mais que dans la ſuite leur Philoſophie avoit dégénéré en pur athéiſme, ils ſeroient obligés de dire auſſi (ce qui ſeroit un paradoxe très choquant) que le P. Ricci & les autres Européans ont mieux compris le ſens & la doctrine des prémiers Philoſophes de la Chine, que n'ont fait

tous les Interpretes chinois juſqu'à préſent.

Mais les Peres de Pékin n'ont pas ſongé qu'en voulant éviter un inconvénient, ils ſont tombés dans un autre. Car voici encore un autre paradoxe non moins incroiable, qu'ils entreprennent pourtant de faire croire à tout le monde; ſavoir qu'eux, Jéſuites fort ignorans, comme le Cardinal de Tournon Légat Apoſtolique & beaucoup d'autres leur en ont rendu témoignage, eux, dis-je, Jéſuites très ignorans, entendent mieux le ſens & la doctrine des Lettrés modernes de la Chine que le P. Ricci même, cet homme incomparable, ſelon eux, *qui*, au dire de l'Hiſtorien, *étoit l'admiration de toute la Chine, qui y étoit regardé avec étonnement comme un homme divin, & qui entendoit preſque mieux que les Chinois mêmes, les caracteres de la Chine.* Car enfin ces hommes que le P. Ricci a autrefois condamnés comme des gens qui faiſoient une profeſſion ouverte d'athéiſme, les Jéſuites de Pékin les proſnent préſentement comme des adorateurs du vrai Dieu.

L'Hiſtorien veut bien prendre ſur lui, & mettre ſur le compte de ſa compagnie une abſurdité ſi étrange. Il l'adopte dans ſon hiſtoire; & pour la ſoutenir, il apporte trois preuves qu'il a tirées du livre des Jéſuites de Pékin, dont je viens de parler; & il tâche de les faire valoir, nonobſtant la réfutation qu'on en a faite depuis long-temps en répondant à ce livre.

Sa

Sa premiére preuve eſt tirée de ce qu'il y a à Pekin deux temples, conſacrés, l'un au ciel, l'autre à la terre. Voici de quelle maniere l'Hiſtorien s'explique. *Entre pluſieurs preuves qu'on pourroit apporter* pour faire voir que même les Chinois modernes connoiſſent & adorent le vrai Dieu) *une des plus convaincantes, c'eſt qu'encore aujourd'hui on voit à Pékin deux temples très anciens, l'un appellé* tien tan, & *l'autre* ty tan. Notre Hiſtorien n'a point voulu traduire ces deux mots chinois; il a mieux aimé diſſimuler la vérité que d'effaroucher ici le Lecteur, comme il ſeroit arrivé, s'il lui eût appris que ces mots ſignifient, le prémier, *le temple du ciel*; le ſecond, *le temple de la terre*. Pag. 575. col. 2.

Avant que les Jéſuites euſſent publié leur fameux livre de Pékin, il y a * dix ans; c'étoit une choſe ſans exemple dans l'Egliſe de Dieu, & dont on n'avoit point encore entendu parler, qu'on eût entrepris ſérieuſement de prouver qu'un grand peuple a connu & adoré le vrai Dieu, parcequ'il a bâti & conſacré deux temples en l'honneur du ciel & de la terre. Eſt-ce que Noé ou Sem, par l'effet d'une prédilection particuliere, ont inſtruit les Chinois & leur ont recommandé, préférablement à tous les autres peuples, de conſtruire ces deux temples? mais non; l'Hiſtorien ſe trompe groſſierement, quand il dit que ces deux temples ſont *très anciens*. Il eſt vrai que les ſacrifices qu'on offre au ciel & à la terre ſont très anciens & de temps immémorial à la Chine; * en 1702.

ne ; mais les temples ſont aſſez récens : car on avoit toujours offert les ſacrifices ſur la terre nue, dans des lieux découverts & expoſés à l'air, juſqu'à l'Empereur *Hung vit*, qui le prémier s'aviſa de bâtir un temple au ciel, il y a environ trois cens ſoixante ans.

Le P. Ricci parle ainſi de ces deux temples : *Le Roi de la Chine*, dit-il, *a deux temples magnifiques, dont l'un eſt conſacré au ciel, & l'autre à la terre. Il y ſacrifie en l'honneur du ciel & de la terre des bœufs & des moutons en grand nombre, & ces ſacrifices ſont accompagnés de beaucoup de cérémonies. Quant aux autres eſprits des montagnes, des fleuves, & des quatre parties du monde, il n'y a que les Magiſtrats qui aient droit de leur ſacrifier. Les Sacrificateurs* Tao çù *font leur demeure dans les temples du Roi, conſacrés au ciel & à la terre, & ſont préſens aux ſacrifices qui ſont offerts par le Roi.* Quoi donc, ces Prêtres des Démons, ces *Tao çù*, les Jéſuites nous les feront paſſer pour les adorateurs du vrai Dieu, & les habitans de ſon temple !

Le P. Magaillans compte, entre autres, ſept temples particuliers de l'Empereur. *Il y en a deux*, dit-il, *qui ſont conſacrés au ciel. Le prémier conſiſte en une ſalle très vaſte, dont le faiſte eſt fort élevé & arrondi. Cette ſalle repréſente le ciel.* (Je m'étonne qu'il n'ait pas dit, *repréſente Dieu.*) *Elle eſt ſoutenue par quatrevint-deux colomnes de couleur bleüe. C'eſt là que l'Empereur offre le ſacrifice au jour & au moment du ſolſtice d'hyver. Le troiſieme temple eſt conſacré à la terre.*

terre. L'Empereur y ſacrifie au Dieu de la terre. Le quatrieme & le cinquieme ſont conſacrés au ſoleil & à la lune. Dans le prémier, l'Empereur ſacrifie au ſoleil, à l'équinoxe du printemps; dans le ſecond, à la lune, à l'équinoxe d'automne. Le ſixieme s'appelle ty vam miao, *c'eſt-à-dire, le temple de tous les Rois défunts. Le ſeptieme ſe nomme* Chim hoam miao, *le temple de l'eſprit qui garde les murs.* C'eſt ainſi que s'explique ce Pere. Il faut remarquer que *Chim Hoam* eſt une fameuſe Idole de la Chine qu'on y adore dans toutes les villes. Je croi que perſonne n'en diſconvient à préſent : je dis, à préſent, car les Jéſuites pendant un temps ſe ſont aviſés de donner à cette idole le nom d'Ange. Si avec tout cela les Chinois connoiſſent & adorent le vrai Dieu, il faut avouer que nulle part ailleurs le Dieu des Chretiens ne s'eſt trouvé en ſi grande compagnie; mais, raillerie à part, les Jéſuites ne devroient-ils pas mourir de honte de nous parler de ces temples comme de lieux où le vrai Dieu eſt honoré, & de faire paſſer l'idolatrie chinoiſe pour un culte religieux rendu au Dieu des Chretiens?

L'Hiſtorien de la Societé continue ainſi: *Dans le prémier de ces deux temples qu'on voit à Pékin, on lit des deux côtés du temple cette inſcription en caracteres chinois* Hoang tien xang ty, *& en langue tartare* Terghiab cai han, *c'eſt-à-dire*, Haut & ſupreme Seigneur. *Du côté qui regarde le midi on voit ſur le frontiſpice de la porte ces mots écrits du même caractere :* Le temple du

ſou-

ſouverain Seigneur du ciel, *& du côté du nord, ces mots ci*, La ſalle du ſouverain Seigneur du ciel. *Ces deux inſcriptions ont été examinées dans les tribunaux ſuprêmes de l'Empire, & par l'Empereur même; & on a jugé & déclaré qu'elles étoient très vraies.*

Voilà ſans doute un bel argument pour prouver que c'eſt en l'honneur du vrai Dieu que ce temple eſt bâti. Il n'y a point d'Athée qui ne parle de la même maniere à la Chine; & les anciens Romains en auroient pu dire autant de leur Jupiter. J'avoue que je n'entens point la langue Tartare, mais je ſuis aſſez inſtruit de celle de la Chine pour dire avec aſſurance que ces mots Chinois, *Hoang tien xang ty* ne ſignifient point *Haut & ſupreme Seigneur du ciel*, mais ſignifient mot à mot: *Le ciel roial ſuprême Empereur*: & ſi les Jéſuites ſentoient la force de la phraſe chinoiſe, ils verroient bien que ce mot, *Hoang* qui ne ſignifie pas *haut*, mais *auguſte* ou *roial*, doit néceſſairement ſe rapporter au mot *ciel*; enſorte que tout au plus ils pourroient prétendre que l'inſcription ſignifie, *Le ſupreme Empereur du ciel roial*. Mais ce n'eſt pas encore là le ſens qu'y donnent les Chinois. Ils conviennent tous que dans cette inſcription le mot de *ciel* n'eſt point, comme nous dirions, au génitif, mais qu'il eſt au nominatif; & que le vrai ſens en eſt que *Le ciel roial* même eſt le *ſupreme Empereur*.

L'Hiſtorien ſupprime habilement les termes chinois des deux autres inſcriptions, qui découvriroient trop manifeſte-

ment

ment l'illuſion que les Jéſuites font au Public. Nous les trouvons dans le livre qu'ils ont publié à Pékin. La prémiere eſt *Hoang Kiun yn* ; aucun de ces trois mots ne ſignifie le *ciel*, aucun ne ſignifie proprement le *ſuprême Seigneur*. Ces deux prémiers caracteres chinois, *Hoang Kiun*, ſignifient l'*Empereur*, mais avec une épithete qui marque quelque excellence, comme nous dirions *l'Auguſte Empereur*, ou *le roial Empereur* ; & les trois caracteres enſemble ne ſignifient rien autre choſe ſinon *le temple de l'auguſte Empereur*. Les termes de la ſeconde inſcription ſont, *Hoang kien tien*, ce qui ſignifie mot à mot : *Le temple du ciel roial*. Il n'y a pas là le moindre mot de *ſuprême Seigneur* ; mais ce qui eſt ici très remarquable, c'eſt que le mot chinois *Kien* pris éxactement dans ſa ſignification propre & naturelle, ſignifie le ciel matériel ; ce qui eſt ſi vrai que le P. Le Faure Jéſuite, dans un traité qu'il a compoſé au nom de toute la miſſion, (après avoir parlé des mots chinois qui ſignifient le ciel & la terre) ajoute ce qui ſuit : *Les Chinois ont encore d'autres termes pour ſignifier le ciel & la terre par rapport à leurs effets, ſavoir* Kien & Kuen : *mais ils ne s'en ſervent jamais pour déſigner la cauſe immaterielle, c'eſt-à-dire, pour ſignifier Dieu.* Ainſi l'explication que j'ai donnée des caracteres chinois qui compoſent ces trois inſcriptions eſt ſi certaine, qu'on ne pourroit la révoquer en doute que par une extreme ignorance.

Je

Je ne ſai quel ſens les tribunaux de Pékin donnent aux mots qui compoſent ces mêmes inſcriptions en langue tartare ; mais il ſeroit bien étonnant que *dans cette fameuſe Babylone*, comme les Jéſuites appellent la ville de Pékin, *dans ce centre de l'erreur, cet azyle de l'athéïſme, ce centre de l'idolatrie*, le temple du vrai Dieu fût marqué par de ſi nobles inſcriptions, & ſon culte relevé en termes ſi magnifiques ; d'autant plus qu'à la Chine les Mandarins qui préſident à ces tribunaux, ſont de francs athées, ſi jamais il en fut. C'eſt de quoi l'on ne peut douter pour peu qu'on connoiſſe les affaires de la Chine.

Hiſtoire de l'Edit de l'Empereur de la Chine Liv. 1. p. 3.

Enfin ces inſcriptions & ces titres que les Jéſuites expliquent comme il leur plait, quand ils les traduiſent en latin, ſont ſi peu propres à la Chine pour y faire naître l'idée du vrai Dieu, que les Chinois s'en ſervent ordinairement pour déſigner les deux plus célebres idoles de ces pays-là, *Foë* & *Lao Kiun*. On les voit par tout dans les temples, dans les rues, dans les places publiques avec ces inſcriptions : *Tien chun*. Le Seigneur du ciel ; *Ta tien chun*, le grand Seigneur du ciel : *Kao xang ty*, le haut & ſupreme Empereur.

Les ſacrifices qu'on y offre, continue l'Hiſtorien parlant de ces deux temples de Pékin, *ont un fort grand rapport aux ſacrifices qu'on offroit dans la loi de nature, & ſous la loi écrite. Les prieres & les vœux que fait l'Empereur pendant le ſacrifice, ſont conçus à peu près dans les mêmes termes, & ont le même ſens que les prieres des anciens adorateurs*

rateurs du vrai Dieu, & il finit ordinairement ſes prieres par ces mots: „ Le ſouverain Seigneur a commandé, & les trois „ principales parties du monde ont été „ faites, le ciel, la terre & l'homme. „ Moi ſoumis, je ſupplie humblement „ qu'il ſoit accordé aux défunts Empe„ reurs mes ancêtres, dont les noms ſont „ écrits ici, de jouïr pendant toute l'é„ ternité du bonheur de votre préſence „ dans la roiale & céleſte cour.

Il ſeroit trop long de m'amuſer ici à réfuter de pareilles ſotiſes. J'y ai répondu de reſte dans mes Remarques ſur le livre des Jéſuites de Pékin. Je me contente de demander ici où ces Peres ont trouvé que dans la loi de nature, & ſous la loi écrite, on ait offert à Dieu des ſacrifices dans un temple conſacré à la terre; où ont-ils trouvé qu'en ſacrifiant au vrai Dieu, on lui ait aſſocié le ſoleil, la lune, les ancêtres, & l'idole *Ching Hoang*, ſans parler ici de toutes les differentes parties du ciel & de la terre qui ont auſſi leur part à ces ſacrifices? Et quant à cette chimérique formule de prieres que les Jéſuites mettent à la bouche de l'Empereur, je prie ces Peres de me dire comment il eſt poſſible que le P. Matthieu Ricci, *cet homme divin*, ſelon eux, & le P. Martini qu'on peut regarder comme un autre Ricci, n'en aient eu aucune connoiſſance, & qu'ils aient avoué au contraire que *Les vrais Lettrés ne connoiſſent & n'enſeignent ni le Créateur du monde, ni la maniere dont le monde a été créé; qu'ils s'ima-*

s'imaginent que tout a été produit par hazard, & que jamais ils ne parlent d'un Etre ſuprême, créateur de l'Univers.

Je me ſouviens qu'étant à la Chine, & m'entretenant avec un célebre Jéſuite du livre que ces Peres ont publié à Pékin, la converſation tomba ſur cette admirable formule qui ſert de concluſion, ſi on en croit ce livre, aux prieres que fait l'Empereur en recommandant ſes Ancêtres au ſouverain Seigneur, & en le priant *de leur accorder la grace de jouïr éternellement du bonheur de ſa préſence dans la roiale & céleſte cour*, il me dit en riant qu'il n'y manquoit plus qu'un *De profundis*. En effet on auroit peine à trouver dans toute l'Ecriture ſainte un paſſage plus clair & plus précis pour prouver le Purgatoire, & l'uſage de prier Dieu pour les Défunts.

Mais les Révérends Peres ſont dans l'erreur ſur ce point; car dans ces occaſions on ne dit pas un ſeul mot *du bonheur de la préſence du ſouverain Seigneur*, & on ne voit point les noms des Empereurs défunts ancêtres de l'Empereur régnant. Il y a ſeulement une tablette ſur laquelle eſt écrit le nom ſeul du chef de la famille régnante, & qui eſt regardé comme le prémier des ancêtres de l'Empereur. C'eſt uniquement pour ce Chef de la famille régnante que l'Empereur à la fin du ſacrifice demande qu'il ſoit éternellement dans la compagnie du ciel. Pour mieux entendre ceci, il faut remarquer que c'eſt une coutume établie à la Chine que, quand

quand on offre le ſacrifice au Ciel, on y joigne le Chef de la famille impériale qui regne actuellement, pour partager avec le ciel la fumée des victimes & de l'encens. Or demander que ce Chef de la famille ait éternellement part aux ſacrifices qu'on offre au ciel, c'eſt demander que la famille impériale ſubſiſte éternellement; car dès qu'elle vient à manquer, ce n'eſt plus le chef de la famille éteinte, c'eſt un des ancêtres du nouvel Empereur qui devient le compagnon du ciel, & reçoit la fumée des ſacrifices.

L'inſcription du temple Ty tan *conſacré au Seigneur de la terre*, dit l'Hiſtorien, *eſt ainſi conçue en langue chinoiſe*, Hoang ty ky, *& en langue Tartare* Naihan, *c'eſt-à-dire*, le ſupreme Seigneur de la terre; *& on lit ſur le frontiſpice du temple:* La maiſon du ſupreme Seigneur de la terre.

L'Hiſtorien, pour cacher la honte de ſes Confreres, diſſimule que ces deux mots chinois, *Ty tan*, ſignifient le temple de la terre; mais au moins en le traduiſant, il devoit mettre au feminin le mot latin dont il ſe ſert; &, au lieu de dire le *Souverain Seigneur*, dire la *Souveraine Dame*, comme Ciceron remarque que les Romains l'ont fait en parlant de Junon. Car il eſt certain que comme les Chinois donnent au ciel le nom de pere, de mari, d'empereur; auſſi ils donnent à la terre le nom de mere, de femme, d'imperatrice; or les Romains n'auroient point fait difficulté d'appeller Cybele, *La ſouveraine Dame de la terre.*

Quant

Quant aux paroles chinoiſes de la prémiere inſcription, *Hoang Ty ky*, (que l'Hiſtorien a traduites par ces mots, *Le ſupreme Seigneur de la terre*,) il eſt indubitable qu'elles ne ſignifient rien autre choſe, ſelon la propriété de la langue chinoiſe, ſinon *Le roial eſprit de la terre.* Pour la ſeconde inſcription, que l'Hiſtorien ne rapporte point en chinois (ſe contentant d'en donner la traduction en latin) on la trouve ainſi marquée dans le livre des Jéſuites de Pékin *Hoang ky xe*, ce qui ne ſignifie pas, *La maiſon du ſupreme Seigneur de la terre*, mais *Le temple du roial eſprit de la terre.*

J'ai déja fait remarquer que ce mot *ky* ſignifie toujours *L'eſprit de la terre*, ou, ſi on le prend au nombre pluriel, *Les eſprits de la terre* proprement dits, entant que diſtingués des *Eſprits du ciel & des choſes céleſtes*, de ſorte que le mot *ky* ſe dit des montagnes, des fleuves, des mers &c.; & ce *roial eſprit de la terre*, ſelon l'opinion des Chinois, eſt auſſi diſtingué de l'*eſprit du ciel*, que, parmi les Romains, Cybele étoit diſtinguée de Junon, comme je l'ai démontré cent fois, ſur quoi on peut voir mes Remarques ſur le livre des Jéſuites de Pékin.

Le ſecond argument du Révérend Pere conſiſte à ſoutenir que *les annales chinoiſes confirment ſon ſentiment, & qu'on y trouve que le mot* Ty, *qui fait partie de cette inſcription*, Xang Ty, *ſignifie*, Le Seigneur & le recteur du ciel, dont l'excellence n'a rien d'égal, *& que ce ſupreme Seigneur eſt auſſi appel-*

appellé créateur & conſervateur de toutes choſes, pénétrant dans le fond des plus ſecretes penſées des hommes, rémunérateur des bons, & vangeur des méchans, & *ſelon toute la force de l'expreſſion chinoiſe*, la ſainte intelligence.

Mais quand j'accorderois tout cela, il ſeroit encore certain que les Chinois ne diroient rien de leur *Xang Ty*, que les Romains n'aient dit de leur Jupiter. Ils l'ont appellé *Jupiter tout-puiſſant*, *le Roi de l'Olympe*, *le créateur des hommes*, *à qui tout eſt ſoumis : O vous*, diſent leurs Poëtes, *qui gouvernez les Hommes & les Dieux par des loix éternelles. Mortels avertis par mon exemple*, *inſtruiſez vous des regles de la juſtice*, *& apprenez à ne point mépriſer les Dieux.*

Mais il s'en faut bien que les Chinois ne parlent ainſi de leur *Xang ty* ; & les Jéſuites ſont là deſſus dans un étrange égarement.

1. Ils traduiſent ces deux mots chinois, *Chù Chay* par *Seigneur Recteur*, au lieu que ces mots, de l'aveu de tous les Chinois, ſignifient ſeulement *la vertu dominante du ciel.* C'eſt ainſi que l'expliquent tous ceux qui ont fait des dictionnaires des mots chinois, lorſqu'ils viennent à expliquer les différentes parties du ciel. Si on conſidere, diſent-ils, l'éloignement où le ciel eſt de nous, on l'appelle haut ; ſi on conſidere ſa couleur, on l'appelle bleu ; ſi on conſidere la vertu qui domine en lui, *y Chu Chai*, on l'appelle Empereur ou Dominant.

a. Les Chinois, quand ils parlent de morale, diſent ordinairement que toutes les ames après la mort ſont élevées au ciel; mais il faut voir dans leurs livres de Phyſique de quelle maniere ils l'entendent.

Il eſt certain, & le P. le Faure le témoigne, que *les anciens Philoſophes de la Chine n'ont jamais dit un ſeul mot de l'Enfer.* Le P. Ricci avoit dit avant lui: * *Dans cette loi, on parle aſſez de la récompenſe des bons & de la punition des méchans: mais l'opinion commune eſt que tout cela ne regarde que la vie préſente, pendant laquelle les hommes ſont traités ſelon qu'ils l'ont mérité; ou, s'ils ne le ſont pas, tout cela retombe ſur leurs deſcendans qui ſont récompenſés ou punis pour les bonnes ou mauvaiſes actions de leurs ancêtres. Il ne paroît pas que les anciens Philoſophes chinois aient douté de l'immortalité de l'ame, car ils parlent ſouvent de ceux qui ſont morts depuis long-temps, comme d'habitans du ciel; mais ils ne diſent rien du ſupplice de l'enfer. Les Lettrés modernes ſe ſont fort écartés des anciens, touchant l'immortalité de l'ame; car les modernes croient que l'ame s'éteint avec le corps, un peu de temps après, de ſorte qu'ils ne diſent rien ni de la demeure du ciel pour les bons, ni du tourment de l'enfer pour les méchans.*

* V. Expeditio ſinica du P. Trigault Liv. 1. c. 10.

C'eſt un grand aveuglement au Pere Ricci, d'avoir voulu mettre une telle différence entre les opinions des anciens Lettrés de la Chine, & des modernes, comme s'il n'avoit pas vu cent fois dans tous

tous les livres les plus récens, que les modernes parlent de la même maniere que les anciens, des ames qui selon les uns & les autres, subsistent encore après la mort des corps, & habitent dans le ciel. Je défie toute la Société ensemble de me produire un seul passage des anciens Lettrés, auquel je n'en oppose un tout semblable tiré des modernes, & particulierement de ceux qui ont été certainement athées. Cependant, nonobstant leur athéisme, ils parlent ainsi de l'ame & des esprits; mais c'est qu'ils ont une maniere particuliere d'expliquer tout cela selon certains principes de physique, ou qu'ils ont trouvés, ou qui leur ont été laissés par Confucius, qui font voir qu'eux & leur Confucius ont été d'insignes athées.

Le Pere Ricci louoit fort Confucius en présence des Chinois, de ce que ce Philosophe *ignorant l'état des ames dans l'autre vie, avoit mieux aimé n'en rien dire du tout que d'en dire des choses fabuleuses, & de ce qu'il s'étoit renfermé à donner des preceptes de morale pour enseigner aux hommes à régler leur vie, à conduire leur famille, à bien gouverner un royaume, selon les regles de la justice & par rapport au bien commun.*

Le P. Ricci ne pouvoit rien dire de plus propre à convaincre tout le monde que Confucius étoit un Athée, car c'est ainsi que les Athées parlent à la Chine & par toute la terre; & si Confucius a été dans une profonde ignorance de tout ce qui regarde l'autre vie, il n'y a certaine-

ment perſonne à la Chine qui oſe ſe vanter d'être plus éclairé que ce Philoſophe. Il eſt vrai que les Chinois s'accordent tous à dire que pendant cette vie le ciel fait du bien aux bons & du mal aux méchans, mais ce n'eſt point avec connoiſſance ni avec choix, c'eſt, diſent-ils, par une aveugle néceſſité, comme il eſt néceſſaire qu'on entende le retentiſſement d'une tymbale lorſqu'elle eſt frappée.

C'eſt une remarque faite il y a long-temps par les plus ſavans Lettrés de la Chine, que la ſecte de *Foë* y fit d'abord de grands progrès, parce qu'elle enſeignoit aux hommes qu'après cette vie il y avoit un paradis à eſpérer & un enfer à craindre; que les bons ſeroient récompenſés, & les méchans punis, ce qui touchoit extrémément le peuple. Le P. Ricci le reconnoît lui même * que *cette Secte de Foë fut reçue d'abord avec de grands applaudiſſemens, parce qu'elle enſeignoit l'immortalité de l'ame, & après cette vie la récompenſe des bons & la punition des méchans.* En effet la ſecte des Lettrés de la Chine a quelque choſe de rebûtant; c'eſt une Philoſophie aride & décharnée, qui ne contente point le cœur humain; ainſi les peuples cherchoient avec empreſſement dans une ſecte étrangere, ce qui manquoit aux Philoſophes de leur pays.

* Expedi tio ſinica Liv. 1. Chap. 10.

3. Enfin tout ce que l'Hiſtorien dit de plus magnifique & de plus exaggéré du *Xang ty*, on le trouve en termes exprès dans tous les Auteurs, qui, ſelon le P. Ricci

Ricci même, ont fait profession d'athéisme; & il y a déja longtemps que j'ai défié toute la Société jusqu'au dernier Jésuite, de me produire un seul passage où Confucius fît l'éloge du *Xang ty*, auquel je n'en puisse opposer ou de semblables, ou même de plus forts, tirés du Docteur *Chù Vuén Kung* qui est reconnu pour le Chef des Athées.

Le troisieme & dernier argument dont se sert l'Historien, est une preuve complete de l'ignorance & de l'aveuglement des Jésuites qui ont composé le livre publié à Pékin, car c'est de là que notre Auteur l'a tiré. *Que doit-on penser*, dit-il, *quand on fait réflexion que la plus grande partie du peuple s'accorde dans l'idée qu'il a d'un Dieu, & que dans presque toutes les maisons, même des Lettrés, on voit exposée à la vénération de toute la famille une tablete de bois sur laquelle ces mots sont écrits en caracteres Chinois:* LE VRAI SEIGNEUR DU CIEL, DE LA TERRE ET DE TOUTES CHOSES.

L'aveuglement des Jésuites consiste en ce qu'ils apportent pour preuve que les Chinois connoissent & honorent le vrai Dieu, cette tablette tracée de caracteres chinois que les *Tao çu*, ces faux prêtres des Idoles, distribuent au peuple, & que les Gentils ont coutume de prendre dans leurs maisons en l'honneur de *Lao Kiun* qui est la principale idole de cette secte. N'est-ce pas nous donner là pour preuve de l'honneur que les Chinois rendent au vrai Dieu, un * blaspheme horrible dont

* Ce blaspheme

consiste en ce que cette secte attribue les titres du vrai Dieu à l'idole *Lao-Kium*; d'où les Jésuites concluent mal à propos que les Chinois honorent le vrai Dieu.

tous ceux qui ont été à la Chine ont été témoins.

Les mêmes Bonzes distribuent pareillement une semblable tablette d'un autre imposteur de la même secte nommé *Chang y*; & les Prêtres de la secte de *Foë* font la même chose à l'égard de cette idole. C'est une chose très ordinaire à la Chine que d'y voir ces idoles de *Lao Kium*, de *Foë*, & de ce *Chang y*, dont je viens de parler, qui très communément dans les inscriptions sont honorés, chacun en particulier, du titre de *Grand Seigneur du ciel*, *Haut & suprême Empereur*, *Grand Recteur du ciel*.

Tous ces titres donnés aux idoles des Payens font bien voir l'extravagance & l'aveuglement des Jésuites qui veulent conclurre de là que les Chinois connoissent & adorent le Dieu des Chretiens. C'est tout comme si l'on vouloit prouver que les adorateurs de Baal, de Moloch & d'autres semblables idoles connoissoient le vrai Dieu, parce-qu'ils donnoient à ces idoles quelques-uns des titres qui ne conviennent qu'à Dieu, comme les Idolatres de la Chine l'ont toujours fait, & le font encore constamment à l'égard de leurs principales idoles.

§. V.

De Saint Thomas Apôtre.

Il étoit digne de ceux qui ont pris une célebre idole des Chinois pour le Dieu

des

des Chretiens, de prendre auſſi un fameux Bonze pour un Apôtre de Jeſus-Chriſt. Voici de quelle maniere parle l'Hiſtorien, après le P. Magaillans & le P. Le Comte. *Si c'a été un effet ſingulier de la bonté & de la providence de Dieu ſur les Chinois, que ces peuples dès les premiers temps aient eu la connoiſſance du vrai Dieu, & l'aient conſervée juſqu'à ce jour; on doit auſſi regarder comme une grace très ſinguliere de la même providence que la religion chrétienne ait été prêchée dans cet empire dès les premiers temps du Chriſtianiſme. Bien des raiſons nous font croire que l'Evangile y a été annoncé dès le temps même que les Apôtres ont commencé à la prêcher aux nations. Un jour l'Empereur s'entretenant avec les Peres de la Compagnie, trouvoit étrange que l'Evangile eût été annoncé ſi tard à la Chine. . . . Mais ces Peres s'étant appliqués à approfondir un point de cette importance, firent voir à l'Empereur que la Chine de ce côté là n'avoit aucun ſujet de ſe plaindre que Dieu l'eût négligée. Ils lui préſenterent de très anciens monumens chinois, où l'on trouve en termes exprès qu'un homme extraordinaire, recommandable par la ſainteté de ſa vie, par ſes vertus & par ſes miracles étoit venu à la Chine, & qu'il y avoit annoncé une doctrine toute céleſte. Or ſi on ſuppoſe les années, ſelon le calcul de la chronologie chinoiſe, on trouve que le temps de la prédication de cet homme ſi admirable tombe juſtement dans le temps de S. Thomas Apôtre.*

Voiez les nouveaux Mémoires de la Chine par le Pere Le Comte Tom. 2. Let. 1.

Le P. Magaillans parle ainſi de ce fait: *Il eſt très vraiſemblable*, dit-il, *que l'Apôtre* Rel. pag. 347.

S. Thomas eſt venu à la Chine, & qu'il y a demeuré quelque temps, parceque les anciennes hiſtoires & les annales de la Chine rapportent, que dans le temps que régnoit la famille impériale, nommée Han (*& c'eſt en ce temps là que Jeſus-Chriſt eſt né, & qu'il eſt mort,*) *un homme célebre par ſa ſainteté, nommé* Tamo, *& qui annonçoit une loi ſainte, paſſa des Indes à la Chine; que les Bonzes s'oppoſerent fortement à lui, & qu'ils le perſécuterent ſi cruellement que, voïant qu'il n'y avoit là aucun fruit à faire, il retourna aux Indes. Il marchoit toujours nu-teſte, un bâton à la main; & manquant un jour de barque pour paſſer la grande riviere de* Kiang, *parceque tout le monde étoit prévenu contre lui par l'artifice des Bonzes, il la paſſa à pied ſec. On rapporte encore beaucoup d'autres miracles qu'il a faits. Au reſte il n'eſt point étonnant que les Chinois l'appellent* Tamo, *& non pas* Thomas. *Comme nous corrompons les mots Chinois pour les exprimer en notre langue, de même les Chinois défigurent quelquefois ſi fort les mots des autres langues qu'on ne peut plus les reconnoître. Les Portugais n'ont pas moins défiguré le nom de* Thomas, *qu'ils appellent* Tomé.

Nouveaux Mémoires de la Chine Tom. 2. Let. 3.

Le P. Le Comte dit la même choſe en moins de paroles: *Il eſt très probable que S. Thomas étant aux Indes n'aura pas négligé la plus belle partie de l'orient, & qu'il aura prêché l'Evangile à la Chine. Cette conjecture eſt d'autant plus forte, qu'on lit dans l'hiſtoire chinoiſe qu'un homme entra dans la Chine & y prêcha une doctrine céleſte. Ce n'étoit pas, ajoute l'hiſtoire, un homme ordinaire;*

maire; ſa vie, ſes miracles, & ſes vertus le faiſoient admirer de tout le monde.

Je ne ſai point ſi S. Thomas a pénétré juſqu'à la Chine, ainſi je n'en dirai rien: mais il y a là deſſus deux choſes très certaines.

La prémiere, c'eſt qu'en aucun endroit de l'hiſtoire de la Chine il n'eſt parlé de la venue de S. Thomas en ce roiaume; on n'en trouve pas le moindre veſtige. Auſſi quoique le P. Ricci, ſur la foi de quelques livres de Malabar, ait été perſuadé que S. Thomas avoit été à la Chine, toutefois il s'eſt bien gardé de citer ſur ce fait l'hiſtoire de la Chine.

La ſeconde, c'eſt qu'il eſt certain que cet homme merveilleux, que notre Hiſtorien & le P. Le Comte ne nomment point, & que le P. Magaillans appelle *Tamo*, étoit un miſérable, qui a été à la Chine le chef d'une des branches de la ſecte de *Foé*. Car cette ſecte s'étant diviſée, *Tamo* fut le chef d'un des deux partis. Les Chinois en content bien des choſes fabuleuſes.

De plus, il eſt faux, même ſelon le calcul de la chronologie chinoiſe, que cet Impoſteur ait vécu en même temps que l'Apôtre S. Thomas. Car les Chinois qui en ont écrit, s'accordent tous à dire que *Tamo* vint à la Chine, non pas du temps que régnoit la famille impériale *Han*, comme le dit le P. Magaillans, de quoi les Jéſuites ne ſauroient trouver la moindre trace dans l'hiſtoire chinoiſe; mais qu'il vint pendant que régnoit la famille

Leang, ſous le regne de l'Empereur *Leang Vié ty*, qui monta ſur le thrône l'an 502. de l'ere vulgaire. Cela ſeul doit ſuffire pour faire voir l'abſurdité qu'il y a de confondre *Tamo* avec S. Thomas.

Je n'avois point ouï dire juſqu'à préſent que l'Empereur eût trouvé étrange que l'Evangile ait été annoncé ſi tard aux Chinois. Mais ſi les Jéſuites lui ont fait accroire qu'il avoit été prêché par *Tamo*, & que ce *Tamo* eſt le même que S. Thomas Apôtre, ç'a été le moien, ſans y penſer, de confirmer l'Empereur dans la ſecte de *Foé*, à laquelle il a été fort attaché dès ſon enfance.

Si le P. Ricci n'a pas rapporté cette hiſtoire de *Tamo*, il en rapporte d'autres qui ne valent pas mieux, pour prouver la vérité de la religion chretienne. On en peut juger de même des autres Jéſuites & de leurs fauſſes hiſtoires.

Je ne m'arrête point aux livres des Malabares. Je ne ſai juſqu'à quel point on doit y ajouter foi. Mais il paroît qu'il n'y a pas grand fond à y faire, par ce qu'en rapporte le Pere Ricci, que les Métropolitains de la Chine écrivoient une fois ſous les ſix ans au Patriarche des Indes.

§. VI.

De la ſecte de Foé.

L'Hiſtorien aſſure que la ſecte de *Foé* a été principalement cauſe que la vraie religion s'eſt altérée dans la Chine. *Entre les idoles Chinoiſes*, dit-il, *il n'y en a point* Pag. 574.

de

de plus conſidérable que Fo (ou Foé) *c'étoit une eſpece de Magicien ou Charlatan des Indes. Son grand principe étoit que* Tout eſt ſorti du néant, & tout doit retomber dans le néant. *Cette parole impie donna lieu à l'athéiſme que quelques-uns embraſſerent dans les Indes. Mais cette malheureuſe ſecte, auſſi bien que la ſecte des Idolâtres, condamnées l'une & l'autre à la Chine où elles ſont généralement décriées, doivent moins être regardées comme faiſant partie de la religion chinoiſe, que comme une tache à la même religion.*

Le R. Pere s'explique mal ; il devoit dire que l'athéiſme & l'idolatrie de *Foé* étoient la tache des Chinois, & non pas de la religion chinoiſe. Car tous les Chinois, ſans exception, comme remarque le P. Ricci, ſuivent dans la pratique les trois ſectes qui ont vogue à la Chine ; mais dans la ſpéculative ils diſtinguent éxactement la leur, qui eſt proprement la ſecte ou religion chinoiſe, des deux autres ſectes : & quoique les principes de la ſecte chinoiſe conduiſent néceſſairement à l'athéiſme, cependant c'eſt une ſorte d'athéiſme tout différent de celui des deux autres ſectes. Car ceux qui dans la ſpéculative font profeſſion de la ſecte chinoiſe, nient que *Quelque choſe puiſſe être produit par le néant*, & ils diſputent fortement ſur ce point contre les deux autres ſectes. Ils ſoutiennent que la matiere eſt éternelle, & qu'elle n'a été ni engendrée ni créée ; qu'elle a en elle une vertu naturelle, ſemblable à la vertu qui eſt dans

les ſemences, laquelle produit toutes choſes ; & c'eſt là proprement chez eux le prémier principe, au delà duquel ils ne remontent point. Ceux ci ſont donc athées en ce ſens qu'ils ignorent le créateur du monde, & qu'ils rappellent toutes choſes à un prémier principe dépourvu de raiſon & de ſentiment. Les chefs & les maîtres de cette ſecte ont grand ſoin d'expliquer à leurs diſciples en quoi leur ſecte eſt différente des deux autres. Mais nonobſtant ce qu'ils en diſent dans la ſpéculation des écoles, quand ce vient aux cultes des idoles, qui eſt une choſe de pratique, tous les Chinois ſans exception, depuis le prémier juſqu'au dernier, font profeſſion de ſuivre en même temps les pratiques des trois ſectes.

C'eſt donc une fort grande ignorance de confondre, comme fait l'Hiſtorien, les défauts ou les taches particulieres à la ſecte chinoiſe avec les défauts qui ſont particuliers à la ſecte de *Foé*. La tache qui caractériſe proprement la ſecte Chinoiſe, c'eſt l'athéiſme expliqué en la maniere que j'ai fait, qui conſiſte à honorer le ciel, la terre & les principales parties de la terre, (comme les fleuves, les montagnes &c.) au lieu que les deux autres ſectes rendent leurs hommages à des idoles faites de la main des hommes, ce que n'enſeignent point les Lettrés de la ſecte chinoiſe qui ne propoſent point aux hommes d'autre objet de leur culte que les ouvrages de Dieu dont ils ſe ſont fait des
Sap. XIII. 2. idoles, *prenant plaiſir à en conſidérer la beau-*

beauté; & ne faiſant point attention à celui qui en eſt le créateur, ils ſe ſont imaginé que le feu ou le vent, ou la multitude des étoiles, ou le ſoleil & la lune étoient les Dieux qui gouvernent le monde; & c'eſt encore l'idée qu'ils en ont.

Quant à ce que dit l'Hiſtorien que *l'Empereur & la meilleure partie des Lettrés n'ont que du mépris pour les fables des Bonzes; que le culte des idoles & le dogme inſenſé de l'athéiſme ne ſont tolérés à la Chine, que comme on fait en Europe les héréſies & certains crimes publics; qu'il n'y a proprement que deux religions autoriſées par les loix de cet Empire, la religion chretienne, & le culte d'un ſeul Dieu, qui, au milieu des ténebres de l'ignorance, ſubſiſte ſans altération*: tout cela, dis-je, eſt la fauſſeté même, & l'on ne ſauroit emploier de trop fortes cenſures, pour réprimer une ſi grande témérité. Pag. 575.

Prémierement, que *le culte d'un ſeul Dieu ait toujours ſubſiſté, & qu'il ſubſiſte encore à la Chine ſans altération*, c'eſt un fait auſſi faux que cet oracle du S. Eſprit eſt conforme à la vérité: *Tous les hommes qui n'ont point la connoiſſance de Dieu ne ſont que vanité, qui n'ont pu comprendre par les biens viſibles le ſouverain Etre, & n'ont point reconnu le Créateur par la conſidération de ſes ouvrages.* Sap. XIII. 1.

Secondement, que *le dogme inſenſé de l'athéiſme*, y compris auſſi l'athéiſme de la ſecte des Lettrés, *ne ſoient tolérés à la Chine, que comme on fait en Europe les héréſies & certains crimes publics*, c'eſt la préten-

tention du monde la plus abſurde, & dont il eſt le plus facile de démontrer la fauſſeté. Il ne faut pour cela que faire attention à ce que le P. Martini témoigne dans ſon * Atlas chinois, que dans toutes les écoles, dans tous les examens, dans tous les exercices des Lettrés, on eſt obligé, ſuivant un Edit de l'Empereur, de s'en tenir aux commentaires du Docteur *Chù yuen Kung*, & d'en faire des leçons: car les Jéſuites même regardent ce Docteur comme un inſigne Athée, & le chef des Athées, & ne font point difficulté dans leur fameux livre de Pékin, de l'appeller un Athée politique. Or, cela poſé, peut-on rien voir de plus abſurde que de prétendre qu'à la Chine on ne tolere que ſur le pied des héréſies ou des grands crimes, une doctrine qui eſt regardée avec reſpect comme la doctrine de Confucius & de tout l'Empire, & qui, par autorité publique, eſt enſeignée dans toutes les écoles, & tirée du commentaire d'un inſigne Athée, des ſentimens duquel il n'eſt point permis de s'écarter dans les examens & les exercices publics? *Le commentaire de ce Docteur là*, dit Sémédo, *n'eſt pas moins reſpecté à la Chine, que le texte même de Confucius & de certains autres livres, que les Chinois regardent avec la même vénération que nous l'Ecriture ſainte.* A quoi il faut ajouter que, depuis environ deux mille ans qu'on a commencé à compoſer des commentaires, on ne trouvera pas un ſeul Docteur, approuvé par les Lettrés, qui ne tienne ſur le ſujet de l'athéiſme la même

* Article de la ville de *Kien ning fu*.

Sémédo, pag. 74.

même doctrine que le Docteur *Chu-vuên Kung*, & qui ne la regarde comme la doctrine constante de l'Empire & de la secte des Lettrés ; avec cette seule différence que quelques-uns des plus anciens ont confondu avec la matiere cette vertu que tous les autres disent être attachée à la matiere, comme je l'ai remarqué : mais cette différence ne change rien dans le fond de leur doctrine sur l'athéisme.

Troisiemement, que *la secte de Foé, & le culte des idoles dont cette secte fait profession, ne soient tolérés à la Chine que sur le pied des hérésies & des grands crimes*, c'est une fausseté manifeste, réfutée même par le Pere Ricci, cet homme divin, qui dit * que *l'Empereur* Hung vu, *chef de la famille actuellement* † *régnante, avoit ordonné par une loi expresse, que les trois sectes, savoir celle des Lettrés, celle de* Foé, *& celle de* Lao Kiun *seroient maintenues pour l'utilité de l'Empire ; ce que ce Prince fit par politique pour gagner le cœur de tous ceux qui faisoient profession de ces sectes, à condition cependant que la secte des Lettrés auroit la prééminence & l'administration des affaires publiques. C'est pour cela qu'aucune secte ne songe à détruire les autres : les Empereurs font profession de les suivre toutes trois ; ils se servent d'elles, selon leurs besoins, & autant qu'il convient à leurs affaires, & ils leur font quelquefois bâtir de nouveaux temples, ou réparer les anciens.* Voilà ce que nous apprend le P. Ricci.

* Expeditio Sinica. l. 1. c. 10.

† du temps que le P. Ricci écrivoit, car présentement c'est une autre famille qui regne.

Il est incroiable combien d'Empereurs & de Mandarins se déclarerent d'abord pour

pour la ſecte de *Foé*. Ils ne ſe contentérent pas de l'embraſſer, mais ils en prirent ouvertement la défenſe, & ils la comblerent d'honneur. Quant à la multitude preſque infinie d'idoles qu'on honore à la Chine, il faut encore entendre le P. Ricci.

Expeditio Sinica l. 1. c. 10. *C'eſt*, dit-il, *une choſe incroiable que ce nombre prodigieux qu'on en voit par tout à la Chine, non ſeulement dans les temples, où il y en a pluſieurs milliers, mais encore dans les maiſons particulieres, qui ont toutes, ſelon l'uſage du pays, un lieu deſtiné pour les idoles, dans les marchés, dans les rues, dans les vaiſſeaux, & dans les Palais publics; & ce culte abominable eſt preſque toujours la prémiere choſe qui tombe ſous les yeux.* Il ne faut qu'avoir mis le pied à la Chine pour être convaincu de la vérité de tout ce que dit là deſſus le P. Ricci.

Ibid. Le même Pere dit encore qu'*à préſent l'opinion des plus ſavans de la Chine, & la plus autoriſée, c'eſt que ces trois ſectes ſe réuniſſent en une, & qu'on peut & on doit même les ſuivre toutes les trois, & en obſerver les pratiques.*

Il y a trois ſectes à la Chine, dit le Pere Semedo, *qui quoique différentes l'une de l'autre, ſe réuniſſent pourtant, pour s'égarer moins, ou plutôt pour s'égarer davantage.*

Mais je ne ſai pourquoi l'Hiſtorien ne nomme point la ſecte de *Tao ſu*, ou *Lao kiun*, qui n'eſt pas moins célebre que celle de Foé; ni quelle raiſon il a eue de ne la point compter entre les trois grandes ſectes qui partagent toute la Chine. Il eſt pourtant certain qu'elle y eſt en ſi grande con-

conſidération que les deſcendans d'un inſigne impoſteur de cette ſecte nommé *Chung y*, ont obtenu depuis plus de quatre cens ans d'avoir à la Cour les mêmes honneurs que les deſcendans de Confucius ; & que longtemps auparavant cet Impoſteur & toute la ſecte étoient en grande conſidération auprès de l'Empereur & des principaux Seigneurs de l'Empire.

Je ne dis pas cependant que ces trois ſectes ſe réuniſſent en ce ſens qu'il ne ſe faſſe qu'une ſecte des trois, car les Chinois les diſtinguent fort bien ; mais en ce ſens que chaque particulier Chinois obſerve en même temps les pratiques des trois ſectes. Par exemple, un Lettré va au temple de Confucius, & y offre les ſacrifices qui ſont d'uſage ſuivant la ſecte des Lettrés. Il prend les degrés, & pour cela il ſubit l'examen, avec les cérémonies ordinaires. Mais il ne laiſſe pas en même temps d'honorer les idoles des autres ſectes, d'aller à leurs temples, d'y faire ſes prieres pour le bon ſuccès de ſon examen, ou pour obtenir quelque autre choſe. Il eſt vrai pourtant qu'on a tenté quelquefois de ne faire qu'une ſecte des trois ; & j'avoue que dans la ſuite des temps la ſecte des Lettrés a emprunté quelque choſe des deux autres ſectes. Par exemple, elle en a emprunté l'uſage des ſtatues. On en voit quelques-unes de Confucius dans les temples bâtis en l'honneur de ce Philoſophe, contre les principes de cette ſecte, qui ne ſe doit point ſervir de ſimulacres, mais ſeulement de cer-

certains caracteres *Xingocy*, peints ſur des tablettes, par où elle ſe rend préſens ceux à qui elle rend les honneurs divins.

Le P. Adrien Greſlon remarque auſſi la même choſe dans ſa Relation françoiſe : *Toutes les ſectes de la Chine*, dit-il, *ſont fauſſes, car elles ſont toutes oppoſées à la loi de Dieu, qui ſeule eſt la regle de la vérité. Néanmoins il y en a trois d'approuvées, celle des Lettrés, celle des Bonzes, & la troiſieme de ceux qu'on appelle* Taó çù. *La ſecte des Lettrés, qui condamne le culte des idoles, & qui n'eſt à proprement parler qu'un Athéiſme, eſt autoriſée par les loix du Roiaume. La ſecte des Bonzes qui fait profeſſion d'idolatrie, & celle des Taó çù qui joint au culte des idoles la divination, la magie, les enchantemens, pour procurer des richeſſes & une longue vie, ces deux ſectes, dis-je, ſont ſi anciennes à la Chine, & y ſont ſi généralement reçues par le peuple, par les Mandarins, par l'Empereur même, qu'on peut dire qu'elles ne ſont pas moins autoriſées que la ſecte des Lettrés. Outre ces trois ſectes, il y en a encore beaucoup d'autres bien plus pernicieuſes. Les Chinois les appellent ordinairement* Sie Kiao, *c'eſt-à-dire, ſecte courbée ou mauvaiſe; ou bien* Y tuon, *c'eſt-à-dire, héréſie.*

Il ſeroit à ſouhaitter que le Chriſtianiſme fût à la Chine ſur le même pied qu'y ſont l'Athéiſme & l'idolatrie des trois Sectes reçues dans cet Empire. Car quant à ce que l'Hiſtorien nous dit que la Religion chretienne y eſt approuvée & autoriſée, j'en ai aſſez dit ailleurs pour faire

faire connoître en quoi consiste & jusqu'où s'étend cette prétendue approbation.

Quatriemement, l'Empereur même, encore qu'il lui arrive quelquefois, aussi bien qu'à ceux qui font profession des Sectes idolatres, de se moquer de certaines superstitions, & de les traiter de ridicules, cependant il n'est pas moins le chef de l'idolatrie que de l'athéisme. Car, outre que la Secte des Lettrés, dont il fait particulierement profession, suivant les loix de l'Empire, & qui, comme ce Prince le reconnoît lui même dans ce qu'il a composé, est toute mêlée d'athéisme & d'idolatrie, il a son Palais rempli d'un nombre infini de ces idoles des autres Sectes; & la barque, dont il se sert dans ses voiages, en est toute pleine. Dans Pékin même, il entretient à ses dépens de grandes troupes de Bonzes, & il joint toute l'idolatrie des Tartares aux superstitions des Chinois. Il ne se rend en aucun endroit, qu'il n'y aille d'abord visiter les temples des Bonzes. Ainsi quand l'Historien de la Compagnie nous dit: *L'Empereur marche toujours en grande pompe, lorsqu'il va aux temples pour ses dévotions*, & par là il prétend faire l'éloge de l'Empereur, & le rendre recommendable du côté de la religion, c'est encore pour cette fois qu'on peut dire qu'il cherche à faire illusion. L'Empereur va seulement une fois par an au temple de son Jupiter, qui est le ciel, & une autre fois au temple de sa Cybele, qui P. 565. C. 2.

qui eſt la terre: au ſurplus il a dans ſon palais quantité de chapelles & d'idoles domeſtiques auxquelles il rend un culte très aſſidu, & il ſe proſterne fréquemment devant elles.

Cinquiemement, l'Hiſtorien parle des Athées de la Secte de Foé, comme s'il n'y avoit point d'autres Athées à la Chine, que ceux qui ſe trouvent dans cette Secte: *Encore même*, dit-il, *s'il y a parmi eux des Athées, ils ne le ſont pas au point de nier entierement & abſolument la Divinité: Car, comme dit S. Auguſtin dans le Traité* 106. *ſur S. Jean:* „C'eſt le caractere de la vraie Divinité d'avoir tant de force & de puiſſance ſur la créature raiſonnable, qu'elle ne peut lui demeurer tout à fait inconnue, dès qu'elle eſt parvenue à l'uſage de la raiſon; *mais on les regarde comme des Athées, en ce qu'aiant quelque idée de Dieu, ils ne veulent point cependant témoigner ni par leurs paroles, ni par leurs actions qu'ils le connoiſſent.* Si l'Hiſtorien prétend ſeulement prouver par là, qu'il n'y a perſonne qui par les lumieres naturelles ne puiſſe parvenir à connoître qu'il y a un Dieu, & qui ne porte en lui même quelque ſentiment de la Divinité, il ſe donne une peine fort inutile, il ſe bat en l'air, & s'amuſe à pourſuivre ſon ombre, puiſqu'il n'eſt point queſtion de cela: mais s'il prétend qu'il n'y a aucun homme ni aucune nation qui ne connoiſſe Dieu, il combat directement S. Auguſtin, & les paroles mêmes du S. Eſprit qui dit dans l'Ecriture:

(*a*) *Les*

(a) *Les hommes qui n'ont point la connoissance de Dieu ne sont que vanité, ils n'ont point reconnu le Créateur par la considération de ses ouvrages.* (b) *Répandez, Seigneur, votre colere sur les nations qui ne vous connoissent pas.* (c) *Non point en suivant les mouvemens de la concupiscence, comme les Payens qui ne connoissent point Dieu.* (d) *Vous étiez étrangers à l'égard des alliances divines, vous n'aviez point d'espérance des biens promis, & vous étiez sans Dieu en ce monde.* Au reste par cette maniere de parler qui marque un doute : *S'il y a des Athées au monde*, notre Historien contredit le Pere Ricci & les autres Jésuites, qui ont assuré sans aucun doute que les Chinois depuis plusieurs siecles étoient tombés dans l'athéisme.

a Sap. 13.
b Psal. 78.
c 1 Thess. 4.
d Ephes. 2.

Enfin si les choses étoient telles que les Jésuites, avec leur Historien, le prétendent, & qu'il fût vrai que la Secte des Lettrés adore Dieu, pourquoi donc le P. Ricci & les autres se sont-ils donné tant de peine pour tâcher de conduire ces Lettrés à la connoissance du vrai Dieu? *Ils étoient continuellement*, dit l'Historien, *autour du P. Ricci, ils l'écoutoient avec une grande attention, soit qu'il leur expliquât les secrets de la nature; soit qu'il leur découvrit ce qu'il y a de plus profond dans la loi de Dieu, dans le dessein qu'il avoit de porter la lumiere au milieu des ténebres où ils étoient plongés, & de leur ouvrir les yeux pour connoître un seul Dieu.*

Car s'il est vrai que le culte d'un seul Dieu se soit conservé à la Chine sans aucune

cune altération ; s'il eſt vrai qu'il n'y ait à la Chine que deux religions autoriſées par les loix, ſavoir la religion Chretienne, & celle qui fait profeſſion d'honorer un ſeul Dieu ; enfin s'il eſt vrai que par le nom du ciel, ou de *Xang ty* qui eſt ſelon les Chinois l'être le plus excellent, ces peuples entendent le vrai Dieu, & que le ſoleil, la lune, les étoiles, les fleuves, les montagnes, les mers, les eſprits domeſtiques & tutélaires, ne ſoient autre choſe que les Mandarins du *Xang ty*, c'eſt-à-dire, les Anges de Dieu, il faut avouer par une conſéquence néceſſaire qu'il n'y a point d'homme à la Chine, de ſi vile condition qu'il ſoit, qui ne connoiſſe Dieu, qui ne lui rende un culte religieux, & qui n'honore ſes Anges. Il ne faut plus dire que les Chinois ſur cet article ſont plongés dans d'épaiſſes ténebres, ni ſe mettre en peine de leur donner du vrai Dieu une connoiſſance qu'on ſuppoſe qu'ils ont toujours conſervée dans toute ſa pureté.

On ne comprend pas non plus, ſi le *Xang ty* des Chinois eſt le vrai Dieu des Chretiens, comment il ſe pourroit faire
P. 551. que les Bonzes criaſſent, comme dit l'Hiſtorien, & ſe plaigniſſent qu'un Dieu étranger & ſeul, l'emportât ſur la multitude des Dieux naturels du pays : car il n'y a perſonne à la Chine qui pût s'aviſer de traiter le ciel ou le *Xang ty* de Divinité étrangere : ce ſeroient-bien plutôt les Dieux des Bonzes qui ont été apportés des Indes, qui devroient porter ce nom.

Le

Le Mandarin Fumo chamus n'auroit eu non plus aucune raiſon de ſe vanter, comme notre Auteur le raconte, que dès ſon enfance, par les ſeules forces de la raiſon, il avoit connu qu'il n'y avoit qu'un ſeul Dieu. Il n'étoit pas moins ridicule de faire dire à un autre Mandarin: *C'eſt par ce prémier degré que je me ſuis élevé à la connoiſſance du Pere céleſte*, puiſque tous ces Lettrés, dès leur plus tendre enfance, ont été élevés dans la connoiſſance d'un ſeul ciel, d'un ſeul *Xang ty*; & que ce n'eſt point par les ſeules forces de la raiſon naturelle qu'ils ont connu cette eſpece de Divinité; mais par les inſtructions qu'on leur avoit données avant qu'ils euſſent l'uſage de raiſon. Car les écoles de la Chine retentiſſent des éloges qu'on donne à ce Pere céleſte; & on voit dans toutes les places publiques & dans les rues des caracteres majuſcules de plus de quatre doigts de long qui avertiſſent continuellement de rendre à ce Pere céleſte le culte qui lui eſt dû. P. 536. P. 540.

De plus, comme le prétend l'Hiſtorien, *Les Chinois, pour la plûpart, s'accordent aſſez unanimement à reconnoitre un Dieu ſuprême; & dans preſque toutes les maiſons, même des Lettrés, on voit une tablette de bois expoſée à la vénération de toute la famille, où il eſt écrit:* Le vrai Seigneur du ciel, de la terre & de toutes choſes. Mais ſi tout cela eſt vrai, on ne peut point dire qu'à l'égard du vrai Dieu les Chinois aient jamais été dans les ténebres, puiſqu'ils en ont eu une connoiſ-

ſance

ſance auſſi claire que le ſoleil l'eſt en plein midi, qui alors ne peut manquer d'éclairer que ceux qui ſeroient entiérement aveugles.

C'eſt encore pour faire illuſion que l'Hiſtorien ajoute que *la connoiſſance de Dieu étoit à la Chine comme une lampe qui luit dans un lieu ténébreux.* Il n'y a pas de ſens commun à parler ainſi : car ſi la connoiſſance du vrai Dieu s'eſt toujours conſervée à la Chine dans le corps de l'Empire ; ſi le culte des idoles & l'athéiſme n'y ont jamais été ſoufferts que comme on tolere ailleurs certains crimes aſſez publics ; ſi enfin il n'y a dans ce Roiaume que deux religions qu'on puiſſe regarder comme autoriſées par les loix, ſavoir la religion chretienne, & l'ancienne religion du pays qui conſiſte à connoître & honorer un ſeul Dieu, & que ce culte du vrai Dieu s'y ſoit toujours conſervé ſans aucune altération, il eſt contre le bon ſens de dire que c'eſt comme une lampe qui luit dans un lieu ténébreux. Au contraire l'Hiſtorien devoit dire que cette lumiere avoit toujours brillé à la Chine, comme le ſoleil luit en plein midi, ſans que ſa clarté puiſſe être obſcurcie par le défaut de quelques particuliers entiérement aveugles.

Au reſte, pour le dire en paſſant, c'eſt une choſe tout à fait incroiable qu'une nation plongée auſſi avant dans l'idolatrie, que l'eſt, au rapport du P. Ricci, toute la nation Chinoiſe, qui porte la ſuperſtition, juſqu'à la folie, qui adore

un

un nombre infini de faux Dieux, ait cependant avec tout cela conſervé la connoiſſance & le culte du vrai Dieu, de ce Dieu qui eſt tellement unique, comme on le dit communément dans les Ecoles chretiennes, que c'eſt détruire la Divinité que de la multiplier.

Que tout ce malheureux ſyſteme, inventé par les Jéſuites, eſt oppoſé à ce que nous liſons dans l'Ecriture! (a) *C'eſt dans la Judée que Dieu eſt connu:* (b) *Tous les Dieux des nations ne ſont que des Demons:* (c) *Que chaque peuple marche ſous la protection de ſon Dieu; mais pour nous, nous marcherons ſous la protection du Seigneur notre Dieu, juſques dans l'éternité & au delà de l'éternité:* (d) *Dieu dans les ſiecles paſſés a laiſſé marcher toutes les nations dans leurs voies.*

(a) Pſal. 75. (b) & 95. (c) Michex IV. 5. (d) Act. XIV. 15.

Ce même ſyſteme n'eſt pas moins oppoſé à la doctrine des SS. Peres, qui ont conſtamment enſeigné, ſuivant les lumieres qu'ils avoient tirées de l'Ecriture, qu'avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt le culte du vrai Dieu ne s'étoit conſervé que dans la nation Juive: *Le Peuple juif*, dit S. Auguſtin, *étoit le ſeul qui adorât le vrai Dieu... Tous les autres peuples du monde adoroient ou les idoles qu'ils avoient faites de leurs mains, ou les créatures de Dieu, au lieu de Dieu même.* C'eſt pour cela que Dieu portoit le nom de Dieu d'Iſrael, comme un nom qui le diſtinguoit des Dieux de toutes les autres nations. Mais il ſuffit d'avoir marqué cette erreur comme en paſſant. Je n'en dirai

Sur le Pſ. 62.

rai point davantage ; c'eſt un point qui a été déja * traité par des perſonnes ſavantes.

* Voiez la Défenſe de la Cenſure de la Faculté de Théologie de Paris du 18. Octobre 1700. par M. Du Pin.

§. VII.

De Confucius.

Comme l'Ouvrage dont il s'agit ici, eſt l'Hiſtoire de la Compagnie de Jeſus, où l'on ne s'attend qu'à trouver décrites les actions des Serviteurs du vrai Dieu, je n'ai pas été médiocrement ſurpris d'y trouver auſſi un narré pompeux de la vie & des actions illuſtres de Confucius, comme ſi c'eût été quelqu'un des premiers Peres de la Société. Quoi donc Saül eſt-il du nombre des Prophetes ? Il faut bien que les Jéſuites en jugent ainſi ; car quelque prodigue de loüanges que l'Hiſtorien ait été à l'égard des Peres de ſa Compagnie, il n'y en a point cependant dont le portrait ſoit plus flaté que celui du vénérable Confucius.

P. 525. V. le P. Le Comte Nouveaux Mém. de la Chine Tom. 1. Lettre 7.

L'Hiſtorien le comble d'éloges : *Confucius*, dit-il, *faiſoit paroître dans l'enfance même, toute la prudence d'un vieillard. Il fut homme, pour ainſi dire, plutôt que les autres hommes ne le ſont, c'eſt-à dire que, tout enfant qu'il étoit, il paroiſſoit plein de raiſon & de diſcernement. Il regardoit comme fort au deſſous de lui les jeux & les autres amuſemens propres à cet âge. Son air toujours ſérieux, ſes diſcours pleins de gravité, le reſpect qu'il avoit pour ſes parens, ſa piété à l'égard du ſouverain Seigneur du ciel à qui il offroit ſes prieres, & rendoit ſes actions*

biens de graces, furent dès lors un présage de ce qu'il devoit être un jour. Mais ne se contentant pas de régler lui même sa conduite & ses mœurs, il entreprit d'enseigner aux autres ce qu'il avoit appris par une longue étude. „ La nature, *disoit-il*, nous est ve„ nuë du ciel très pure & très innocente: „ Obéissez au Seigneur du ciel, & suivez „ en tout les ordres qu'il vous donne. *Mais*, continue l'Historien, *sans m'étendre davantage, puisque je n'ai pas dessein de faire un livre entier de la vie de Confucius, en transcrivant ici ce que d'autres en ont rapporté, il me suffit de dire que le mépris qu'il faisoit des richesses, & de toutes les choses périssables, sa frugalité, sa tempérance, sa modestie, &, ce qui est particulier en lui & ne s'est point trouvé dans les autres Philosophes, je veux dire son humilité, ont fait croire à quelques personnes* (le R. Pere devoit dire, à presque tous les Jésuites) *qu'un tel homme n'avoit point été formé simplement dans l'école de la raison humaine, commune à tous les Philosophes, mais qu'il avoit été suscité par un effet particulier de la Providence divine, pour dissiper par sa doctrine & par ses exemples les épaisses ténebres où les peuples de l'Orient étoient plongés.*

Ce n'est pas la prémiere fois que les Jésuites ont fait l'éloge de Confucius. Ils ont fait imprimer quatre ou cinq fois sa vie, sans parler d'un grand nombre de panégyriques qui m'ont donné occasion dans un autre ouvrage de demander s'il étoit possible que les Jésuites ne regardassent point Confucius comme un Saint.

Et en vérité, en liſant la nouvelle Hiſtoire, j'ai été ſurpris après tant de loüanges données à Confucius qui préſentent l'idée d'un Prophete, d'un Apôtre, d'un Saint du prémier ordre, que l'Auteur ait pourtant conclu d'une maniere aſſez ſeche en parlant des honneurs que lui rendent les Chinois, peuple d'ailleurs ſi reconnoiſſant, & plus qu'aucun autre peuple de la terre, religieux à l'égard de ceux qu'il regarde comme ſes ſaints légiſlateurs. Car enfin notre Hiſtorien ſe borne à dire de Confucius que *la Chine juſqu'à préſent continue à le reſpecter comme un très homme de bien, & un Philoſophe très ſage; que dans toutes les Provinces, l'Empereur a fait conſtruire des baſiliques où les Lettrés s'aſſemblent en l'honneur de ce Philoſophe, & lui donnent des marques extérieures de leur reconnoiſſance avec tous les ſentimens que la gratitude peut inſpirer.*

C'eſt aſſurément s'expliquer bien foiblement ſur l'article du culte que les Chinois rendent à Confucius : & les Peres Intorcetta & Couplet en parlent avec bien plus d'éxactitude dans la vie qu'ils ont donnée de ce Philoſophe. Car ces deux Jéſuites diſent que *dans les Salles où l'on s'aſſemble en l'honneur de Confucius, on voit écrits en caracteres Chinois ces titres d'honneur :* AU GRAND MAITRE: A L'ILLUSTRE ROI DES LETTRÉS: AU SAINT MAITRE DES SIECLES: AU ROI SAINT ET SANS TACHE.

Le P. le Comte marchant ſur les traces de ſes confreres en parle de la même manie-

maniere : *Il fut pleuré* ; dit-il, *de tout l'Empire qui dès ce temps là l'a honoré comme un Saint. On voit en pluſieurs endroits ces titres d'honneur écrits en gros caracteres :* AU GRAND MAITRE : AU PRÉMIER DOCTEUR : AU SAINT.

Et le P. Matthieu Ricci, cet homme, ſi nous en croions les Jéſuites, reſpecté par les Chinois comme un autre Confucius, & qui eſt au moins l'oracle de la Société en cette matiere, ne fait aucune difficulté de dire, que *les Chinois regardent Confucius comme un homme qui par la ſainteté de ſa vie l'emporte de beaucoup ſur tous les hommes qui ont jamais vécu ſur la terre* ; en quoi le P. Ricci a raiſon ; car telle eſt en effet l'idée qu'on a dans toute la Chine de la ſainteté de Confucius.

Cependant le mot de *Salle*, dont le P. Intorcetta & le P. Couplet ſe ſont ſervis, a déplu à notre Hiſtorien. Il a cru devoir ſe ſervir du mot de *Baſilique* qui nous donne une idée plus noble & plus relévée du lieu où l'on s'aſſemble pour honorer Confucius. Mais il diminue l'éclat de ces baſiliques en diminuant leur nombre. Il dit ſimplement qu'il y en a dans toutes les Provinces de l'Empire : il devoit dire qu'il y en a dans toutes les Villes ; une au moins dans les plus petites, & deux ou même trois dans les plus grandes.

Mais comme dans d'autres ouvrages on a parlé fort au long de la prétendue ſainteté de Confucius, des temples érigés en ſon honneur, des ſacrifices qu'on

lui offre ; & qu'on a fait voir en quoi conſiſtoient ces cultes religieux, & combien il y avoit d'illuſion dans certains termes radoucis dont les Jéſuites ſe ſervent, pour réduire ces cultes à des honneurs purement civils & politiques, par éxemple lorſqu'ils emploient le mot de *ſalle* ou de *baſilique* plutôt que celui de *temple*, & qu'ils ſe contentent de dire que Confucius paſſe à la Chine pour un très homme de bien, & un très ſage Philoſophe, je ne m'arrêterai pas davantage à ce point : paſſons à d'autres endroits.

I. C'eſt un pur artifice des Jéſuites pour tromper les Européens, que de parler, comme fait l'Hiſtorien, de *la piété de Confucius à l'égard du ſouverain Seigneur du ciel*, & que de lui mettre ces paroles à la bouche : *Obéiſſez au Seigneur du ciel & ſuivez ſes ordres en toute choſe.* Car je mets en fait qu'on ne trouvera jamais rien de ſemblable ni dans Confucius, ni dans aucun de ſes Diſciples, ni dans ceux qui ont écrit ſa vie, ni enfin dans aucun des livres claſſiques de la Chine.

On y trouve, à la vérité, *qu'il faut obéir au ciel, qu'il faut honorer le ciel :* c'eſt ainſi que tous les Athées parlent à la Chine ; & ce caractere chinois qui ſignifie ſimplement *le ciel*, le traduire en latin, comme fait l'Hiſtorien, par ces mots, *Le Seigneur du ciel, le ſouverain Maître du ciel*, & continuer à le traduire ainſi, après tant d'écrits faits ſur cette matiere, après qu'on a écouté à Rome, tant que les Jéſuites ont voulu, tous ceux qu'ils ont

chargés

chargés d'y défendre leurs sentimens, après avoir perdu leur cause, & s'être vu condamnés par deux Decrets du S. Siége, ce ne seroit pas sans raison qu'une telle conduite seroit regardée comme un dessein de défendre avec obstination l'idolatrie chinoise, sans vouloir jamais se rendre aux décisions du S. Siege. C'est au moins le jugement que bien des personnes en porteront, & avec d'autant plus de raison que les anciens Jésuites, comme le P. Intorcetta & le P. Couplet dans la vie de Confucius qu'ils ont écrite, & d'où les autres ont tiré ce qu'ils ont dit de ce Philosophe, ne parlent point du *Seigneur du ciel*, mais simplement du *ciel*. *Jamais*, disent-ils, *Confucius ne prenoit de nourriture qu'après l'avoir offerte au ciel, avec de grands témoignages de respect, accompagnés de cérémonies selon l'ancien rit qu'ils appellent* Chu ten: *Il enseignoit à tout le monde à obéir au ciel, à le craindre & à l'honorer.* C'est ainsi que parloit Confucius; c'est encore aujourd'hui le langage de tous les Athées de la Chine. Que les Jésuites le sachent une bonne fois, & qu'ils cessent enfin de vouloir surprendre l'Eglise. Je ne dirai rien ici de ce rit ancien qui s'appelle *Chu ten*, Les Jésuites en donnent une très fausse idée, mais cela n'est pas du sujet présent.

II. Il est faux qu'on trouve ces paroles dans Confucius, *Nous avons reçu d'un être supérieur*, A SUPERIS, comme parle l'Historien, *une nature innocente.* Cette

maniere de parler *à ſuperis*, qui eſt très équivoque ici, n'eſt propre qu'aux Jéſuites. Confucius ne s'en eſt jamais ſervi ; & un tel langage ne convient point à des Chretiens qui doivent ſe ſervir du nom de Dieu, pour ſignifier l'auteur de la nature, ſans emploier un terme moins préeis, tel qu'eſt en latin le mot *Superi*.

On eſt étonné de l'affectation qu'on remarque dans notre Hiſtorien, ſur tout dans le livre qui traite de la Chine. Soit qu'il y parle des Gentils, ſoit même qu'il y parle des Chretiens, il ſemble éviter de ſe ſervir du mot *Deus* ; mais il emploie continuellement celui de *Superi*. Au lieu de dire : *Ils prirent* Dieu *à témoin par les plus effroiables ſermens*, & ainſi des autres phraſes, on trouve preſque par tout le mot de SUPERI. *Diris execrationibus* SUPEROS *facit teſtes : pœnas* SUPERIS *& hominibus perſolverunt : Faventibus* SUPERIS : *Vim piam* SUPERIS *vrando fecêre : Dulce* SUPERIS *ſacrificium : Vota* SUPERIS *faciebant. &c.* De ſorte qu'on ne peut gueres douter que ce ne ſoit lui qui a compoſé la derniere Déclaration que les Jéſuites ont publiée ; au moins on y reconnoît une affectation toute ſemblable à celle de notre Auteur, & on remarque que celui qui l'a dreſſée, au lieu de dire ſimplement, comme les Chretiens ont coutume de s'exprimer en priant Dieu de détourner les malheurs, *Quod* DEUS *avertat*, aime mieux dire, *Quod avertant* SUPERI. On s'apperçoit de la même affectation dans tous les Ecrits que les

Jé-

Jésuites ont publiés, depuis l'éclat des contestations sur les cultes chinois. Ils substituent toujours le nom du *Ciel* en la place du nom de *Dieu*: c'est le *Ciel* qu'ils invoquent: ils addressent leur vœux au *Ciel*: ils se mettent sous la protection du *Ciel*. *Faciat* CÆLUM: CÆLO *duce &c.* En se servant ainsi de termes latins équivoques, qui pouvant signifier le vrai Dieu, peuvent aussi signifier ce que les Lettrés Chinois entendent par le *Tien* & le *Xang ty*, ils s'imaginent pouvoir donner le change, & nous faire accroire que les Chinois, qui au fond sont de purs athées, reconnoissent pourtant le vrai Dieu sous ces noms, & lui rendent leurs cultes. Mais revenons à ce qu'on fait dire à Confucius de la nature innocente.

Il est vrai que Dieu a créé le prémier homme dans l'innocence: mais la nature que nous tirons de lui a été corrompue par le péché. La philosophie de Confucius ne s'éleve pas si haut; mais comme ce Philosophe, d'accord en ce point avec tous les Athées de la Chine, ne reconnoît dans le monde que la matiere, & je ne sai quelle vertu essentiellement jointe à la matiere, il croit que cette vertu qui forme en particulier la nature humaine, & que la matiere dont elle est inséparable, nous viennent du ciel qui tient lieu de pere à la nature humaine, & de la terre qui lui tient lieu de mere. C'est pourquoi le Pere Sémédo Jésuite dit que *les Chinois sacrifient au ciel & à la terre, comme au pere & à la mere*

dont les hommes tirent leur commune origine.

Or Confucius ne dit pas que cette vertu naturellement jointe à la matiere, ſoit pure & innocente; mais il dit que de ſoi elle eſt claire & brillante, & que par ſon union avec la matiere elle contracte je ne ſai quelle rouille. Et c'eſt de là, ſelon les idées de ce Philoſophe, que vient la prodigieuſe diverſité qu'on remarque entre les hommes, qui ſont tous différens entre eux, ſelon que la portion de matiere qui leur eſt échue, ſe trouve différemment affectée.

C'eſt ainſi que parle Confucius, & après lui tous les Athées de la Chine, ſur tout le fameux Docteur Chû vên-Kung, Athée de profeſſion, s'il en fut jamais, qui, pour expliquer ce point de la Philoſophie chinoiſe, ſe ſert de la comparaiſon d'une glace que le moindre ſouffle ternit. Au reſte c'eſt abuſer ridiculement des termes que de faire dire à Confucius que *nous avons reçu d'un être ſupérieur*, A' SUPERIS, *une nature innocente.*

Pag. 527. III. L'Hiſtorien continue ainſi : *Il n'y a perſonne à la Chine, même entre ceux qui ſont le plus dévoués à l'idolatrie, qui ait jamais oſé dire que Confucius ait honoré des idoles.* Autre illuſion qu'on a tant de fois diſſipée, en expliquant les termes Il faut remarquer, comme j'ai déja dit, qu'outre la ſecte des Lettrés, il y a deux autres ſectes à la Chine, qu'il plaît aux Jéſuites d'appeller ſimplement du nom de ſectes idolâtres. Il eſt vrai que Confucius n'a jamais

jamais rendu aucun culte aux idoles de ces ſectes. Il n'eſt pas poſſible même qu'il l'ait fait, puiſque ces idoles n'éxiſtoient point encore du temps de Confucius. Il y avoit déja près de ſix cens ans qu'il étoit mort, lorſque l'idole de Foé fut apportée à la Chine. Et quant à Laò Kiun, qui étoit un peu plus âgé que Confucius, quoiqu'ils aient vécu tous deux dans le même temps, la ſecte de ſon nom qui s'eſt formée à la Chine, n'a embraſſé que fort long-temps après, le culte des idoles.

Il eſt donc vrai que Confucius n'a point adoré les idoles de ces deux ſectes; mais il a rendu des cultes religieux au ciel, à la terre, au ſoleil, à la lune, aux montagnes, aux eaux & à toute la troupe des eſprits du ciel & de la terre, & leur a offert des ſacrifices. Et c'eſt ſur quoi les Jéſuites cherchent à faire illuſion, en niant que ces cultes ſoient un honneur rendu à de fauſſes divinités, & une vraie idolatrie, ſoit qu'en effet ils le croient comme ils le diſent, ſoit qu'ils en faſſent ſemblant.

IV. C'eſt encore le même artifice dans les paroles qui ſuivent : *Les vieux monumens qui nous reſtent dans les livres chinois*, dit l'Hiſtorien, *font bien voir combien non ſeulement Confucius, mais encore les anciens Chinois ont été éloignés du dogme inſenſé de l'athéiſme.* Cet Auteur voudroit bien nous faire croire qu'il n'y a point d'autre ſorte d'athéiſme à la Chine, que celui qui eſt ſorti de la ſecte de Foé. Car il eſt vrai que ni Confucius, ni les Lettrés chinois,

n'ont jamais donné dans cette ſorte d'athéiſme. Mais, comme j'ai déja dit, la ſecte des Lettrés a une autre ſorte d'athéiſme qui lui eſt propre, & qui eſt entierement diſtingué de l'athéiſme de la ſecte de Foé.

Car, pour ne point parler des autres livres, arrêtons nous à celui que l'Hiſtorien nomme le prémier avant tous les autres. Dans ce livre qu'on appelle *Xù King*, on trouve un Traité intitulé *Hung fan*, qui enſeigne le plus pur athéiſme. C'eſt de quoi l'on ne peut douter, quand on a quelque teinture des lettres chinoiſes; & nier un tel point, c'eſt dire que pas un Chinois n'entend ce traité; car tout le monde ſans exception le prend en ce ſens dans les écoles, dans les livres, dans les examens & dans les actes publics.

On trouve le même athéiſme dans le livre des Rits, aux endroits mêmes où l'on rapporte les paroles & les maximes de Confucius.

Ce Philoſophe a autoriſé deux fables par l'approbation qu'il y a donnée. On dit que l'Empereur *Fohi* vit un jour une eſpece de nappe ſur le dos d'un Dragon qui s'élançoit du fleuve jaune, & que l'Empereur *Yu* en vit une ſemblable ſur le dos d'une Tortue qui ſortoit d'un autre fleuve. Sur ces nappes paroiſſoient tracées certaines lignes qui contiennent les principes de la philoſophie chinoiſe & le fondement de l'athéiſme, ſelon le ſens qu'y donne Confucius, en quoi il eſt ſuivi de tous les Chinois Lettrés ſans exception.

Con-

Confucius a compoſé auſſi une partie du livre *Yeking*. C'eſt particulierement dans cette partie que les principes de l'athéiſme ſont expoſés avec tant de force, qu'on peut dire que ce qui contribue principalement à faire régner l'athéiſme à la Chine, c'eſt que les Chinois ſont attachés de tout leur cœur à la doctrine de Confucius.

Il y a d'autres livres que Confucius a approuvés, ou du moins qui ſont remplis de la doctrine de ce Philoſophe rapportée dans ſes propres termes. Vous y voiez à découvert le pur athéiſme, dans tous les endroits qui traitent des cauſes naturelles. Confucius ne reconnoît rien autre choſe dans la nature que la matiere, & je ne ſai quelle vertu eſſentiellement attachée à la matiere, que le P. Ricci appelle l'ame du monde. Et quoique cette vertu, ou, ſi vous le voulez, cette ame ſoit dépourvue de ſentiment & de connoiſſance, elle eſt pourtant, ſelon la philoſophie chinoiſe, le prémier & le ſouverain principe de toutes choſes, au delà duquel il n'y a point à remonter plus haut. Toute la ſecte des Lettrés convient que ç'a été là le ſentiment de Confucius; & il eſt aiſé de s'en convaincre, quand on éxamine avec attention le ſyſteme de ſa doctrine & toute la ſuite de ſes principes. En un mot, attribuer à ce Philoſophe d'autres ſentimens, c'eſt vouloir redreſſer les Chinois en ſuppoſant qu'ils n'ont jamais compris le ſentiment de Confucius; ou plutôt c'eſt vouloir de

gaieté de cœur attaquer une vérité manifeſte.

A l'égard de l'idolatrie, vous ne ſauriez trouver dans les livres claſſiques & authentiques, aucun ſacrifice préſcrit en l'honneur du ciel, de la terre, & de toutes les parties de l'un & de l'autre, comme le ſoleil, la lune, les montagnes, les eaux, ni aucune des cérémonies qu'on pratique à cet égard, qui n'ait eu l'approbation de Confucius, ce Philoſophe ſi éclairé au jugement des Jéſuites, que le P. Ricci n'a fait aucune difficulté de ſoutenir qu'il avoit connu & prouvé parfaitement l'éxiſtence d'un ſeul Dieu.

Ce prétendu Prophete de la Chine & de tout l'Orient avoit un uſage très ſingulier, & dont ſans doute on ne trouvera aucun exemple dans les vrais Prophetes, c'eſt qu'il affectoit de ne parler preſque jamais des eſprits, ou, pour m'exprimer comme notre Hiſtorien, qu'il ne parloit que très rarement des Etres ſupérieurs, *de Superis*, c'eſt-à-dire, ſelon les idées des Jéſuites, de Dieu & des Anges. La raiſon qu'en donne le P. Couplet, en rapportant les paroles des Chinois, c'eſt que *la vertu, l'efficace, & la nature de ces êtres ſupérieurs eſt ſi déliée, ſi peu à la portée des ſens, & ſi fort élevée au deſſus de nous, qu'on eſt toujours expoſé au danger de n'en point parler, comme on le doit faire.*

C'eſt par ce principe qu'un Diſciple de Confucius lui demandant un jour en quoi conſiſtoit la prudence, & ce que c'étoit qu'un homme prudent, il lui répondit, au

au rapport du P. Couplet : *Quiconque s'applique ſérieuſement à la pratique de toutes les vertus humaines, c'eſt-à-dire des vertus qui conviennent particulierement à l'homme, qui reſpecte les Eſprits, & qui n'a que de fort loin commerce avec eux, celui là peut paſſer avec raiſon pour un homme rempli de prudence.* Le P. Couplet ne traduit pas éxactement ſon texte, Confucius ne dit pas que *l'homme prudent n'a commerce avec les Eſprits que de fort loin*, mais il dit, *s'éloigne beaucoup des Eſprits.* Voilà un échantillon de la prudence de ce Prophete, & de l'idée qu'il avoit de cette vertu : *Il faut s'éloigner des Eſprits*, c'eſt-à-dire, de Dieu, s'il eſt vrai, comme le prétendent les Jéſuites, que Confucius ait entendu Dieu ſous le nom d'Eſprits. On trouve ailleurs d'autres traits ſemblables, tout à fait propres à nous apprendre quel cas on doit faire de la prétendue ſainteté de ce Philoſophe.

Enfin l'Hiſtorien aſſure, comme une choſe conſtante, *qu'on voit encore à la Chine dans les rues & dans les places publiques, des ſtatues originales de Confucius.* Pag. 327.

Je puis dire que j'ai parcouru une grande partie de la Chine ; j'en ai vu toutes les villes les plus conſidérables : cependant je n'ai jamais vu une ſeule de ces ſtatues originales, & je n'ai jamais ouï dire qu'il y en eût en aucun endroit. Il y a préſentement pluſieurs perſonnes à Rome qui ſont revenues de la Chine ; il n'y en a pas un qui puiſſe dire qu'il ait jamais vu une ſeule de ces ſtatues originales, ou qui en ait ouï parler.

Il

Il eſt vrai que j'ai vu dans pluſieurs temples des ſtatues de Confucius, mais elles ne ſe reſſemblent nullement les unes aux autres, & on ne peut dire d'aucune qu'elle ſoit originale. C'eſt pourquoi les Chinois remarquent qu'il ne convient point de mettre dans les temples ces ſortes de ſtatues; & entre autres raiſons qu'ils en donnent, ils n'oublient jamais celle-cy, que les ſculpteurs ne peuvent jamais repréſenter Confucius au naturel; ce qui ſeroit faux, ſi les ſtatues originales de ce Philoſophe ſe trouvoient par tout, même dans les rues, & dans les places publiques.

§. VIII.

Des livres Chinois.

Les livres Chinois ont un rapport naturel à Confucius, car les plus anciens ont été revus & approuvés par ce Philo-
P. 563. ſophe. *Entre ces livres*, dit l'Hiſtorien, *il y en a cinq principaux, qui ſont comme la ſource de tous les autres. Le premier & le plus autoriſé, qu'on appelle* Xù King, *eſt à peu près à l'égard des Chinois dans le même degré d'autorité que Moiſe & les Prophetes à l'égard des Juifs. Ce livre contient les maximes du gouvernement, & l'hiſtoire des anciens Empereurs. Outre ces cinq livres, il y en a quatre autres compoſés par Confucius, où ce Philoſophe donne des regles de morale & de politique. Ces livres ne ſont pas moins claſſiques & n'ont pas moins d'autorité que les cinq prémiers.* C'eſt ainſi que parle

le l'Historien : mais soit ignorance, soit artifice, il en impose au public.

I. Cet Auteur donne le prémier degré d'autorité au livre appellé *Xu King*. Mais je défie tous les Jésuites de me nommer un seul Chinois de quelque considération, qui ne donne la préférence & le prémier rang, entre tous les livres Chinois, à celui qui s'appelle *Te King*.

Mais ce livre *Te King*, dont la plus grande partie est de Confucius, n'est pas du goût des Revérends Peres, parce que l'Athéisme de tous leurs prétendus Saints de la Chine, & sur tout du très saint Confucius, s'y montre trop à découvert, & y est établi trop méthodiquement & trop clairement.

II. L'Historien parlant du livre *Xu King* ne devoit pas dissimuler qu'outre les maximes du gouvernement & l'histoire des anciens Empereurs, ce livre explique & recommande le culte du ciel, de la terre, du soleil, de la lune, des astres, des montagnes, & de toute la troupe des esprits. L'affectation de l'Historien sur cela est très digne d'attention. Il fait un livre exprès pour y traiter de ce qui regarde la Chine; il y rapporte une infinité de bagatelles & de choses inutiles à son sujet; mais il ne dit pas un seul mot de ces cultes qui sont pourtant regardés à la Chine comme quelque chose de très important, & comme l'essentiel de la religion. Il parle seulement du culte qu'on rend au ciel: mais, au lieu de dire simplement, *au ciel*, il dit toujours, *au Créa-*

Créateur du ciel, craignant de révéler trop ouvertement la turpitude de la religion chinoiſe. Au fond, il n'a pas trop de tort par rapport à ſes fauſſes vues. Il veut perſuader à toute la terre que les Chinois, dès le commencement de leur Monarchie, ont eu la connoiſſance & le culte du vrai Dieu ; il comment y pourroit-il réuſſir, en avouant, conformément à la vérité, que ces peuples ont toujours rendu des cultes religieux à des créatures, telles à peu près qu'ont été parmi les Grecs & les Romains Cybele, Apollon, Diane, les Nymphes, les Dryades & les Naiades ; & c'eſt pour la même raiſon qu'il diſſimule que dans le livre *Xu King*, on trouve le pur athéiſme, particulierement à l'endroit qu'ils appellent *Hung fan*, c'eſt-à-dire, la grande regle. Ce fut le Philoſophe *Ky Chu* qui compoſa cette grande regle, & qui la donna à *Vu Vang* chef de la troiſieme famille impériale, & l'un des Saints de la Chine de la ſeconde claſſe.

III. L'Hiſtorien affecte encore de ne point dire que dans les autres livres, & ſur tout dans les quatre qu'il prétend que Confucius a compoſés, on trouve des témoignages de la piété, non pas à la vérité fort ardente, des anciens Philoſophes, & en particulier de Confucius & de ſes Diſciples à l'égard du ciel, & de tous les autres eſprits imaginés par les Chinois ; qu'on y rapporte les cérémonies qui doivent s'obſerver quand on offre le ſacrifice aux Ancêtres ; & ſur tout que l'athéiſ-

l'athéiſme regne dans tous ces livres.

IV. Le même Auteur fait auſſi voir ſon ignorance dans une choſe connue de tout le monde, lorſqu'il dit que ces quatre livres, qui ne ſont pas moins autoriſés que les cinq autres, ont tous été compoſés par Confucius. Le quatrieme n'eſt qu'un recueil des entretiens d'un Philoſophe nommé *Mentius* avec les perſonnes les plus qualifiées de ſon temps; il ſeroit étonnant que les Jéſuites ignoraſſent que ce Philoſophe eſt né cent ans après la mort de Confucius. A l'égard des trois autres, il n'y en a pas un qui ſoit de Confucius. Le prémier qui s'appelle *Ta-chio*, c'eſt-à-dire, la ſcience des grandes perſonnes, a été compoſé par un des Diſciples de Confucius nommé *Cheng Chu*. Le prémier Chapitre qui eſt fort court, contient en peu de lignes quelques paroles de Confucius que ſon Diſciple avoit recueillies, & tout le reſte du livre n'eſt que le commentaire de ce prémier Chapitre.

Or ce *Cheng Chu*, ou comme les Jéſuites François écrivent ce nom, *Tſeng Su*, étoit le Diſciple de Confucius, & non pas ſon maître, comme le Pere Le Comte le ſuppoſe par une bévue groſſiere; mais il a été le maître de *Chu ſu* petit-fils de Confucius; & c'eſt ce qui me donne occaſion de remarquer encore une autre bévue de ce même Pere, qui dans ſes nouveaux Mémoires de la Chine prétendant donner un abbrégé de la vie de Confucius, a donné l'abrégé de la vie de ſon

Tom. 1. vii. Lettre à M. l'Archevêque de Reims.

ſon petit-fils. *Confucius*, dit le P. Le Comte, *tâchoit en tout d'imiter ſon Ayeul qui vivoit pour lors à la Chine en odeur de ſainteté.* Cela eſt faux, car jamais Confucius n'a vu, ni n'a pu voir ſon Ayeul. Quand ce Philoſophe eſt venu au monde, ſon Pere étoit deja âgé de ſoixante & dix ans, & d'ailleurs ſon grand Pere n'a rien eu qui le diſtinguât du côté de la ſainteté. Mais c'eſt de *Chu çu* petit-fils de Confucius que les Chinois diſent qu'il tâchoit en tout d'imiter ſon Ayeul.

Notre Hiſtorien a fait auſſi la même faute. Il ſuppoſe qu'un homme de conſidération dit un jour à Confucius : *Que n'imitez-vous votre Ayeul :* & que *l'Ayeul de Confucius avoit acquis une grande réputation, & s'étoit rendu recommandable par l'idée qu'il avoit donnée de ſa droiture dans les affaires civiles & publiques.*

Le ſecond livre appellé *Chung yung*, où l'on traite *du milieu qu'on doit tenir en toutes choſes*, eſt auſſi du même *Chu çu* petit-fils de Confucius ; Il eſt vrai qu'il eſt rempli de maximes que *Chu çu* avoit appriſes ou de Confucius même ou de ſes Diſciples.

Le troiſieme livre eſt une compilation faite par les Diſciples de Confucius de ce que ce Philoſophe avoit fait ou dit de plus conſidérable. C'eſt ce que tout le monde ſait à la Chine, juſqu'aux plus petits enfans qui en ſont encore à l'ABC ; de ſorte que dire à la Chine que ces quatre livres ont été compoſés par Confucius, ce ſeroit une choſe auſſi ridicule qu'il le

ſeroit

ſeroit parmi nous de dire que S. Matthieu eſt auteur du livre de l'Apocalypſe.

Notre Hiſtorien fait encore une remarque qui eſt de plus grande importance qu'il ne paroîtroit d'abord. C'eſt en parlant de l'autorité qu'il attribue à l'Empereur ſur les mots & ſur les caracteres de la langue chinoiſe. *Parmi les Grecs & les Romains*, dit-il, *le ſouverain arbitre de la langue & des caracteres a toujours été l'uſage qui ne ſe rend point à la violence & n'écoute point les loix. Mais à la Chine l'uſage de la langue eſt ſoumis à l'Empereur. Ce Prince peut abolir les lettres & les caracteres anciens, & en faire de nouveaux. Il ne tient qu'à lui d'abolir les anciens mots, & d'en introduire d'autres dont on ſera néceſſairement obligé de ſe ſervir dans l'entretien familier auſſi bien que dans la compoſition des livres.* P. 567.

Ce n'eſt pas ſans deſſein qu'on avance avec tant de confiance un fait ſi évidemment faux. Les Jéſuites le font exprès pour faire accroire aux ſimples que l'Empereur de la Chine peut donner au mot *Tien*, & à d'autres ſemblables, telle ſignification qu'il lui plaît. Mais dans le fond l'Empereur de la Chine n'a point en cela plus d'autorité que n'en ont eu les Empereurs Romains, & que n'en a le Roi de France dans ſon Roiaume. L'uſage des lettres & des mots eſt en quelque ſorte de droit naturel, & ce droit eſt le même parmi toutes les nations.

Il eſt bien vrai, comme le remarquent les Grammairiens, que les Peuples ſe confor-

conforment volontiers aux exemples que donnent les Princes, de ſorte que s'il arrive qu'un Roi, à la Chine comme ailleurs, ſe ſerve ſouvent d'un certain mot, il eſt naturel que ce mot s'introduiſe dans l'uſage, & cela peut arriver aſſez facilement : mais il ſeroit beaucoup plus difficile, ou, pour mieux dire, il ſeroit impoſſible, qu'un mot déja établi par l'uſage perdît ſa ſignification naturelle pour en recevoir une autre toute oppoſée ; & ſi cela arrivoit, ce ne ſeroit certainement point par l'autorité de quelque Prince que ce fût, mais par la force de l'uſage. Cela eſt encore bien plus aſſuré des lettres ou des mots qui ſe trouvent déja dans des livres ; car il eſt bien certain qu'à cet égard les Princes ne peuvent faire aucun changement à la ſignification des mots ou des lettres.

Je voudrois bien que les Jéſuites priſſent la peine de nous marquer un ſeul mot, ou une ſeule lettre, que les Empereurs de la Chine aient ou introduite dans l'uſage, ou abolie, par voie d'autorité. On a des dictionnaires aſſez éxacts tant des mots que des caracteres ; on y en trouve les origines, les racines & les différentes ſignifications. Que les Jéſuites aient donc la bonté de nous en marquer une ſeule lettre, ſur laquelle l'autorité de l'Empereur ſoit intervenue pour la mettre en uſage, ou pour l'en ôter : mais ſi ces Peres ſont dans l'impuiſſance de le faire, ils doivent paſſer pour manifeſtement convaincus de faux.

On

On peut seulement observer ici une chose en passant. C'est l'usage à la Chine, que chacun ait un nom, qu'on appelle le nom secret, & qui répond en quelque sorte à ce que nous appellerions un prénom. Il est de la civilité de celui qui parle, à moins qu'il ne soit fort supérieur, de ne jamais prononcer ce nom. Ainsi toutes les fois que ce nom caché se trouve dans des lettres ou dans des billets, les Chinois ont l'honnêteté de ne le point prononcer, se contentant de dire seulement le nom de famille. C'est par une suite de cet usage que tant que l'Empereur vit, le respect qu'on a pour sa personne ne permet point de mettre dans les actes publics, le caractere ou les deux caracteres qui font son nom secret, en sorte que ces caracteres sont à cet égard comme s'ils n'étoient point. Mais quand l'Empereur est mort, ces lettres commencent à revivre, pour ainsi dire, & rentrent comme auparavant dans l'usage commun. Et même tant qu'il vit, ces caracteres pour cela ne perdent pas leur signification, ils la conservent toujours, & on leur donne toujours le même sens par tout où on les trouve dans les livres, dans les dictionnaires & ailleurs, quoique par respect on ne les prononce point.

§. IX.

Du culte des Ancêtres.

Le R. Pere ne s'est pas beaucoup étendu sur le culte que les Chinois rendent à leurs Ancê- P. 568.

Ancêtres, mais il a trouvé l'art de renfermer en peu de mots un très grand nombre de fausſetés.

Les Chinois, dit-il, *ſe proſternent mille fois devant les corps des Défunts; ils leur font des funérailles magnifiques; en certains jours ils viſitent leurs tombeaux & les arroſent de leurs larmes; & ils gardent chez eux leur nom avec un éloge, écrit ſur une tablette de bois.*

Il y a ici deux fausſetés, ou plutôt deux réticences affectées très conſidérables.

I. Il eſt vrai qu'en certains jours ils viennent pleurer aux ſepulcres de leurs parens, ou plutôt ils viennent crier, car il arrive ſouvent qu'ils ne verſent pas une ſeule larme : mais l'Hiſtorien ne dit pas qu'outre cela ils offrent des ſacrifices, qu'ils font des libations de vin, & mille autres choſes ſemblables; & que les Peres Jéſuites regardent ces cérémonies comme choſes indifférentes.

II. Il eſt vrai auſſi que la tablette de bois ſur laquelle eſt écrit le nom du Défunt, ſe garde à la maiſon pendant tout le temps du deuil; mais le R. Pere devoit ajouter que, le deuil étant fini, on doit, ſelon les loix du pays, porter cette tablette dans le temple bâti en l'honneur des Ancêtres, s'ils ſont d'un rang à avoir de ces ſortes de temples; ou du moins on les porte dans un lieu de la maiſon ſéparé du reſte & deſtiné à cet uſage. Il devoit ajouter encore, ce qui eſt plus conſidérable, que ſur ces tablettes, on ne manque point d'écrire ces deux caracteres

Chinois

Chinois *Xin goey*, ou deux autres caracteres qui forment le même ſens; comme on les joint toujours ſur de pareilles tablettes aux noms de toutes les Divinités Chinoiſes.

C'eſt en préſence de ces tablettes & de ces caracteres particuliers que les Chinois offrent des ſacrifices à leurs Ancêtres, comme à leurs Divinités mêmes. Par exemple quand ils ſacrifient au ſoleil ou à la lune, ils élevent une de ces tablettes, ſur laquelle il eſt écrit: *Le Siége de l'eſprit de la grande lumiere*; de même quand ils ſacrifient à leur Ayeul mort, ils poſent une tablette pareille ſur laquelle on voit écrit: *Le Siége de l'eſprit d'un tel, Ayeul d'une telle famille, revêtu d'une telle charge.*

Mais parceque, quand le P. Martini conſulta le S. Siége ſur ces ſortes de cultes (Dieu ſait de quelle maniere il le fit & avec combien peu de bonne foi) ce Pere ne dit pas un mot dans ſon expoſé de ces deux caracteres *Xin goey*, les Jéſuites n'en ont pas voulu démordre, & ſoutenant avec opiniâtreté cet expoſé artificieux, ils affectent dans tous leurs écrits de ne jamais rien dire de ces deux caracteres *Xin goey*.

Le cercueil, continue l'Hiſtorien, *avec* Pag. 569. *la ſtatue du défunt, dreſſée au deſſus, ſe met au milieu d'une ſalle. On place une table à côté, ſur laquelle il y a des cierges allumés, & on brûle quantité de parfums. Les parens & amis, avertis par un billet fait d'une certaine maniere, ſe rendent dans ce lieu, où*

avec un viſage triſte & dans un grand ſilence, ils s'inclinent lentement en ployant les genoux, & ſe proſternent juſqu'à toucher la terre de leur front.

Le cérémonial de la Chine ne demande point qu'il y ait une image du défunt; on ſe contente d'avoir une de ces tablettes dont je viens de parler; & ſi quelquefois on ajoute encore l'image du défunt, elle n'eſt point élevée au deſſus du cercueil, mais on la pend à la muraille.

Il n'eſt point vrai non plus que la table ſoit dreſſée à côté du cercueil; on la met vis-à-vis la tablette, & voici l'ordre qu'on obſerve. Le cercueil eſt au milieu de la ſalle, la petite tablette & la table ſont du côté de la muraille, de maniere qu'entre cette tablette & le cercueil il y a un aſſez grand eſpace. C'eſt dans cet eſpace là que les Chinois ſe proſternent juſqu'à terre du côté de la table tournés vers la tablette qui eſt au deſſus de la table où les cierges ſont allumés; c'eſt auſſi là qu'ils brûlent des parfums & des bougies, & que quelquefois ils font des libations de vin, & d'autres cérémonies ſuperſtitieuſes. Il n'eſt point vrai qu'ils demeurent toujours dans le ſilence, car quelquefois ils ſe lamentent avec de grands cris; & enfin il n'eſt point de la cérémonie de fléchir les genoux lentement.

Le deuil, dit l'Hiſtorien, *dure trois ans; cependant on garde le cercueil à la maiſon dans un lieu deſtiné pour cela. Il ne ſe paſſe point de jour que les enfans, pour témoigner leur recon-*

reconnoiſſance, ne ſe proſternent pluſieurs fois devant le corps de leur Pere. Ils y brulent des parfums, & y apportent diverſes choſes deſtinées à la nourriture, dont s'engraiſſent les Bonzes qui viennent y chanter des chanſons funebres.

Il eſt faux qu'on garde le cercueil à la maiſon pendant trois années entieres. Le livre des Rits ordonne de porter le cercueil au tombeau dans l'eſpace de trois mois, ou tout au plus de cinq, ſelon la qualité des perſonnes. Il n'y a que l'Empereur ſeul dont on puiſſe, ſelon les loix, garder le cercueil juſqu'à ſept mois. Il eſt vrai qu'il y a bien des gens du commun qui n'aiant pas le moien de faire les frais de la ſépulture, gardent chez eux le corps dans le cercueil, pendant dix années & plus; mais c'eſt un abus. D'ailleurs on ne fait plus aucune cérémonie quand le temps eſt paſſé; & même dans cet eſpace de trois ou cinq mois, il y a très peu de cérémonies qui ſe faſſent du côté du cercueil, elles ſe font preſque toutes du côté de la petite tablette. Enfin il n'eſt point vrai que les Bonzes, lorſqu'il s'en trouve, s'engraiſſent indifféremment de ce qu'on apporte pour faire honneur au mort; car on y apporte de la chair des animaux dont les Bonzes ne mangent jamais, non plus que des poiſſons & de tout ce qui a eu vie; tout au plus ils mangeroient du ris & quelques légumes.

Les trois années du deuil étant paſſées, P. 569. ajoute l'Hiſtorien, *on choiſit un jour heu-*

reux marqué par quelque devin. On invite les parens ; la pompe funebre précédée de tambours & de flûtes s'avance vers le lieu de la ſépulture ; on porte les images des Ancêtres . . . . Enfin on dreſſe des tables chargées de viandes, & ſur leſquelles on brûle des parfums. Des troupes de Bonzes habillés chacun ſelon leur inſtitut, terminent la cérémonie, & répetent leurs chants funebres.

Il y a prémierement ici la faute que je viens de marquer : on n'attend point trois ans pour faire les funérailles. De plus, ſi pour choiſir un jour heureux on a recours à quelque devin, c'eſt violer l'ordre établi dans la ſecte des Lettrés de la Chine. Ceux qui en font profeſſion ne paſſent pas dans l'eſprit des Jéſuites pour des devins. Cette ſecte a ſa regle pour connoître les jours heureux. Ils ſont tous marqués dans le calendrier qui ſe dreſſe tous les ans par le tribunal des Mathématiques, & qu'on publie ſolemnellement dans toute l'étendue de l'Empire.

Quant aux Bonzes, il eſt vrai qu'aſſez ſouvent on les fait venir aux funérailles, ce qui prouve contre les Jéſuites qu'ils ne ſont ni ſi infames, ni ſi décriés à la Chine que ces Peres le publient. Cependant cela eſt contre les loix de la ſecte des Lettrés. Mais le deſſein de l'Hiſtorien, en faiſant remarquer que les Bonzes ſont quelquefois appellés aux cérémonies funebres, eſt de faire accroire aux Européens qu'il n'y a rien de ſuperſtitieux dans ces cérémonies, quand les Bonzes en ſont exclus, ce qui eſt très faux. En-

fin

sin on ne porte point au tombeau les images des Ancêtres du défunt, mais seulement la tablette dont j'ai parlé, où le nom du défunt est écrit : & s'il arrive qu'on porte aussi les images des Ancêtres, ce qui est contre les loix, on ne laisse pas de porter toujours cette tablette. Le R. Pere se donne bien garde de rien dire des sacrifices & des autres cérémonies superstitieuses qui se pratiquent, même dans la secte des Lettrés, soit avant qu'on porte le corps au tombeau, soit dans le temps même qu'on le porte, soit après qu'il y a été porté.

Mais il est plaisant d'entendre un homme, qui ne sait rien du tout des usages de la Chine ; & qui n'en peut discourir que comme un aveugle feroit des couleurs, nous dire d'un ton assuré, que *la piété des enfans à l'égard de leurs parens morts est si grande parmi les Chinois, & que ces peuples s'en piquent si fort, que les ignorans & les étrangers se laissent quelquefois aller jusqu'à croire que les Chinois rendent aux morts des cultes qui ne sont dus qu'à Dieu.* Il seroit à souhaiter, pour l'honneur de la Compagnie, que les Jésuites eussent toujours été du nombre de ces ignorans & de ces étrangers. Ils n'eussent point emploié toutes les forces, je ne dis pas seulement, de leur Compagnie, mais de presque toutes les Puissances de l'Europe, pour soutenir une pure idolatrie colorée de l'apparence d'un culte civil, & d'un devoir de piété à l'égard des morts. Les autres Missionnaires laissent volon-

tiers aux ſeuls Jéſuites la gloire d'une ſi rare habileté.

Il faut remarquer que l'Hiſtorien parlant de la piété des Chinois à l'égard de leurs parens, nous donne l'exemple de quelques Mandarins renommés en ce genre. Un Empereur avoit envoié ſa mere en éxil. Les Mandarins regarderent cette action comme un crime énorme; & après avoir emploié divers moiens pour changer ſur ce point l'eſprit inflexible de cet Empereur, quelques-uns enfin lui parlerent ainſi: *Puiſque vous ne voulez pas nous entendre, nous allons trouver vos Ancêtres. Ils écouteront nos plaintes; & peut-être que durant les ténebres de la nuit vous entendrez, malgré vous, leurs ombres & les nôtres* (car en même temps ils ſe dévouoient à la mort), *vous reprocher votre injuſtice.*

Voiez le P. Le Comte Tom. 2. let. 1.

P. 568.

Ce qui eſt dit ici des Ancêtres ou de leurs ombres, ſe doit entendre de ce que les Chinois appellent les Eſprits des morts, car ils n'ont point d'autre mot pour cela; & cette maniere de parler eſt tout à fait du goût & de l'uſage des Chinois. Mais où penſez-vous qu'ils ſe rendent pour s'entretenir ainſi avec leurs Ancêtres morts? Croiez-vous qu'ils aillent aux champs éliſées? Non ſans doute, & tous ceux qui ont quelque connoiſſance des uſages de la Chine, ſavent fort bien que c'eſt aux temples mêmes de leurs Ancêtres & non ailleurs qu'ils ſe rendent, quand ils veulent s'addreſſer à eux. C'eſt ce qu'ils font tous les jours quand ils com-

commencent quelque affaire importante qui concerne leur famille; quand il eſt queſtion d'un mariage, d'un voiage, ou qu'ils obtiennent quelque nouvelle dignité. Ce qui prouve clairement que les Chinois s'imaginent que leurs Ancêtres les entendent, lorſqu'ils vont s'addreſſer à eux dans leurs temples. C'eſt à quoi ſervent les tablettes qu'on y garde: ils croient que les eſprits de leurs Ancêtres reviennent à ces tablettes pour entendre les vœux & les prieres de ceux qui s'addreſſent à eux.

Il y a dans ce même livre une infinité d'autres fautes ſemblables. L'Hiſtorien écrit ſans éxactitude & ſans diſcernement. Mais comme ces fautes ou ſont dans des choſes de peu de conſéquence, ou ne regardent pas les cultes chinois, ſur quoi les Jéſuites ont tant diſputé, je ne m'y arrête pas; car j'ai promis au commencement de cet Ecrit de me borner ſimplement à ce qui regarde les diſputes qui ſe ſont élevées entre les Miſſionnaires touchant ces cultes ſuperſtitieux. Je me contenterai ſeulement de dire ici que ce nombre preſque infini de fauſſetés que j'ai remarquées dans ce livre, me convainc pleinement d'une choſe que j'ai ouï dire plus d'une fois à pluſieurs perſonnes, ſur le témoignage deſquelles on peut compter, qu'il n'y a point d'hiſtoires moins dignes de foi, que celles qu'écrivent les Jéſuites, quand il s'agit de leur Compagnie. Car ils fabriquent ces hiſtoires ſur les relations que leurs Peres

leur envoient, & auxquelles ils ajoutent foi comme ſi c'étoient des Oracles : mais comme nous voions d'ailleurs que ces relations ſont pleines de fauſſetés, il n'eſt pas étonnant que leurs hiſtoires compoſées ſur de tels mémoires, ſoient toutes fabuleuſes.

Pour prouver ce que j'avance, il n'y a qu'à jetter les yeux ſur ce que l'Hiſtorien nous conte du P. Ricci. Je ne prétens point ici inſulter à la mémoire de ce Pere, ni rien diminuer de la gloire qui lui eſt due; mais en toutes choſes il faut garder certaines meſures, & l'Hiſtorien n'en garde aucune, quand il entreprend de relever le mérite du P. Ricci. Il n'y a rien de plus outré que l'éloge qu'il en fait; & tous ceux qui connoiſſent les uſages de la Chine en conviendront ſans peine. Mais les Jéſuites ont cru, qu'il étoit de leur intéreſt d'éxaggérer en parlant de ce Pere, pour autoriſer davantage leur ſyſteme ſur les cultes de la Chine, dont le P. Ricci eſt le prémier auteur. Outre ce que j'en ai déja remarqué en paſſant, voici un dernier trait qui met le comble à l'éxaggération de notre Hiſtorien : *Les Chinois*, dit-il, *ne ſe ſouviennent point qu'après Confucius on ait jamais vu à la Chine un homme qui fût ni plus illuſtre, ni plus ſavant que le P. Ricci.* Ce trait eſt ſi ridicule & ſi contraire au bon ſens qu'il n'en faut pas davantage pour n'ajouter aucune foi à tout le reſte de l'Hiſtoire : j'en prens à témoin tous ceux qui ont été à la Chine.

On peut encore remarquer ſur cela ce que le même Auteur dit, en un autre endroit, d'un Mandarin*, lequel étonné du grand ſavoir de Ricci, lui fit l'honneur publiquement de l'appeller du nom de Docteur, de ſorte que ce nom, qu'on n'obtient à la Chine qu'avec bien de la peine & après bien des travaux, fut acquis ſans peine au P. Ricci, & lui devint propre dans la ſuite, enſorte qu'on ne l'appelloit plus que le Docteur. Pag. 536. * Kintaïſo.

C'eſt la coutume à la Chine de ſe ſervir de certains termes d'honneur, quand on parle à certaines perſonnes, comme lorſqu'en Europe nous diſons, Monſieur. Entre ces termes, il y en a qui ſignifient, Maître, *Sien ſeng* ou *Laoçu*. C'eſt le terme dont on ſe ſert quand on parle aux Lettrés: & l'honneur d'être traité de *Sien ſeng* ou *Laoçu*, coute ſi peu à la Chine, & y eſt ſi commun, qu'il n'y a perſonne qui aiant appris de quelqu'un ou les lettres ou même quelque art honnête, ne donne ce nom à ſon Maître, quand même ce Maître n'auroit aucune dignité. Il n'y a point de Miſſionnaire, quoique nouvellement arrivé à la Chine, à qui les Chinois, ſur tout les Lettrés, ne faſſent l'honneur de les appeller *Sien ſeng* ou *Laoçu*. Qu'on prenne la peine de demander à tous ceux qui ont été à la Chine, & qui ſont préſentement à Rome, combien de fois ils ont été appellés de ce nom. Il n'y a donc point à ſe récrier d'admiration, ſi le P. Ricci, qui paſſoit pour habile dans les mathématiques, a été appellé de ce nom.

J'ai aſſez parlé ailleurs de ſon livre que l'Hiſtorien comble d'éloges exceſſifs ; mais quand il dit que ce livre a eu en ſa faveur les ſuffrages de tout l'Empire Chinois, & que le bruit en fut porté juſqu'aux pays reculés du Japon, il omet deux choſes conſidérables que le P. Longobardi a remarquées entre bien d'autres.

Avant-propos du Traité compoſé par le P. Longobardi. Ibid. 2. ſection.

Prémierement, le P. Longobardi remarque que ceux qui ont éxaminé avec ſoin le livre du P. Ricci ont reconnu qu'il s'étoit trompé dans l'interprétation des livres Chinois. *Kintaiſo ami de notre Compagnie*, dit Longobardi, *& qui avoit une affection ſinguliere pour le P. Ricci* (c'eſt ce même Kintaiſo dont l'Hiſtorien parle très avantageuſement, parcequ'il s'étoit donné entierement au P. Ricci, pour qui il avoit un reſpect ſingulier ; &, parcequ'il avoit appris de ce Pere un peu de mathématiques, il lui fit l'honneur, dit notre Auteur, de le prendre publiquement pour ſon Maître & pour ſon Docteur.) *Kintaiſo*, dis-je, *fit un Ecrit où il rectifia ce que le Pere Ricci n'avoit pas bien entendu, & il y expliqua plus éxactement ce qu'on devoit penſer des trois ſectes de la Chine. Car, diſoit Kintaiſo, le P. Ricci s'eſt trompé là deſſus dans ſon livre. J'omets*, continue Longobardi, *pluſieurs autres éxemples qui ne ſont pas néceſſaires, puiſque preſque tous nos Peres ſavent que c'eſt un fait conſtant.*

Secondement, il eſt vrai que le livre du P. Ricci paſſa juſqu'entre les mains des

des Japonois, que l'Hiſtorien par un trait de Rhétorique appelle *les peuples les plus reculés*, pour nous donner une plus grande idée de l'éclat prétendu du livre de Ricci. Mais ces Japonois, ſi reculés de nous, ſont les peuples les plus voiſins des Chinois; de ſorte qu'il n'eſt pas étonnant que les Jéſuites de la Chine aient envoié ce livre à leurs Peres qui étoient au Japon, à quatre ou cinq jours de diſtance. Mais il eſt bon de ſavoir quel effet ce livre produiſit au Japon. Voici ce qu'en dit le P. Longobardi: *Le P. Matthieu Ricci étant mort, je fus mis en ſa place, chargé comme lui de tout le poids de la Miſſion. Je reçus une lettre du P. François Paſſio Viſiteur du Japon, par laquelle il m'avertiſſoit qu'en tels & tels livres qu'il marquoit dans ſa lettre, & compoſés en Chinois par nos Peres, il y avoit des erreurs ſemblables à celles des Gentils. Ce qui donnoit, ajoutoit-il, beaucoup d'embarras aux Peres & aux Freres de la Miſſion du Japon: parce qu'au même temps qu'ils combattoient ces erreurs, les Gentils les ſoutenoient par les livres de nos Peres.* Avant-propos.

L'embarras conſiſtoit, dit le P. Longobardi, a bien répondre aux difficultés que propoſoient les Japonois contre le ſentiment du P. Ricci. Car quand ils voioient que ce Pere ſoutenoit dans ſon livre que le ciel, ou le *Xang ty* des Chinois étoit le Dieu des Chretiens, ils diſoient qu'ils ſavoient mieux que les Européens ce que c'étoit que le ciel ou le *Xang ty*, & que ce que les Européens diſoient

ſoient du Dieu des Chretiens, ne convenoit nullement au *Xang ty* des Chinois. On peut voir ſur cela l'Avant propos du Traité de Longobardi.

J'aurois bien voulu dire ici un mot des uſages ſuperſtitieux de la côte de Malabare que M. le Légat Apoſtolique a condamnés par un decret particulier, pendant le ſejour qu'il a fait aux Indes. Ce decret n'a point empêché l'Hiſtorien de dire dans le 18. livre que ces uſages ſont innocens, & éxemts de toute ſuperſtition. Mais comme je n'ai jamais été dans cette miſſion là, je laiſſe aux Miſſionnaires qui y ont été, le ſoin de défendre la pureté du culte divin, & de venger le decret du Légat Apoſtolique, de l'injure que lui fait l'Hiſtorien de la Compagnie.

DECLARATION

du R. P. THOMAS MARIE MINORELLI *de l'Ordre S. Dominique touchant l'approbation qu'il a donnée au livre du P.* JOUVENCI.

Comme à la teſte du livre intitulé : *Hiſtoire de la Compagnie de Jeſus, cinquieme partie tome ſecond, depuis l'année* 1591. *juſqu'à* 1616. *par le P. Joſeph Jouvenci Prêtre de la même Compagnie*, on voit une approbation par laquelle Je Fr. Thomas Marie Minorelli de l'Ordre de S. Dominique, témoigne avoir lu cette Hiſtoire par ordre du Révérendiſſime Pere Fr. Paulin Bernardini Maître du Sacré Palais Apoſtolique, & que je n'y ai rien trouvé qui en empêchât l'impreſſion & la publication; & que par là on pourroit croire que j'aie approuvé ſans exception tout ce qui eſt contenu dans le ſecond tome de la cinquieme partie de cette Hiſtoire, ce qui m'expoſeroit au juſte reproche d'avoir manqué d'exactitude & d'avoir lu cet ouvrage avec beaucoup de nonchalance, comme ſi j'avois approuvé beaucoup de choſes qui y ſont rapportées, & qui ſont généralement deſapprouvées comme contraires à la vérité, ſur tout aux endroits où il s'agit des affaires de la Chine, je croi qu'il eſt de mon devoir de déclarer la vérité comme elle eſt. Je proteſte donc, ſous les ſermens les plus ſaints, que je n'ai lu de cette Hiſtoire que les quatre premiers livres écrits à la main,

ſavoir le onzieme, le douzieme, le treizieme & le quatorzieme. Il eſt vrai que j'ai donné l'approbation telle qu'on l'a imprimée, en marquant le titre de l'ouvrage comme je l'ai trouvé dans le manuſcrit qu'on m'avoit donné à lire; mais j'ai cru de bonne foi que ce volume ne contiendroit que ces quatre livres, & qu'on n'y en ajouteroit point d'autres, de ſorte que j'ai été dans le dernier étonnement, lorſque j'ai vu mon approbation à la teſte d'un volume qui ne contient pas ſeulement les quatre livres que j'avois lus, mais qui en contient quinze. Ainſi donc, afin que perſonne n'en puiſſe abuſer, & pour ôter tout ſujet de m'accuſer d'une faute dont je ne ſuis point coupable, je déclare & j'aſſure par tout ce qu'il y a de plus ſaint, que je n'ai pas lu un ſeul mot des livres qui ſont contenus dans ce volume, excepté les quatre prémiers, & que tout s'eſt paſſé, comme je viens de le dire. En foi dequoi j'ai ſigné de ma propre main la préſente déclaration.

FR. THOMAS MARIE MINORELLI de l'Ordre des Freres Prêcheurs.

OBSER-

OBSERVATIONES

IN

LIBRUM XIX.

Tomi secundi partis quintæ Historiæ Societatis Jesu, à P. JOSEPHO JUVENCIO editæ: Ubi ejusdem Patris multi de rebus sinicis errores castigantur.

SPectat totus hic liber ad res Sinicas, plurimaque de Sinicâ Religione continet, falsa, absurda, ne quid pejus dicam, & cum duobus S. Sedis decretis vehementer pugnantia. Ac multis inutile fortè videbitur, cùm ea non hodie primùm à Jesuitis expromantur, refutataque jam diu sint, in iis iterùm refellendis, operam tempusque perdere. Hæc enim Societatis indoles & consuetudo est, ut incœpto difficilè desistat; cúmque manifestâ superata veritate est, quæ explosa, convulsaque sexcenties fuerint, eadem quasi integra & intacta proferre non cesset; quibus si iteratò respondeas, quis erit scribendi finis?

Verùm hunc Historiæ Societatis librum refutandi singularis urget gravisque causa. In lucem hæc Historia prodiit anno sæculi currentis undecimo, tametsi decimus sæculi annus præfigatur. Romæ verò

verò typis edita est auctoritate publicâ, datâ ab Romano sacri Palatii Magistro licentiâ, approbantibusque duobus Theologis, quorum alter *Dominicanus est: ex quo minimè dubitem, quin invictum aliquando RR. Patres argumentum inferant ad demonstrandum, nihil, uti toties publicarunt, utroque S. Sedis decreto confici; aut, quod etiam dicere scribereque non veriti sunt, suam se Confuciumque causam obtinuisse. Quis enim sibi persuadeat doctissimos Theologos, S. Sedi inprimis obsequentes, historiam approbasse; permissumque ab Romano S. Palatii Magistro fuisse, typis ut liber ederetur, qui damnatos à S. Sede errores apertè confidenterque adstrueret?

R. P. Minorelli.

Neque meram hanc vanamque suspicionem esse probat simile argumentum, quo usus ante annos viginti est P. Michaël Tellier ad superstitiones easdem alioque errores propugnandos. Refert ille quæ de Chinâ, de Japoniâ &c. narravit P. Daniel Bartoli, in libro Romæ, cum S. Palatii Magistri licentiâ, quam approbationem appellat, edito: quo præcipuo, eoque insuperabili argumento, quos tuetur errores, probatos S. Sedi fuisse demonstrare se arbitratur: *Puisque*, verba sunt R. Patris, *on n'accusera pas sans doute le Maître du sacré Palais d'avoir rien laissé passer dans cette matiere qui pût être contesté.* Et in fine capitis: *Est-il croiable, que le Maître du sacré Palais eût approuvé, comme il a fait, l'Histoire de Bartoli, c'est-à-dire, qu'il eût voulu trahir les intérêts de la*

Défense des nouveaux Chretiens 1 part. Chap. IV. Art. 1. & Alt. 2.

la vérité & de sa conscience, la réputation d'un si grand nombre de ses Confreres, l'honneur de tout son Ordre, & celui même de l'Eglise, en autorisant un livre, où l'Auteur fait voir, quoique d'une maniere très modeste & sans nommer personne, l'erreur où ses Religieux étoient tombés dans les commencemens, par un bon zele, & les suites fâcheuses qu'ils attirerent par là tant sur eux que sur les autres Missionnaires & sur les Chretiens de la Chine? Le R. P. Maître du sacré Palais étant donc aussi instruit qu'il l'étoit de toute cette affaire, qui avoit été si long-temps examinée à sa vue dans Rome; n'a-t-on pas sujet de regarder l'approbation qu'il a donnée à Bartoli comme un DESAVEU *& comme une marque* DU PEU D'INTERET *que son Ordre prend à soutenir ce qui s'étoit passé sur ce sujet, soit à Rome, soit dans la Chine.*

Hæc P. Michael Tellier, qui si novam Sinicarum superstitionum apologiam conscriberet, certò certius est futurum, ut novum ex approbatâ, ut loqueretur, à Magistro S. Palatii historiâ Societatis conflaret argumentum, eoque vim illi majorem adderet, quòd, me Romæ obmutescente, deperditam Confucii Societatisque causam Historicus Societatis peroraſſet. Huic malo ut occurram, hanc veritatis apologiam scribo, ut sit post obitum meum in testimonium; neve in Domini conspectu apparens dicam: *Væ mihi, quia tacui.* Is. VI. 5.

Ante omnia notandum est ex duobus operis Approbatoribus, alterum, qui Dominicanus est, nunquam quidquam legisse,

giſſe, multò minùs approbaſſe, quod ad Chinam ſpectet. Neque illi quidquam de ea examinandum materiâ datum eſt, quemadmodum ipſe dixit non ſemel. (a) Alter ſingulari mihi humanitate, cùm apud ipſum, ut in re tanti momenti, de hoc queſtus fuiſſem, reſpondit, (b) „Se „ in univerſam Hiſtoriam animadverſio„nes quidem ſcripſiſſe, & præcipuè in „ omnia loca libri XIX. ad quæ ego me „ offendiſſe aperiebam; ſeque non priùs „ adprobationem ſuam in ſcriptis dediſ„ſe, quàm certior factus fuiſſet à P. M. „ ſacri Palatii, & à R. Auctore, omnia „ loca illa ad unum correcta eſſe, in„ quæ ille pro officio ſuo animadverterat. „ Addidit ſe adhuc ſervare eaſdem ſuas „ animadverſiones, ipſâ manu Hiſtorici „ paſſim notatas verbis hujuſmodi: *Cor„rexi*, *Delevi*, *Emendavi:* aitque ſe pa„ratum ad omnia exhibenda Sanctiſſimo „ Patri Noſtro in ſui purgationem. In„ ſuper affirmavit eandem Hiſtoriam, „ poſtquam eſſet typis excuſa, ſibi nun„quam exhibitam à quoquam fuiſſe, ut „ antequam publici juris fieret, ipſe dili„genter examinaret, an verè *correcta*, „ *deleta*, & *emendata* eſſent ea loca, in„ quæ pridem juſſus animadverterat.

(a) Ill. D. Fontanini.
(b) Teſtimonium hoc ſcriptum manu penes me habeo.

Quare ſi fraus irrepſit, inſciis & inconſultis hiſtoriæ Adprobatoribus ſeu Cenſoribus, nil mirum ſi idem contigit P. M. ſacri Palatii viro optimo, cui nunquam in mentem veniſſet ſe claîn decipiendum ab homine Religioſo, poſtquam verbis & ſcriptis oſtenderat, ſe omnia loca repre-

henſa

hensâ emendasse. Hæc de Historiâ Societatis : idemque fortasse de scripta à P. Bartoli historiâ, si discussâ res loco fuisset & tempore, compertum esset.

§. I.

De Sinicâ Religione.

Multa de Sinici imperii situ, politico regimine, aliisque ejusmodi rebus, Historicus recenset, quæ parùm ad rem christianam & historiam Societatis attinent. Ordo militiæ, Sinarum vultus & nasus, fructus & arbores, aliaque similia, quibus magna libri pars continetur, quid ad beatam æternitatem, quò Missionarii & illorum acta spectare debent? Atque ea exscribere eo inutilius apparebat, quòd Europa Jesuitarum relationum multitudine laboret, quibus res eædem satis superque describuntur. Et in iis quidem versatur interdum Societatis Historicus parum accuratè; sed ea solùm attingo quæ ad Sinicas controversias pertinent: quo in capite plurimùm interest, ut à Jesuitis Ecclesiæ non imponatur.

Hoc verò præcipuè molitur Auctor historiæ, ut Sinas jam ab incunabulis Dei veri notitiam & cultum habuisse, & utrumque ad hodiernum usque diem in imperio perseverare persuadeat. *Extant*, P. 574. inquit, *in historiâ Sinicâ vestigia non obscura, priscæ ac veræ, quæ olim in Sinis viguit religionis.* §. 18. *Non immeritò putatur hæc Sinarum fuisse fortunata sors, ut verum & summum Numen, jam inde ab ipsis monar-*

chiæ

chiæ incunabulis cognitum habuerint. Col. 2. *In priſcorum certè Litteratorum ſcriptis, evidentia Divinæ notitiæ veſtigia conſtat inveniri; ac recentioribus vulgò Litteratis idem ratio & doctrina perſuadent.* p. 575. Col. 2. *Neque vero mirum eſt illum* (Imperatorem) *& Litteratorum optimam partem, commenta Bonziorum aſpernari, & ſuperſtitionum ineptias; remanſit enim in imperii Sinici corpore, corruptis aliquot ejus membris, notitia veri Numinis, & vim hodieque ſuam obtinet: adeo ut Idolorum cultus, Atheorum dementia, Veneficorum & Magorum præſtigia, certis temporibus palàm edictoque publico proſcribantur, tanquam falſæ & perniciosæ imperio ſectæ; neque aliter quàm hæreſes, apud Europæos, & flagitia quædam publica tolerentur. Itaque duplex tantùm in imperio Sinenſi religio approbata publicè dici nunc poteſt: Chriſtiana, quæ nuper edicto Imperatoris, optatam diu libertatem eſt conſequuta; & unius Numinis cultus, quem diximus in mediis ignorantiæ & ſuperſtitionum tenebris, ut lucernam in caliginoſo loco,* INTEGRUM INCOLUMEMQUE PERSTITISSE.

Ea, uti pleraque omnia Hiſtoricus exſcripſit è ſuorum libris; ſed hâc arte & diſſimulatione, ut multa quæ illum falſitatis arguerent, reticeat pervertatque.

Ac primo quidem inter Jeſuitas qui primùm in Chinam ingreſſi ſunt, diſputatum acriter eſt, an priſci Deum Sinæ cognoverint. Affirmavit probabiliter tantùm P. Riccius: at P. Longobardus, aliique

que ejus ſententiam magnoperè impugnarunt. *Erat autem P. Longobardus*, hiſtoriæ Auctore teſte, *Præſes Sinicæ Miſſionis, & P. Matthæi Riccii ſucceſſor, ab eodem moriente deſignatus. Id muneris per annos complures egregiè geſſit. Jamque* (tum cùm electus eſt) *per annos quatuordecim Litteris Sinicis cognoſcendis operam dederat. Vixit deinde annos circiter quadraginta, obiitque nonagenario major.* Refert ille ſuo in opere quantâ poſt obitum Patris Riccii diligentiâ, his rebus incubuerit; Patremque Franciſcum Viera Viſitatorem in procinctu fuiſſe, ut Patris Riccii ſententiam condemnaret. Valdè autem ſua P. Riccius in opinione perplexus fuit; quòd cum aliis ex locis, tum ex hoc præcipuè declaratur. Poſtquam enim dixit Sinas jam inde ab initio ſupremum & unum Numen adoraſſe, quod appellabant, *cœlum & terram*, ſubjungit: *Ex quo apparet veteres Sinas opinatos fortaſſe fuiſſe cœlum & terram animata; eorumque animam pro ſupremo Numine coluiſſe.* Pag. 555. Pag. 555. Expeditio Sinica. Auctore Nic. Trigault Soc. Jeſu, ex Commentariis P. Matthæi Riccii. Lib. 1. C. 10.

Merebatur omninò materiæ gravitas, ut S. Sedes conſuleretur, an, vel in dubio, cœli terræque anima pro vero numine Sinis obtruderetur; eoque chriſtiana veritas obtentu, cum Sinicâ, ut hactenus Jeſuitæ fecerunt, ſuperſtitione conjungeretur. At ſuum Societas tribunal habet, & quidem ita ſupremum & infallibile, ut qui appellare ab eo cogitaverint rudes eos, inſicetos, & turbulentos eſſe neceſſe ſit. Pauca illa tamen quæ diximus ſatis oſtendunt, quid de illa veræ priſcorum

rum

rum Sinarum religionis EVIDENTIA cenſeri oporteat. Atque illos certè priſcos Litteratos atheiſmo, & idololatriâ immerſos fuiſſe demonſtratum ſæpiùs eſt.

Verùm cùm de hocce capite Jeſuitæ probabiliter, ut illis videbatur, inter ſe diſceptarent; de altero quod ad Sinas hodiernos attinet, tanquam certo conveniebant omnes cum P. Matthæo Riccio: cujus ſententiam de modernis atheis, & eorum atheiſmo referens P. Longobardus ait, *Quâ in ſententiâ omnes abſque differentiâ concordamus.* Ne unum verò ſe Litteratum vidiſſe P. Riccius commemorat, qui atheus non eſſet. Quare de illo Pater Couplet ait: *Qui vivos omnes, & in aulâ, ſic unus arguebat; ab hoc mirabimur mortuos aliquot Interpretes meritiſſimâ cenſurâ fuiſſe caſtigatos.*

Diſſ. præmial. p. 208.

Eandem de modernis Sinis ſententiam tenuerunt Jeſuitæ omnes, quotquot deinde, ad uſque Patrem Le Comte, hâc de materiâ tractavere. Horum teſtimonia jam aliquoties retuli; pauca hîc repetam.

De Litterariâ ſectâ, deque priſcis pariter ac modernis Sinis P. Martinius diſſerens, ſic loquitur: *Alii qui ſunt è præcipuâ Philoſophorum ſectâ, omnia temerè caſuque extitiſſe arbitrantur, de ſummo ac ſupremo omnium Auctore mirum apud omnes ſilentium.*

Epiſt. p. 11.

De eâdem ſectâ hæc habet P. Adrianus Greſlon: *Toutes les ſectes de la Chine ſont fauſſes, parcequ'elles ſont toutes oppoſées à la loi de Dieu, qui eſt la regle de la verité;*

Relat. Gallica p. 62.

neanmoins

néanmoins il y en a trois d'approuvées; celle des Lettrés qui condamne le culte des idoles, & qui n'eſt, à proprement parler, qu'un ATHE'ISME, *eſt approuvée par les loix du Royaume.*

Pater LeFaure totius nomine Miſſionis dixit: *Secta litteraria, de quâ antiquiores miſſionis Patres judicarunt illam quidem ex ſe, cujuſmodi vigebat in veteribus Sinis, nihil aliud eſſe quoad ſubſtantiam, niſi legem naturæ; quatenus ad poſteriorum temporum Litteratos corrupta defluxit, merus eſt* ATHEISMUS, *ſed in nonnullis idololatriâ admixtus.* In Tract. p. 193.

P. Le Comte, cujus ſcripta magnâ Hiſtoricus ex parte deſcripſit, de Interpretibus inter Sinas primæ claſſis ait: *On ne voit dans leur ouvrage qu'un* ATHEISME *rafiné: ces nouveaux livres compoſés par tant d'habiles gens, & approuvés par l'Empereur même, furent reçus avec applaudiſſement de tout le monde.* To. 2. Ep. 2. p. 120 421.

Hæc, quod dignum notatu eſt, conſentientia inter ſe Jeſuitarum teſtimonia Hiſtoricus Societatis ſilentio prætermittit; quos Jeſuitas uti totidem Confucios commendat, eoſque tamen, ſi res ita eſt atque ille aſſerit, cæcutiiſſe mediâ in luce neceſſe eſt. Hujus autem ſilentii alia proferri ratio non poteſt, quàm quòd, ab annis circiter decem, Societas animadverterit errores defendere ſe ſuos non poſſe, niſi & hodiernos Atheos, uti veri Dei cultores, Eccleſiæ proponeret.

§. II.

§. II.

De priſcis Sinarum Imperatoribus.

Veniamus ad argumenta quæ de priſcis Sinis à P. Le Comte Gallicè ſcripta, Auctor hiſtoriæ latinè reddidit, frigidéque profert, quaſi refutata convulſaque nunquam fuerint. Ac tametſi ea ſic eſſent, atque ab illo exhibentur, uno iis pleriſque omnibus reſponderi verbo poteſt; ſi, mutato nomine, Jovem ab ſanctiſſimis illis, quos laudat, Regibus & Philoſophis in honore & cultu habitum fuiſſe dixeris. Sed rem enucleatiùs expendo.

Pag. 574. *Sinicæ monarchiæ conditores* Fohium, Yaum, & *alios deindè conſequutos, primæ imperii fundamenta jeciſſe apparet, ducentis poſt diluvium annis, Noemo etiamnum ſuperſtite, ut conſtat ſubductis chronologiæ ſinicæ annis; & originem duxiſſe à Noemi filio Sem: quæ vox apud Sinas procreationem & vitam ſonat.* Ad hæc

1. Juxta chronologiam Sinicam *Foby*, vel *Fohius*, imperare cæpit annis amplius ſeptingentis ante Imperatorem *Yao:* quo poſito, quonam dici pacto poterit, *Yaum*, & qui conſequuti ſunt, prima imperii, quod ante ſeptingentos annos extabat, fudamenta jeciſſe?

2. Monere lectorem R. P. debuerat chronologiam Sinicam valdè incertam, & à vero aberrantem eſſe, quam tamen uti certam proponit, quoties de ea loquitur. *His*, ait alio in loco, *legibus ſtetis*

Pag. 574.

tit & floruit Sinica res ab annis quater mille, & ampliùs, nempe ab anno ante Christum natum bis millesimo sexcentesimo nonagesimo septimo: quam vetustatem confirmat Historia Sinica, tantam auctoritatem Litteratorum judicio, ac potissimum Confucii adepta, ut eam vocare in dubium nemo prudens, ac nisi, ut dictitant, Hæreticus possit.

Totum hoc falsum est. 1. Chronologia illa Sinica à recentioribus descripta est, nullo certo fundamento; cùm in libro *Xuking* Imperatorum anni sæpius non numerentur, qui unicus tamen historiarum liber plenam apud Sinas auctoritatem habet.

2. His Sinæ rebus non admodùm animum appellunt; sed eas uti suis in libris leguntur, accipiunt, supponuntque: nec probum Jesuitæ auctorem invenient, qui Chronologiam in dubium revocantes, Hæreticos appellet.

3. Falsum est hanc Chronologiam adeptam *Confucii judicio* auctoritatem esse; cùm de illa nullo Confucius in loco mentionem faciat, eoque recentior longè sit.

4. Annus bis millesimus sexcentesimus nonagesimus septimus ante Christi nativitatem, à quo primum suum Sinæ cyclum ordiuntur, incidit in annum octavum Imperatoris *Hoangty*, quia tunc inventam cycli sinici eo ab Imperatore normam fuisse referunt. Verùm, secundùm historiam Sinicam, duo Imperatores præcesserunt, *Foby*, & *Xin nung*. Hunc annos centum & quadraginta, illum centum & decem annos regnasse historiæ Si-

nicæ commemorant; quibus si septem Imperatoris *Hoangty*, quos ante cycli initium imperavit, addantur, primus Imperatoris *Foby* annus erit ante Christum natum, bis millesimus nongentesimus quinquagesimus quartus. Neque tunc tantùm Sinica gens initium habuit, uti modò dicemus Ille autem annorum numerus à Vulgatâ & Hebraïco textu magnoperè aberrat. Septuaginta computum quid auctoritatis habeat hìc non expendo: sed historiæ & chronologiæ Sinicæ auctoritatem cum Vulgatæ & textus Hebraïci auctoritate comparare apud illos absurdum est, qui historiæ sinicæ fabulas norunt, & quàm à pauco tempore compacta Sinarum chronologia sit.

Nullus autem Imperator est de quo plures & magis ridiculas, quàm de Imperatore *Hoangty* fabulas narrant, quas hìc referre longius esset. Hoc solùm dicam: eum plerumque referunt anno ætatis decimo aut duodecimo potitum imperio esse: non tamen filius Imperatoris erat; sed adversùs Imperatorem *Xin-nung* insurrexit, Regulos potentissimos debellavit; primusque eâ de causâ artis militaris inventor esse traditur: quæ puero decem aut duodecim annorum quis sanus tribuerit?

3. Argumentum leve est ad probandum *Foby* duxisse originem è Noemi filio, *Sem*; quia vox illa *Sem*, vel potius vox ei similis procreationem & vitam sonat. Scribunt quidem Lusitani *Sem*, sed alio à Sinis modo pronunciatur. Scribunt

His-

Hiſpani *feng*, ſcribereque Galli deberent *fains*. De *Noemo* verò & *Sem*, ne veſtigium quidem in annalibus Sinicis: mirumque eſſet hanc unicam hebraïcam vocem retentam à Sinis eſſe. Sed parùm intereſt, à quo è tribus Noemi filiis originem Sinæ ducant: cùm certum & de fide ſit, ab uno ex illis, à quibus omne genus hominum diffeminatum eſt, ortos Sinas eſſe; qui tres Noemi filii procul dubio notitiam Dei cultumque habuerunt.

Neque etiam inficias ibo in Chinam, haud ita procul à Babylonicâ linguarum confuſione, homines penetraſſe: idque conjicio non propter chronologiam Sinicam, quæ nullius auctoritatis eſt; ſed ob illa, quæ in hiſtoria ſinicâ revocari in dubium minùs poſſunt. Quid inde verò conficitur? Si ipſâ Noemi Semique familiâ, Abraami progenitores idololatræ fuerint: ſi Iſraelitæ ſtatim à tranſitu maris rubri veri numinis obliti vitulum erexerint, dixerintque: *Iſti ſunt Dii tui, qui te eduxerunt ex Ægypto*; extraordinarium videri non debet, & illos qui in Chinam tranſierunt, Dei benefici creatoriſque mundi oblitos eſſe. Atque ita perſuadet altum de illo apud Sinas ſilentium: ita ut ne nomen quidem creationis aut creatoris Sinæ noverint. Quin imò multæ iis de temporibus fabulæ, de mundi origine, primiſque hominibus narrantur; quæ quantùm gens illa à divini Creatoris notitiâ cultuque fuerit aliena comprobant.

Joſ. 24. Abraami 24. Judith. 5. 7.

De *Foby* hæc habet Auctor Hiſtoriæ

Societatis. *Fohius, ut Sinica teſtantur monumenta, certas pecudes domi habebat, quas cœli terræque Domino immolaret.* Hæc verò præcipuè eo de Imperatore narrant annales ſinici.

1. Mater illius veſtigium hominis proceræ magnitudinis fortè calcavit; & iride ſtatim circumdata gravidam ſe ſenſit, peperitque filium qui hic ipſe Imperator eſt.

2. Narrant ad eam uſque ætatem homines qui in Chinâ erant, in vivendi ratione à belluis non diſcrepaſſe: *yù kin xeù un y.* Animalium ut ſe offerebant pelles & ſanguinem vorabant; ſine lege & ordine degebant; promiſcuos habebant concubitus, ita ut, aiunt annales, ſcirent quæ illorum mater eſſet, quis verò pater ignorarent; quâ de barbarie omnes Sinæ conſentiunt. Num hanc forte vivendi rationem à Noemo, vel Semo Sinæ hauſerant? Num gens hujuſmodi valdè aliena cenſebitur à Dei notitiâ cultuque abjiciendis?

3. *Foby* à barbaro illo Sinas vivendi modo primus revocaſſe dicitur; eâque de cauſâ primus Imperator appellatus eſt. Nam aliquorum qui antea imperarunt, extat memoria, licèt apud illos obſcura & dubia. Certas matrimoniorum leges conſtituit; artem animalia & piſces capiendi, & ad hominum uſum alendi tradidit; ex quibus animalibus ſacrificia etiam, non *cœli terræque Domino*, ut per ſummam temeritatem Hiſtoricus loquitur, ſed cœleſtibus & terreſtribus Spiritibus, ſeu Diis: *y hiang Xin Ky:* ubi vox Sinica *Ky* ſpecifica

cifica eſt ad terreſtres Spiritus ſignificandos; neque unum, audacter dico unum, Jeſuitæ Sinam invenient, qui has aliter litteras explicet.

Hinc Sinarum mos invaluit cœli terræque militiæ, ſeu præcipuis mundi partibus propter illarum utilitatem, Spirituum nomine indutis, ſacrificium offerendi, quæ prima Gentilium ferè omnium idololatria eſt. Id de Græcis Romaniſque cum Tullio demonſtrat S. Auguſtinus. *Ac Phœnicas*, ait *Euſebius Cæſarienſis, & Ægyptios omnium principes, ſoli, lunæ, ac ſtellis divinitatem tribuiſſe vulgatum eſt.* De Sinis verò dicit P. †Riccius: *In illius gentis libris lego Sinas jam inde ab initio ſupremum & unum numen adoraſſe, quod ipſi cœli regem appellabant; vel alio nomine, cœlum & terram: ex quo apparet veteres Sinas opinatos fortaſſè fuiſſe cœlum & terram animata; eorumque animam pro ſupremo numine coluiſſe. Infra hoc numen, colebant etiam varios Spiritus montium, fluminum, & quatuor mundi partium tutelares.*

* De præparat. Evangelica Lib. 1. c. 6.
† L. 1. c. 10.

Si ponderis alicujus argumentum hiſtoriæ Auctoris eſt, timere R. Pater non poterat, ne Sinæ à Noëmo edocti, vel ejus filio, mundi animam pro ſupremo Numine coluiſſent; ſed advertere debuerat nunquam à ſanctis illis Patriarchis, aut ab ejus poſteris, qui cultum veri Dei tenuerunt, appellatum ſupremum numen fuiſſe cœlum & terram, nec cultum illos exhibuiſſe montium, fluminum, &c. tutelaribus ſpiritibus. Egreſſus ex Arcâ Noe ædificavit altare Domino, non mon-

tibus & aquis, aut quatuor mundi partibus, eorumque geniis: non illis Abraham, Isaac, non Job in lege naturæ sacrificavit, ac ne illis cultus exhiberetur Moyses severè prohibuit.

Præterea non legit R. Pater in priscis Sinarum libris numen illud supremum appellari cœli Regem: & si quando vocem illam reperit, non sanè in priscorum, sed in eorum libris quos Atheos esse non negat. At meminisse quoque debuerat & Jovem Olympi Regem appellari. Multò minùs invenit cœlum & terram cœli Regem à Sinis nuncupari: & terram quidem sic Sinæ à cœlo, ut Romani Cybelem à Jove distingunt. Verè autem ex parte dixit veteres ut & novos Sinas animum mundi coluisse, si tamen anima vocari possit vis materiæ infita, quæ sparsa per singulas mundi partes, in iis tanquam totidem animæ, seu genii; & in cœlo cæteris mundi partibus excellentiore, tanquam primum præcipuumque numen & alter Jupiter colitur. Legi potest quid Euseb.* Cæsar. & S. Aug. † de Romano Jove scripsere.

* Præp. Ev. l. 3. c. 3.
† Lib. De Civit. Dei.

4. Referunt annales Sinici, nulluſque Sina nisi valde rudis ignorat, mappam quamdam in Draconis tergo variis punctis albis & nigris distinctam, ostensam eidem Imperatori fuisse; *quod eum finxisse credibile est*, ait P. Matinius, *ut noviter inventis artibus, à prodigio pretium faceret.* Huic putido commento fidem ipse Confucius adstruit; sed quod pejus est, hanc mappam & aliam quam ex eâ *Foby* delineavit,

Epist. p. 22.

neavit, Confucius aliique Sinæ interpretati sunt : & ex utraque atheismum purum Sinis tradidere : cui atheismo, ex *Foby* & Confucii, ut illis videtur, mente, omnes, ne uno dempto, uti nos Evangelio, adhærent.

Transit Societatis Historicus ad tertium Imperatorem, omisso secundo : *Eidem*, inquit, *cœli Domino templum posuit Hoamtius Imperator tertius.* Hæc fabula nusquam in annalibus Sinicis legitur ; quare nec illius P. Riccius, nec P. Martinius meminerunt. Neque res adeò celebris fuisset in annalibus prætermissa, si cuivis templum Deo Imperator ille erexisset. Pietate verò Noemum & Abraham superasset, aliosque sanctissimos Patriarchas, si, quod nemo ante Davidem cogitavit, Deo templum construxisset. Refertur ab aliquo Sina nullius auctoritatis, non *cœli Domino*, sed cœlo, quod præcipuum Sinarum idolum est, erectum ab Imperatore templum esse : sed commentum illud, ut aliæ de eodem Imperatore innumeræ fabulæ, ab aliis vehementer exploditur, & propter annalium silentium, & propter constantem Sinarum usum cœlo, in aperto colle, & sub dio, sacrificandi, donec tandem *Hung vit*, primus familiæ nuper extinctæ Imperator, templum cœlo erexerit.

Chuenhius *quintus Imperator*, pergit Historicus, *Divini numinis cultum propagavit in omnes provincias : certos eidem procurando Mandarinos præfecit.* Hos P. Le Comte *Ecclesiasticos Mandarinos* appellat. T. 2. Ep. 8.

Laudant annales Sinici Imperatoris prudentiam

dentiam & ſagacitatem, qui Imperium, cujus limites longè ultra verum protendunt, egregiè adminiſtrabat. Quare, inquiunt, res omnes, ſive quæ cognitione pollent, ſive quæ carent omni ſenſu, tamque parvi, quàm magni Spiritus, *Siao ta chy Xin*, ei ſubjiciebantur. Hoc eſt, juxta Sinicum loquendi modum, res omnes, animalia, & homines magnâ in pace verſabantur; & mundi partes, quas Spirituum nomine Sinæ donant, ſuo ſingulæ fungebantur officio. Cœlum ſtatis temporibus pluviam emittebat, fruges terra producebat; & ſic de aliis partibus, è quibus ſingulis ſua utilitas percipiebatur. Quis ex eo, & ex his præſertim annalium verbis, *tá Siaò thy' Xin*, parvi & magni Spiritus, in Jeſuitarum mentem veniſſe crederet, hoc ab Imperatore *Cultum Divini numinis fuiſſe in omnes provincias propagatum*; eique cultui præfectos fuiſſe Eccleſiaſticos Mandarinos.

Ejus ſucceſſores non minorem pietatis veræ ac religionis curam geſſerunt.

Horret animus hæc ab homine chriſtiano dici. Cura illa fuit, ut cœlo, terræ, ſoli, lunæ, planetis, ſyderibus, quatuor anni temporibus, calori & frigori, mari, fluminibus, montibus, ſolo cujuſque loci, quinque domus penatibus, & omni turmæ Spirituum ſacrificia offerrent, quæ omnia priſcis & ſanctis Chinæ Regibus, ut illos Sinæ vocant, in more poſita fuiſſe, nemo vel leviter eruditus ſine mendacio negaverit.

Pag. 574. col. 1. *Certi ſacrificiorum ritus erant, ac ſtata ſingu-*

ſingulorum tempora; nec dubitabant Imperatores ipſimet verſare humum, cujus felicibus ſulcis mandandæ fruges erant ſacrificio deſtinatæ.

Hæc certa ſunt: diverſi enim ritus, pro diverſis ſacrificiis erant, neque uno ea tempore & loco offerebantur. Cœlo, in alto & rotundo loco, quia cœlum altum & rotundum eſt; terræ, in humili & quadrato loco, quia terra humilis, & apud Sinas quadrata eſt; illi, ſolſtitio hyemali quo creſcere dies incipiunt; æſtivo iſti ſolſtitio quo fruges matureſcunt, ſacrificium offerebatur; ſoli, in elatiori & clariori, lunæ in demiſſiori & obſcuriori loco ſacrificabant; huic ad occaſum, illi ad ortum, ſol enim ſuperiorem, inferiorem luna plagam occupat; ſol clarus & lucidus eſt, luna reſpectu ſolis ſubobſcura; hæc ab occaſu, ille ab ortu procedit. Quinque domus penatibus, foco, puteo, januæ &c. ad proprium cuique locum litabant; & ita de aliis ſacrificiis montium, aquarum &c. quibus certo ſacrificia ritu offerebantur.

Verum etiam eſt certos agros fuiſſe, è quibus fruges ad ſacrificia colligebantur; iiſque in agris imperator in aulâ, & ſuâ quique Dinaſtæ in ditione, terram aratro ſcindebant aliquot vicibus, ad animum agricolis addendum. Sacrificia verò in quibus fruges illæ offerebantur, erant ſacrificia cœli & terræ, regiorum progenitorum, montium, aquarum, ſpiritûs ſoli in quo Imperatoris aut Dynaſtarum ſita aula erat, ſpiritûs ſeminum &

agrorum, & aliorum ſpirituum, quibus ſacrificium Imperator & Dynaſtæ offerebant. Atque hæc obruere ſilentio, & certos ritus, certa tempora, agros & fruges ſacrificio deſtinatas, tanquam certa veri Dei cultûs argumenta proponere quid eſt ſi non Eccleſiæ imponere eſt?

Pag. 574. C. 1. *Certa pariter jejunia, & publicæ preces indicebantur, maximè ſi quæ calamitas urgeret, ſi ſterilitas vexaret agros.*

Ita eſt: ſed preces fundebantur maximè ſpiritui ſeminum, lacubus, aquis, ipſi Imperatori *Foby*, ad ſerici copiam impetrandam, ipſis progenitoribus, aliiſque ſpiritibus; cujus rei exempla bene multa proferam, ſi neceſſe ſit. Jejunia verò in omnibus alicujus momenti ſacrificiis indicebantur, qualia etiam nunc præcepta ſunt in ſacrificiis cœli, terræ, Solis, Lunæ, &c. Confucii & progenitorum cultum religioſum eſſe contendimus, cùm alias ob cauſas, tùm ob eadem jejunia, quibus & *Divinum Numen*, ut cum Jeſuitis loquar, vel, ut verè dicam, quibus Jupiter & Cybele aliique Sinici Dii colantur.

§. III.

De ſpeciali Chingtang Imperatoris exemplo.

Pag. 574. Col. 1. *Quo etiam tempore*, pergit R. Pater, *poteſtas fiebat cuilibet è populo Principis admonendi, ſi quid ab eo peccatum in privatâ re adminiſtrandâ, vel publicâ videretur: ſuis enim*

enim delictis assignabant Imperatores quidquid infortunii populum afflictaret.

Id ex parte verum est; eratque regula politica apud Sinas, ut sibi Principes ejusmodi calamitates tribuerent, & eas, oblato suis Diis sacrificio, deprecarentur. Quid ex eo colligitur? Quoties Gentiles in Deos immortales peccasse se dicebant? Quoties Jovem, Junonem, Plutonem, Furias placare sacrificio satagebant. Omisit verò R. Pater, secundùm doctrinam sinicam, certam, eamque physicam, Imperatorem inter & cœlum relationem esse, ac veluti sympathiam, quâ alterum alteri respondeat. Quare emissas, ut ipsi Athei loquuntur, à cœlo calamitates in perversum Imperatoris regimen facilè rejiciebant.

Hujus moris, ait R. Pater, *exemplum* Ibid.
refertur memorabile. Septem anni frugum & solitæ messis expertes gravissimam provinciis omnibus perniciem intulerunt. Id accidisse narrat Historia sinensis, annis ante Christum mille septingentis viginti tribus, quam in ætatem incidit Ægypti sterilitas litteris sacris consignata. Cùm exitium toti Imperio certissimum immineret, Imperator post sacrificia plurima Numini placando facta; se domùm ipse, velut piacularem victimam offerre statuit. Ergo primoribus congregatis, exuit regiam chlamydem; ac vili centone tectus procedit in montem, procul ab urbe.

Hic tanquam reus coram supremo Judice & sordidatus terram novies fronte ferit, cœlumque suspiciens: „ Coeli conditor „ Deus, *ait*, tot malis fessi tuum implo-

„ ramus Numen. In cauſâ ſum, & „ culpâ, fateor; ſic Regem plectis in „ populo: ſed quo te meo delicto ira- „ tum, offenſumque habeam, quæſo „ atque obteſtor, doce. Si Regiæ do- „ mûs ſuperbiam & luxum damnas, illi „ modum imponam: ſi menſæ meæ, fer- „ culorumque copia publicam inopiam „ invexit, frugalitate ac parcimoniâ ſce- „ lus emendabo: ſin majorem deſideras „ iræ tuæ leniendæ victimam; adſum; „ unus pro cunctis cadam: nece meâ „ placatus eſto: in agros arentes im- „ brem, fulmen in caput hoc demitte. " *Vix hæc ediderat, cùm cœlum optatos confeſtim imbres, ac meſſem poſtea uberrimam indulſit.*

Hunc locum Societatis Hiſtoricus integrum ex P. Le Comte exſcripſit, & cum eo errat ſtupendum in modum.

1. Errat in chronologiâ. Imperator enim ille, *Ching tañg* dictus, regnare cœpit ſexaginta ante annis, quàm Jacob in Ægyptum ingrederetur; ſi ſtemus chronologiâ Sinicâ, regnavitque tredecim non amplius annos.

2. Falſum iſtud eſt: *poſt ſacrificia plurima Numini facta:* nullius enim facti ſacrificii annales ſinici meminerunt; quod obſervo ad rei veritatem exhibendam, non enim fuiſſet contra gentis mores ſexcenta ſinicis Diis ſacrificia facere. Multò minùs facta Numini placando ſacrificia fuiſſe annales referunt: ac ne ſemel totis in annalibus ſinicis hunc loquendi modum tota Societas inveniet, *Numini*, vel *Divino*

vino Numini, ſacrificium offerre. Semper enim Sinæ determinatè loquuntur, ſacrificare cœlo, ſacrificare terræ, monti, flumini &c. imò vox ſinica non extat, qua exprimant ſacrificare *Numini*, vel *Divino Numini*.

3. Longè magis intoleranda hæc Jeſuitarum verba ſunt, *cœli conditor Deus*: quorum verborum ne veſtigium legitur. Neque equidem ſcio, quo ſæculo vivimus: quo Jeſuitis Eccleſiam decipere impunè liceat; ſique ego mentior, ſummo Eccleſia jure mecum agat.

4. Referunt annales Aſtrologorum principem, qui cœli converſionibus obſervandis invigilabat, Imperatori ſignificaſſe, pravas eſſe cœli affectiones, & plenas periculi; hominemque mactandum ad calamitatem deprecandam. Hanc hiſtoriam non annales ſolùm, ſed multi alii Sinæ referunt, & ii qui maximè Athei ſunt; nec ulli venit in mentem alteri cœlo, quàm illi quod pro ſuo Aſtrologus munere obſervabat, hominem eſſe litandum.

Reſpondit Imperator ſe pluviam propter populi utilitatem expoſcere; non illam hominis nece impetrare velle: at ſi litandus, inquit, homo eſt, id in me ſuſcipio. Statim itaque tonſo capite, & unguibus reſciſſis, currum ad luctum accommodatum conſcendit, ac veſte lugubri indutus ad montem *Sung ling* ſe contulit, ſeque victimæ in modum offerens oravit, *Ne populus*, inquit, *propter meam negligentiam* (fame) *pereat*. Hæc ille: nec

dicitur terram novies fronte ferüisse: licèt solemnis ritus ille sit apud Sinas.

Quem verò Imperator, cuive preces fudit? Cœlo, aiunt Interpretes omnes, ac nominatim Doctor *Chang Kolao*, ex quo P. Le Comte historiam mutuatus est: *Ego tien: Cœlum oravit; non cœli conditorem Deum:* neque aliud cœlum oravit præter illud, quod Astrologus observabat, cujusque conversionibus calamitatem importari dixerat; non aliud ab eo, quod *Chang Kolao*, aliique Athei colunt, quod passim irasci dicunt, & calamitates immittere.

Tum, pergunt annales, sex capita Imperator enumeravit, propter quæ, hæc fortè calamitas ingruat: injustitiam in edictis sanciendis: negligentiam in populo regendo: luxum in palatio: excessum erga mulieres; collectas divitias: & alienæ famæ detrahendæ licentiam (nihil de mensæ, aut ferculorum copiâ frugalitate emendandâ legitur) Vix autem orationem absolvit, cùm largissimi imbres effusi sunt. Hæc annales finici. Tota verò hæc oratio duabus tribusve lineis continetur. Et an illa ita se habuerint, quis affirmabit? Quanquam Imperator ille familiam Imperatoriam extinxerat; primusque è suâ familiâ, quæ secunda est apud Sinas, imperium fuerat adeptus; at timere meritò poterat, ne præsentem in eum calamitatem populus rejiceret. Quare placare illum facto aliquo illustriori non parùm intererat: quod in simili casu multos Sinarum Imperatores fecisse legitur.

Verùm

Verùm cætera, quæ ab hiſtoriæ Auctore ſcripta ſunt, ac præcipuè *Cœli conditor Deus: tuum imploramus Numen: ſic Regem plectis in populo: quo te meo delicto iratum offenſumque habeam, quæſo, atque obteſtor, doce: ſin majorem deſideras iræ tuæ leniendæ Victimam, adſum: unus pro cunctis cadam: nece meâ placatus eſto: in agros arentes imbrem, fulmen in caput hoc demitte.* Hæc omnia, quæ Italicis litteris, quaſi expreſſa annalium verba P. Le Comte & Hiſtoricus referunt, addita textui fuere ad Lectoris oculos feriendos; &, quod gravius eſt, ad Jovem in Chriſtianorum Deum commutandum. Aliqua tamen ex illis apud Interpretes explicationis cauſâ leguntur, qui Interpretes Athei ſunt, & cœlum & terram, uti duo diſtincta numina, ſic expreſſè tradunt, ut nemo niſi per ſummam aut ignorantiam, aut malam fidem negaverit.

Simile aliquid de aliquibus Imperatoribus obſervatur, ac nominatim de primo familiæ Imperatoriæ nuper extinctæ Imperatore *Hung vû*, qui è Bonzio in latronum ducem, ac deinde in Imperatorem converſus eſt; ſed maximus, ſi quis alius Atheus & Idololatra conſtanter perſeveravit. Idem quotidiè, ubi ſiccitas aut alia calamitas populum vexat, præfecti faciunt, cujus rei teſtis ſum oculatus. Neque cœlum tantùm & terram; ſed fontes, & quidquid in mentem occurrit precaturi adeunt pœnitentium in modum. Quare ſicut, ait Hiſtoricus, exemplum Imperatoris *Ching tang* Evangelii præcones

nes adhibent, & illud Christi charitati accommodant, possunt & multa alia proferre; quæ ob oculos versantur.

Quotidie etiam in Chinâ videmus Imperatorem & Præfectos ad fana Idolorum certatim concurrere, ad similes calamitatas avertendas. Deus verò nihilò seciùs serenum tempus, aut pluviam, aliaque beneficia immittit, quæ miseri homines Idolis accepta referunt. Quid inde, nisi adorandam esse veri Dei providentiam, qui solem oriri facit & pluit super justos & super injustos.

P. 574. Initio §. 18. Atque hæc illa sunt *evidentia divinæ notitiæ vestigia*, *quæ*, inquit R. Pater, *constat inveniri Litteratorum in scriptis: hæc illa argumenta* (neque enim alia recensetur) *quibus meritò putatur hæc Sinarum fortunata fors, ut verum & summum Numen, jam inde ab ipsis Monarchiæ incunabulis cognitum habuerint.* Quâ in re eo magis in culpâ historiæ Auctor est, quòd minimè dubitem, quin P. Visdelou, nunc Reverendissimus Episcopus Claudiopolitanus, lectis iisdem apud P. le Comte falsitatibus, eum, vel socios Gallos monuerit, quanto in errore versaretur.

§. IV.

De hodierno Sinicæ Religionis Statu.

Neque verò hic gradum Historicus sistit: sed, uti diximus, contra Patris Riccii, ipsius P. le Comte, & aliorum Jesuitarum sententiam, unius verique Dei cultum

cultum ad hunc usque diem *integrum*, *incolumemque* in Chinâ perstitisse audacter contestatur.

Hausit hunc gravissimum errorem ex libro à Pekini Jesuitis edito, anno hujus sæculi primo, & uno aut altero post anno, Sedi Apostolicæ oblato.

Cùm enim RR. Patres Responsa Imperatoris, stante Patris Riccii & aliorum de Sinarum atheismo sententiâ, tueri non possent; cùm etiam ineluctabilis argumenti ex Sinarum, uti nunc, & quidem fatente Patre Riccio, à multis sæculis sunt, atheismo repetiti vim eludere, impossibile videretur; astruere enim cogebantur stupendum & incredibile paradoxum, meliùs à Patre Riccio, quàm à doctissimis quibuscunque Philosophis, atque à totâ Chinâ, priscorum Sinarum mentem & sensum fuisse perceptum: hunc nodum ut non tam solverent, quàm secarent, aliud paradoxum amplexi sunt; Atheosque omnes, & hactenùs inaudito miraculo, uno veluti momento in veri Dei cultores convertere.

Verùm non animadverterunt Patres Pekinenses se cùm vitare charybdim vellent, in scyllam incidere: si quidem hoc aliud humano generi persuadendum paradoxum non minùs incredibile suscipiunt; à se qui, teste Apostolico Legato aliisque non paucis, non mediocri rerum istarum ignorantiâ laborant, penitius Sinarum modernorum sensum percipi quàm ab ipso P. Riccio, *qui*, si Historico credamus, *Sinenses litteras ipsis prope Sinensibus* P. 520. P. 525.

bus meliùs callebat: quem tanquam Divinum hominem Sina omnis ſuſpexit: & quos tamen R. Pater atheiſmo damnavit, hos illi veri Dei cultores eſſe proclamant.

Tantam Auctor hiſtoriæ Societatis abſurditatem & cum illo tota Societas ſuam fecit: ad eamque probandam, tria omnino argumenta ex memorato libro Pekinenſi deſumpſit, quæ jamdiu cum libro rejecta ſunt.

P. 575. Col. 2. Primum argumentum petitur ex duplici templo, quod Pekini extat, cœlo terræque dicatum. Id, inquit Hiſtoricus, *cùm perſpicuè multa docent, tum verò apertè colligitur ex duplici templo antiquiſſimo, quod Pekini videre eſt, altero* Tien tan, *altero* Ty tan *dicto.* Noluit Sinicas litteras latinè vertere; *altero cœli templo, altero terræ templo dicto,* ut lectorem non exterreſaceret, veritatemque diſſimularet.

Ac nunquam profecto in Eccleſiâ Dei contigerat, ante decem annos, cùm Pekini liber editus eſt, ut duobus ex templis cœlo terræque dicatis probaretur gentem maximam Dei veri notitiam & cultum habere. Numquid verò & hæc duo templa erigere Noe & Sem ſpeciali Sinas privilegio docuerunt? Errat autem R. Pater hâc in voce *antiquiſſimo.* Sunt quidem ſacrificia cœli & terræ antiquiſſima, & ab omni Sinarum memoriâ. Verùm cœli templum valdè recens eſt, cùm antea in nudâ humo ſacrificaretur, primóque ab *Hung vit* Imperatore ante trecentos & ſexaginta circiter annos erectum eſt.

L. 1. C. 10. De utroque illo templo ſic P. Riccius loqui-

loquitur. *Rex duo templa habet magnifica; cœlo dicatum est unum, terræ alterum; cœloque & terræ boves & oves mactat magno numero, aliosque ritus exhibet: spiritibus cæteris montium, & fluminum, & quatuor regionum hujus universi, soli litant Magistratus. In regiis cœli & terræ templis Sacrificuli*, Tao çù, *residents, & regiis sacrificiis adsunt.* En & ipsi Dæmonum sacerdotes verum Deum colunt, ejusque templum habitant. Relat. Gall. p. 357.

Septem verò P. Magalanes, præter alia, Imperatoris templa enumerat, *duo cœli, quorum primum vasta aula est, alta & rotunda, quæ cœlum* (miror non dixisse, quæ Deum) *repræsentat; eam sustinent columnæ duæ & octoginta coloris cærulei. In eo Imperator sacrificat die & momento quo solstitium hyemale occurrit. Tertium terræ templum est, in quo Imperator sacrificat Deo terræ. Quartum & quintum solis & lunæ. In illo, æquinoctio veris, soli; in isto, autumni æquinoctio sacrificat. Sextum* Ty vam miao *appellatur, hoc est templum omnium Regum defunctorum. Septimum appellatur* Chim hoam miao, *ejus spiritûs templum, qui muros custodit.* Hæc R. Pater. Hoc autem *Chim hoam* famosum Chinæ Idolum est, singulis in urbibus adoratum, nemine, ut puto, nunc diffitente: fuit enim aliquandò, cùm & Idolum istud Angelus appellaretur à Jesuitis. Nusquam verò alibi, in tam amplo Deus Christianorum comitatu versatus est: pudereque deberet Jesuitas hæc templa proferre in medium, ad idololatriam in Dei cultum convertendam. *In*

In prioris templi, pergit Hiſtoricus, *utroque latere, legitur hæc inſcriptio ſinicis litteris exarata*, Hoang tien xang ty, *& tartaricè* Terghi ab cai han: *id eſt*, altus & ſupremus Dominus. *In eâ fronte quæ auſtrum reſpicit, ſupra majorem portam, ingens pariter inſcriptio iiſdem caracteribus, hanc ſententiam præfert:* Cœli ſupremi Domini templum: *in fronte boreali:* Cœli ſupremi Domini aula: *fueruntque inſcriptiones illæ à ſupremis Imperii tribunalibus, & Imperatore ipſo veriſſimæ judicatæ.*

Hæc omnia de Jove Romani dixiſſent, nulluſque Atheus in Chinâ eſt qui ſic ſponte non loquatur. Magnum ergo Dei veri cultûs argumentum. Equidem tartaricè neſcio; at ſatis ſinicè ſcio, ut certò dicam, his ſinicis vocibus *Hoang tien Xang ty* non altum & ſupremum cœli Dominum ſignificari; ſed *Regium cœlum, ſupremus Imperator*; ſique Jeſuitæ intelligerent ſinicam phraſim, ſcirent profecto vocem *Hoang*, quæ non *altum*, ſed *regium* ſignificat, non referri ad cœlum non poſſe: ita ut ad ſummum dici deberet *Regii Cœli ſupremus Imperator.* Sed conſtans Sinarum ſententia eſt, cœlum non in genitivo, ſed in recto, ibi eſſe, ipſumque *Regium cœlum* appellari *ſupremum Imperatorem.*

Duarum aliarum inſcriptionum ſinicas vces Hiſtoricus prætermiſit; & cautè quidem, nam fallaciam manifeſtant: illas habemus in libro Pekinenſi. Prima eſt *Hoang Kiun yu*, quibus in tribus vocibus, nulla cœlum ſignificat; nulla pro-

prie

priè *ſupremum Dominum:* duæ litteræ *Hoang Kiun* ſignificant Imperatorem cum aliquâ excellentiâ, aut, ſi velis, auguſtum Imperatorem: totæ tres nihil aliud ſonant, quàm *Auguſti Imperatoris templum;* ſecundæ inſcriptionis voces ſunt *Hoang Kien tien:* quæ ad verbum ſignificant *Regii cœli templum:* nec ullum veſtigium eſt *ſupremi Domini.* Sed quod valdè notandum eſt, vox ſinica *Kien* cœlum materiale ſpecificè ſignificat: & ita ſpecificè ut P. Le Faure ſuo in tractatu, totius nomine miſſionis ſcripto, dicat: *Alias præterea voces adhibent Sinæ ad cœlum & terram pro effectu ſumpta exprimenda, nimirum* Kien, Kuen; *ſed iſtis nunquam utuntur ad expreſſionem cauſæ illus incorporeæ, ſeu Dei.* Atque hæc, quam dico litterarum ſinicarum, in tribus inſcriptionibus, ſignificatio ita certa eſt, ut ſine gravi ignorantiâ negari non poſſit.

Quid tribunalia Pekini de vocibus tartaricis declararint ignoro. At mirum quoque eſſet in illâ *famoſâ Babylone*, ut à Jeſuitis Pekinum appellatur, *erroris centro, aſylo atheiſmi, idololatriæ propugnaculo*, veri Dei templum, cultumque tam magnificè commendari: maximè cùm in Chinâ, ſi qui Athei ſint, illorum certè Præfecti tribunalium: quâ de re non dubitabunt, qui res ſinicas norunt. Relat. Edict. p. 2.

Demùm illi ipſi tituli, quos Jeſuitæ ſuâ in verſione latinâ deſcribunt, ſic veri Dei apud Sinas propriæ ſunt, ut illos etiam Sinæ paſſim *Foe* & *Laokiun*, duobus præcipuis gentis idolis attribuant: leguntur-

que

que in templis, in viis, in compitis ſimiles tituli : *Tien chun*, cœli Dominus: *Tà tien chùn*, magnus cœli Dominus : *Kao Xang ty*, altus & ſupremus Imperator.

Pag. 576. col. 1. *Sacrificia*, ait Auctor hiſtoriæ, *quæ iis in locis peraguntur, maximam habent cum ſacrificiis naturalis & ſcriptæ legis affinitatem. Cùm iis omninò concinunt preces, & vota, quæ Imperator inter ſacrificandum concipit: quorum clauſula & coronis eſt.* „ Supremus, *inquit*, Dominus juſſit, & „ factæ ſunt tres mundi partes præcipuæ „ cœlum, terra, & homo. Ego ſubditus ſupplico, ut quorum nomina hîc „ adſtant progenitorum Imperatorum defunctorum, iis detur æternùm frui beatâ tuâ præſentiâ in Regiâ & cœleſti „ aulâ.“

Longius referre eſſet quæ ad has ineptias reſpondi in Obſervationibus ad librum Pekinenſem. Breviter dicam, quandonam in lege naturali & ſcriptâ oblatum Deo ſacrificium eſt in templo terræ? Ubinam illi ſacrificatum eſt in tam egregio comitatu ſolis, lunæ, progenitorum, & idoli *Ching hoang*, ut cœli terræque totam militiam omittam, quæ illis in ſacrificiis adſtat ad comitatum. Quonam effectum pacto eſt, ut hæ preces & vota P. Riccium *divinum illum virum*, &, alterum Riccium, P. Martinium laterent, quibus fatentibus, *Germani Litterati conditi orbis nec auctorem, nec modum docent; omnia temerè, caſuque extitiſſe arbitrantur, deque ſummo ac ſupremo rerum omnium auctore mirum apud omnes ſilentium?*

Memi-

Memini verò dici in Chinâ à celebri quodam Jesuitâ, cùm de libro Pekinensi colloqueremur, in istâ & eximiâ clausulâ & coronide: *Iis detur æternum frui beatâ tuâ præsentiâ in regiâ & cœlesti aulâ*, nihil deesse præter psalmum *De profundis*: ac profectò in totâ Scripturâ sacrâ vix clariùs purgatorii, & precum pro defunctis testimonium invenietur.

Sed in hoc etiam errant RR. Patres: neque de *Imperatorum nominibus*, *neque de beatâ præsentiâ* verbum est: sed de tabellâ unius, illiusque regiorum avorum principis, agitur. Petitur vel optatur, ut ille avorum princeps cœli perpetuò comes adhibeatur. Mos enim Sinarum est, ùt familiæ imperialis Princeps, comes in oblato sacrificio adjungatur, eique pariter sacrificium offeratur. Petere autem, ut perpetuò ille hoc in sacrificio comes adsit, perinde est apud Sinas, ac desiderare familiam imperantem perpetuò subsistere: eâ enim extinctâ, illius Imperatorum Princeps excluditur, novæque familiæ Avus, & Princeps substituitur.

Templi Ty tan *terræ Domino dedicati inscriptio Sinica est* Hoam ty Ky, *tartaricè*, Naihan, *id est*, *supremus terræ Dominus*: *frons templi sententiam hanc præfert:* Supremi terræ Domini domus.

Tacet ad celandam turpitudinem vocibus *Ty tan* terræ templum significari. At debuisset ad minus R. Pater vocem effæminare, ut de Junone factum à Romanis esse Tullius observat. Certum enim est, ut cœlum pater, maritus, imperator à

L. 2. de Nat. Deorum.

à Sinis dicitur; sic terram ab eis matrem, uxorem, & imperatricem appellari. Cybelem verò supremam terræ Dominam Romani vocare non dedignati essent. At Sinicæ voces primæ inscriptionis, *Hoang ty Ky*, , certò certiùs regiam terrestrium spirituum significant. Alterius inscriptionis litteræ, quas R. Pater reticet, leguntur in libro Pekinensi, *Hoang Ky Xe*, nec supremi terræ Domini domum, sed regii terrestris spiritûs templum sonant. Jamque notavi voce *Ky* terrestrem quemcunque spiritum, vel si sumatur in plurali, terrestres spiritus, prout cœlestibus cœlestique militiæ opponuntur, specificè significari. Quâ Sinicâ voce montes, flumina, maria &c. nuncupantur. Regius autem ille terrestris spiritus, tam apud Sinas à cœli spiritu, atque apud Romanos Juno, aut Cybele distinguitur, quod sexcenties demonstravi, viderique potest in memoratis Observationibus ad librum Pekinensem.

Pag. 576. col. 1. Secundum R. Patris argumentum istud est: *Confirmant hæc omnia Sinici Annales, dum ita scribunt: Nomine* Ty, *in inscriptione* Xang ty, *intelligitur cœli Dominus & Gubernator, cujus excellentia non habet parem. Eundem supremum Dominum appellant conditorem, & conservatorem rerum, hominum cogitationes introspicientem, proborum remuneratorem, ultorem improborum, & (quæ vis est sinicæ locutionis) sanctè intelligentem.*

Atque hæc etiam omnia, tametsi concederentur, nihil Jovi Sinico tribuunt, quod

quod Romano non tribueretur. *Jupiter omnipotens. Rex olympi. Hominum fator. Rerum cui ſumma poteſtas. O qui res hominumque Deúmque, Æternis regis Imperiis. Diſcite juſtitiam moniti, & non temnere Divos.* Sed errant ſuo RR. PP. more.

1. Voces Sinicas *Chù Chay* vertunt Dominum gubernatorem; cùm duæ illæ voces vim in cœlo dominantem ſignificent, ut omnes Sinæ teſtantur; & maximè vocum indicum Auctores, ubi ſingulas cœli partes explicant: quatenùs à nobis, inquiunt, remotum eſt, dicitur altum: quatenus cærulei coloris apparet, dicitur cæruleum: ratione vis in illo dominantis, *y Chù Chay*, dicitur Imperator, ſeu Imperans.

2. Omnes quidem animas in cœlum poſt mortem evehi Sinæ dicunt, ubi de moralibus; quod quo phyſicè ſenſu intelligi debeat, ipſimet tradunt, ubi res phyſicè explicant. Verùm *apud Veteres de Inferis ne verbum quidem*, ait Pater Le Faure. Antea P. Riccius dixerat: *In hac lege de præmio bonorum & malorum ſermo eſt: ſed ferè arbitrantur id in hac vitâ dari, aut in auctorem, vel in poſteros pro meritis redundare. De animis immortalibus, antiqui vix videntur dubitaſſe; nam de vitâ mortali functis, & in cœlo degentibus, diù etiam poſt mortem, ſæpè ſermonem inſerunt: ſed de impiorum apud inferos pœnis nullus ſermo. Recentiores porrò Litterati animos unà cum corpore aut paulò poſt extingui docent: unde neque probis cœlum, neque improbis inferorum cruciatus aſſignant.*

In tract. de Tabell. n. 18.

Expeditio Sinica l. 1. c. 10.

Magna Patris Riccii cæcitas, qui recentiorum in libris non legerit ſexcenties de animis poſt mortem ſuperſtitibus, & in cœlo quoque exiſtentibus ſermonem inferri. Velim tota Societas vel unum ex veteribus locum hâc de re proferat, quem apud recentiores, & maximè Atheos, non exhibeam. Nihilò verò minùs Athei ſunt: habent enim ſuum id phyſicè ex ſuis & maximè Confucii principiis explicandi modum, quo ſe & Confucium inſignes Atheos eſſe comprobant.

Pag. 162. Et Confucium quidem Sinis P. Riccius commendabat, *Quia*, inquiebat, *quæ de alterâ vitâ neſciverat, tacere quàm commiſiſci maluiſſet, & legis ſuæ præcepta, ad vitam cuique conſtituendam, & familiam regnumque ex æquo & bono gubernandam direxerat.* Quo dicere vix quicquam Pater Riccius aptius poterat ad Confucium atheiſmi damnandum. Sic enim & in Chinâ, & ubique terrarum Athei ſentiunt & docent; ſique Confucius quæ ad alteram vitam attinent, ignoravit, nemo Sina ſe Confucio doctiorem eſſe venditabit. Porrò bona & mala probis à cœlo & improbis hominibus hâc in vita immitti Sinæ conſentiunt, & eâ quidem neceſſitate, quâ, inquiunt, æneo tympano percuſſo, ſonus editur.

At obſervant Sinæ doctiſſimi Foënam ſectam, cùm in Chinam ingreſſa eſt, magnos eâ de cauſâ progreſſus feciſſe, quòd paradiſum & infernum, præmia & ſupplicia poſt obitum ſupereſſe traderet: quibus populus mirificè affectus eſt. Id teſta-

tur

tur ipſe Pater Riccius: *Hanc ſectam* (Foënam) *legimus initio magno applauſu invehi cœptam, ex eo maximè quòd animum immortalem, & alterius vitæ præmia proponeret.* Nimirùm Sinica ſeu litteraria ſecta jejuna & exilis eſt, humanoque cordi non ſatisfacit; quare non ſine aviditate id ex peregrinâ ſectâ receperunt, quod in patriâ prætermittebatur.

3. Cætera quæ exaggerantur, apud omnes quos Riccius Atheos eſſe faſſus eſt, leguntur expreſſis verbis: jamdiuque Jeſuitas provocavi ad unum è Confucio locum hâc de re proferendum, quem iiſdem terminis, ac ſæpe gravioribus, apud Doctorem *Chù vuên Kung* Atheorum principem non exhibeam.

Tertium demum argumentum majorem in auctoribus libri Pekinenſis ignorantiam & cæcitatem arguit: *Quid quòd*, inquit Hiſtoricus ex libro Pekinenſi, *populi maxima pars in eandem de Numine Divino ſententiam concurrit? Proſtat in plurimis ædibus etiam Litteratorum ligneæ tabellæ venerationi totius familiæ propoſitæ, certis exarata caracteribus quorum hæc ſententia eſt:* Cœli, terræ, omnium rerum verus Dominus.

In hoc poſita cæcitas eſt, quòd certam chartam ſeu ſchedulam quam idolorum Sacerdotes *Tao çu* dicti diſtribuunt, & Gentiles in honorem præcipui ſectæ idoli *Lao Kiun* ſuis in domibus appendunt, quaſi de Deo vero intelligeretur, R R. Patres proferre non ambigant. Atque illam eſſe memoratæ ſectæ blaſphemiam

extra dubium eſt; cujus teſtes ſunt omnes quotquot in Chinam iverunt. Similem ſchedulam & iidem Bonzii de altero ſectæ nebulone, *Chang y*; & ſectæ foënæ Sacerdotes de *Foe* ſectæ ſuæ principe ſpargunt. Utrumque autem *Laò Kiun* & *foe*, & quem diximus nebulonem *Chang y*, & unumquemque illorum publicis in inſcriptionibus paſſim appellant *magnum cœli Dominum*; *altum & ſupremum Imperatorem: magnum cœli Rectorem.* Ex quibus encomiis ulteriùs infertur quàm ridiculum ſit propter illa contendere notum Sinis eſſe vel fuiſſe Chriſtianorum Deum, cùm eadem elogia, ut olim Baal & Moloch, aliiſque idolorum principibus, ſuis à cultoribus tribuebantur, ſic primariis ſuis idolis Sinæ conſtanter adſcribant.

§. V.

De ſancto Thomâ Apoſtolo.

Qui idolum celebre pro Deo Chriſtianorum; ipſi Bonzium quoque illuſtrem pro Chriſti Apoſtolo R R. Patres habuerunt. *Quemadmodum inſigni bonitatis & providentiæ beneficio factum eſt*, inquit Auctor hiſtoriæ Societatis, *ut ſummi Numinis notitia Sinarum imperio ab ipſius incunabulis illata in hanc uſque diem vigeret; ſic ejuſdem providentiæ munere ſingulari, chriſtianam legem, cùm primùm eſt promulgata, eidem imperio invectam fuiſſe multa perſuadent. Queſtus erat Imperator aliquando cum Patribus*

Pag. 576. col. 1.

tribus Societatis, quòd seriùs evangelicam legem Sina cognovisset. . . . . Hic Patres in tanti momenti causam penitiùs, ut res postulabat, ingressi, docuerunt minimè præteritam à Deo Sinam, & neglectam fuisse. Monumenta sinica protulerunt, in quibus proditum est disertis verbis insignem virum, & vita, virtutibus, prodigiis admirabilem, in Sinam devenisse, cœlestemque doctrinam tradidisse. Hoc verò tempus, si rationes chronologiæ Sinicæ subducantur, in ætatem Apostoli Thomæ creditur convenire. Hæc R. Pater, quæ hausit à PP. Magalanes & Le Comte. Col. 2.

Pater Magalanes ait: *Omninò verisimile est S. Thomam in Chinam venisse, & aliquandiu commoratum, quia Historici, & annales sinici referunt, regnante familiâ imperatoriâ* Han; *qua regnante D. N. Jesus Christus natus & mortuus est, sanctum quemdam,* Tamo *nuncupatum, ex Indiis in Chinam appulisse, qui sanctam legem prædicabat: ei verò Bonzios adversatos fuisse, & tam dirè persecutos, ut cùm nullum fructum faceret, in Indias reversus sit. Addunt illum manu baculum gestasse, ac nudo capite incedere solitum: cúmque aliquando fluvium magnum,* Kiang *dictum, transire vellet, nec cymba occurreret; quia omnium animi contra illum à Bonziis præoccupati fuerant, sicco pede fluvium transiisse. Multa alia ab eodem Sancto patrata miracula commemorantur. Nec difficultatem facessere debet, quod Sinæ* Tamo, *non* Thomam, *illum appellent: ut enim illorum voces vitiamus, sic & nostras illi corrumpunt: adeo ut illas agnoscere impossibile sit. Pejus Lusitani fecerunt,* Rel. Pag. 347.

eâm Tome *divum*, *non* Thomam.

Tom. 2. Ep. 3. Eadem P. Le Comte paucis comprehendit. *Maximè probabile est à S. Thomæ, in Indiis cùm esset, tam egregiam Orientis partem neglectam non fuisse, & Evangelium ab eo Sinis fuisse annunciatum; quæ conjectura valdè ex eo roboratur quòd in Historiâ Sinicâ legitur. Narrat certum hominem ingressum in Chinam esse, & cœlestem doctrinam prædicasse. Non erat, addit historia, vulgaris homo; ejus vita, miracula, virtutes admirationem omnibus commovebant.*

S. Apostolum Thomam in Chinam usque penetrasse negare non audeam, nec affirmare: duo verò certa sunt.

1. Nullam in historiâ Sinicâ de S. Thomâ ejusque adventu vestigium apparere. Quare nec P. Riccius ullum ex historiâ locum protulit, tametsi sanctum illum Apostolum in Chinam iviſſe ex quibusdam Malabarum libris persuasum habuisse videatur.

2. Certum est virum illum insignem, quem P. Magalanes *Tamo* nuncupat, quemque alii duo tacito nomine designant, pestiferum hominem fuisse sectæ Foenæ in Chinâ quodammodo principem. Ea enim secta in duos veluti ramos dividitur, & alterius ex illis *Tamo* Princeps habitus est, quo de *Tamo* multa Sinæ fabulantur. Ac falsum est hujus veteratoris tempus, si rationes chronologiæ Sinicæ subducantur, in ætatem Apostoli Thomæ subvenire. Conveniunt enim Sinæ, qui de illius adventu scripserunt, eum adveniſſe, non ut dicit P. Magalanes *imperante*

perante familiâ Regia Han, quâ imperante, ne verbum de *Tamo* RR. Patres invenient, ſed imperante *familiâ Leang*, regnante Imperatore *Leang vic ty*, qui anno æræ vulgaris quingenteſimo ſecundo imperare cœpit; idque ad falſitatem demonſtrandam abunde eſt.

Quid Imperator cum Pekini Jeſuitis queſtus fuerit, nunquam hactenus audivi. Si verò *Tamo* pro ſancto Apoſtolo Thomâ RR. Patres oſtentarunt, eum procul dubio in ſectâ Foenâ, cujus præcipuè devotus ab incunabulis eſt, incogitantes obfirmarunt. Sique, hujus hiſtoriæ loco, ſimilia alia ſint quibus P. Riccius chriſtianam religionem confirmaſſe dicitur, & hoc judicium de aliis fiat. P. 54. 530. 532.

Libris Malabarum non immoror; quia cujus illi ſint auctoritatis ignoro. Sed ex eo quod P. Riccius ex illis refert de Chinæ Metropolitanis, qui ſemel ſingulis ſex annis ad Patriarcham Indiarum ſcribere dicuntur, levem librorum illorum auctoritatem eſſe credam.

§. VI.

De Secta Foenâ.

Corruptionem religionis ſiniſcæ ſectam in Foenam Auctor hiſtoriæ præcipuè rejicit. *Principem*, inquit, *in idolis ſinenſibus locum obtinet* Fo, *Magus olim, aut Circulator Indus.* Tum, enunciato præcipuo ſectæ dogmate, quòd *Ex nihilo ſunt omnia, & in nihilum omnia revolvantur: impia* Pag. 174. col. 1. Col. 2.

vox Atheos quosdam in Indiis procreavit; quorum tamen secta infelix, perinde atque ipse Idolorum cultus, non tam religionis Sinicæ pars, quàm labes dici debet, publicè infamis & condemnata.

Meliùs dixisset Sinarum, quàm sinicæ Religionis labem esse: nam Sinæ quidem omnes, ut notat P. Riccius, tres quæ vigent in China sectas in praxi sequuntur: at nihilominùs suam, quæ propriè Sinica secta religioque est, à duabus aliis secernunt diligenter: ac licèt; juxta sectæ suæ principia, Athei sint, longè alio atheismi genere laborant. Ex nihilo negant fieri quidquam posse; duasque alias hoc maximè in capite sectas impugnant: at materiam constituunt ab æterno, quæ nec genita sit, nec creata: ei verò ingenita vis est, uti vis in seminibus, quâ res omnes efficiantur, estque verum apud illos ac summum principium, ultra quod progressus non fiat. Atque hoc illi Athei sensu sunt quòd Auctorem mundi nesciunt, resque omnes ad principium revocent, quod principium cognitione careat & omni sensu. Istud suæ ab aliis sectis discrimen luculenter explicant scholæ principes & magistri: licèt quoad cultum idolorum, qui ad praxim attinet, tribus omnes sectis à maximo ad minimum auscultent.

Propriam itaque secta Sinica labem habet, quam cum Fœnæ sectæ labe per summam ignorantiam Auctor historiæ confundit. Ea autem labes in atheismo, uti modò explicatus est, & in cultu cœli terræque

neque militiæ posita est. Neque illa secta duarum aliarum idola colit, quæ sunt opera manuum hominum; sed adorat opera Creatoris, quæ propria sectæ litterariæ idola sunt, *quorum specie delectati,* Sap. XIII. *nec attendentes quis esset artifex, ignem,* 2. *& spiritum, & gyrum stellarum, solem & lunam rectores orbis terrarum putaverunt,* putantque etiam nunc.

Quòd verò *Imperator & Litteratorum pars optima commenta Bonziorum aspernetur: quòd cultus idolorum, & Atheorum dementia non aliter quàm hæreses apud Europæos, & flagitia quædam publica tolerentur: quòd duplex tantùm in imperio Sinico religio approbata dici possit; Christiana, & unius Numinis cultus qui in mediis ignorantiæ tenebris integer perstet & incolumis:* hæc nulla satis gravi censura notari possunt.

Ac 1. quidem *unius Numinis cultum integrum & incolumem perstare, aut unquam* Sap. c. 13. *stetisse*, tam falsum est, quàm verum Spiritûs sancti oraculum, „ Vanos eos homines esse, in illisque non subesse Dei „ scientiam, qui de his quæ videntur bona, non potuerunt intelligere eum, „ qui est: nec operibus attendentes agnoverunt quis esset artifex.

2. Quòd *Atheorum dementia*, comprehenso etiam sectæ litterariæ atheismo, *non aliter quàm apud Europæos hæreses, & quædam flagitia publica toleretur*, hujus propositionis absurdum vel eo demonstratur, quòd in scholis omnibus, in examinibus, in omni actu litterario docere & sequi litterati, ex Imperatoris mandato, teste

In Atlant. ad Urb. Kien ning fu. P. Martinio, teneantur commentarium Doctoris *Chù ven Kung*, quem ipsi Patres Societatis Atheum, & Atheorum anteſignanum, & ſuo in libro Pekinenſi Atheopoliticum appellant. Quid autem abſurdius quàm eam aſſerere doctrinam, non aliter quàm hæreſes, & flagitia publica tolerari, quæ tanquam Confucii & imperii doctrina docetur omnibus in ſcholis, auctoritate publicâ, eo in Athei commentario, cui in examinibus, & actibus publicis contradicere non liceat; quia, inquit P. Semedo, eandem atque ipſe Confucii, & librorum, quos uti nos ſacram Scripturam, Sinæ venerantur, textus vim habeat. Quibus addi poteſt ab annis circiter bis mille, ex quo commentarii ſcribi cœperunt, ne unum probatum in ſecta auctorem eſſe, qui eandem, quam Doctor *Chù ven Kung* circa atheiſmum, uti conſtantem ſectæ & imperii ſententiam, non teneat & doceat, hoc uno diſcrimine, quòd aliqui antiquiores vim, quam diximus materiæ inſitam, cum ipſâ materiâ confundant: quod ad atheiſmum perinde eſt.

In rel. p. 74.

L. 1. c. 10. 3. Quòd ipſa *Foena ſecta cultuſque Idolorum, quæ illa colit non aliter quam hæreſes & flagitia publica tolerentur*; hujus dicti falſitatem exhibet P. Riccius, homo ille divinus, cùm ait: *Hujus familiæ quæ nunc imperat, caput* Hung vu *lege latâ ſanxit, ut tres illæ leges* (Litteraria, Foena, & Lao Kiun) *ad imperii auxilium conſervarentur; quod fecit ut ſectariorum omnium animos ſibi conciliaret; ſed eâ tamen conditione,*

Expeditio Sinica Lib. 1. c. 10.

tione, ut Litteratorum dogma Reipublicæ administrationem gereret, ac cæteris præesset. Hinc *fit ut nulla sectarum alias extinguere meditetur. Reges quidem singulas sectas colunt; & eas adhibent ad res suas, cùm opus est: singularum templa sæpè instaurant & erigunt.* Hæc P. Riccius. Credi autem vix potest quot Imperatores & Dynastæ sectam illam jam ab initiis non amplexi modò, sed palam tuiti sint, & honoribus decorarint. Sed hæc paulò post idem P. Riccius de Idolorum multitudine refert. *Unum incredibile videri potest, simulachrorum nempè in hoc regno multitudo, non in fanis solùm, quæ sæpè aliquot millia colenda exponunt; sed privatis etiam in ædibus ferè singulis, loco, gentis more, ad eam rem deputato, in foro, in vicis, in navigiis, palatiisque publicis; hæc una abominatio penè prima se spectandam offert.* Et quàm verè dicat R. Pater testes ii sunt qui pedem in Chinam intulere. Ibid.

Item ait R. Pater: *His in temporibus sapientissimi cujusque hæc est receptissima sententia, has leges in unum coalescere, & simul omnes observari posse ac debere.* Ibid.

Tres omninò sectæ sunt apud Sinas, inquit Pater Semedo, quæ licèt ab invicem diversæ sint, sociantur tamen inter se, ut minùs, seu potiùs ut magis errent. Et illis verò tribus sectis eam quam diximus esse *Tao çù*, seu *Lao Kiun*, nec minùs Foenâ celebrem, haud scio cur Auctor historiæ non appellet, neque cum duabus aliis enumeret; ac tanto illa in pretio est, ut insignis ejus sectæ veteratoris. In Relat. c. 18.

ris *Chang y* posteri eodem, quo posteri Confucii, in aulâ donati honore fuerint ante annos quadringentos, cùm jamdiù & veterator ille, & tota secta, in honore esset apud Imperatorem virosque primarios.

Neque tres illæ sectæ inter se consociari & coalescere dicuntur, quasi è tribus una fieret, tres enim sectas exactissimè Sinæ distinguunt: sed quia unus idemque Sina tres in praxi sectas profitetur. Templum idem V.G. Litteratus Confucii adit, ubi sacrificia, juxta sectæ litterariæ ritus offert: ad gradus promovetur, ad quos consequendos examina subit secundum sectæ principia: ac nihilò seciùs aliarum sectarum Idola servat, & ad earum templa se confert, felicem suis in examinibus successum, aut quidvis aliud rogaturus. Non defuerunt tamen qui è tribus sectis unam conficere tentaverunt. Neque etiam negem aliquid interdum ex duabus sectis in litterariam inductum esse: quales sunt statuæ Confucii, quæ hodieque cernuntur in nonnullis illius templis; quod est contra sectæ leges: suos enim Deos in tabellis certis litteris inscriptis *Xin goey*, non in statuis colit.

Rem eandem ac memorati Patres, affirmat P. Adrianus Greslon suâ in Relatione gallicâ: *Sinenses sectæ omnes falsæ sunt; cùm omnes legi Dei, quæ norma veritatis est, opponantur. Tres tamen ex illis approbatæ sunt:* Neanmoins il y en a trois d'aprouvées: *Una Litteratorum, alia Bonziorum, & alia eorum, qui vocantur* Tao çù.

çu. *Secta Litteratorum, quæ cultum Idolorum damnat, & nihil aliud eſt, ſi propriè loquamur, quàm atheiſmus*, Et qui n'eſt à proprement parler qu'un athéiſme, *legibus regni approbata eſt: Bonziorum ſecta quæ Idololatriam profitetur, & ſecta* Tao çu, *quæ præter Idololatriam, ſexcentis quoque incantationibus, ad longam vitam, & divitias obtinendas, utitur, adeo in Chinâ antiquæ & ita univerſaliter à Plebe, Mandarinis, & ipſo Imperatore receptæ ſunt, ut non ſecùs ac ſecta Litteratorum approbata dici poſſint. Præter illas tres ſectas, multæ aliæ ſunt adhuc perniciofiores, & quas Sinæ communi nomine vocant* Sic Kiao, *id eſt ſectam tortuoſam, aut malam; vel* Y tuon, *id eſt hæreſim.*

Atque utinam Chriſtiana Religio eo apud Sinas loco eſſet quo atheiſmus & idololatria trium ſectarum, quæ in Chinâ vigent. De Chriſtianæ legis approbatione, quæ & qualis ſit, ſatis alibi dictum eſt.

4. Ipſe Imperator, ſi quam aliquando ſuperſtitionem ridiculam riſit, quod omnibus contingit Idololatris, ut atheiſmi, ſic idololatriæ princeps eſt: ac præter ſectam litterariam, quam ex regni legibus profitetur, quæque, ipſo ſuis in operibus teſte, atheiſmi & idololatriæ plena eſt; idola ſectarum habet innumera ſuo in palatio; & ea habet in ipſâ cymbâ, quâ vehitur, cùm iter agit: Bonziorum greges Pekini alit ſuis ſumptibus: Sinarumque ſuperſtitioni Tartarorum idololatriam adjungit. Vix ullum in locum ingreditur,

P. 569. Col. 2. Sub fin. quin fana Bonziorum ſtatim adeat. Quare cum Societatis Hiſtoricus ait: *Non leviori apparatu* (Imperator) *progreditur ad templa, religionis ergo*, his Imperatorem verbis ſi commendare voluit ejuſque religionem, & hâc quoque vice lectoribus illuſit. Semel ſingulis annis in Jovis ſui, ac ſemel in ſuæ Cybeles fanum Imperator conferre ſe ſolet: alia verò idolorum fana & idola domeſtica colere, coram illis ſe proſternere ſic in uſu habet, ut nihil amplius.

5. Quod addit R. Pater de ſectæ Foenæ Atheis, quaſi nulli alii Athei in Chinâ

P. 574. Col. 2. ſint: *Neque tamen ita ſunt Athei*, inquit, *ſi qui ſunt, Deum ut planè ac præfractè negent:* „ Hæc eſt enim, *ut ait Auguſtinus, Tract. 106. in Joan.* vis raræ Divini- „ tatis, ut creaturæ rationali jam ratione „ utenti, non omninò ac penitùs poſſit „ abſcondi; ſed quòd Deum aliquo mo- „ do cognitum verbis agnoſcere ac profi- „ teri factis nolint. “ Hæc ſi R. Pater proferat ad probandum neminem eſſe, qui ad cognitionem veri Dei lumine naturali pervenire non poſſit; & quandam divini Numinis præſenſionem non habeat, aerem verberat, & cum umbrâ pugnat; cùm non mota eâ de re quæſtio ſit. Si verò nullum hominem nullamque velit gentem eſſe quæ Deum non cognoſcat, pugnabit cum S. Auguſtino, & cum

Sap. 13. ipſo Spiritu ſancto dicente: *Vani ſunt homines in quibus non ſubeſt ſcientia Dei; neque operibus attendentes agnoverunt quis eſſet*

Pſ. 78. *artifex. Effunde iram tuam in gentes, quæ*

te

te non noverunt. Non in passione desiderii sicut & gentes quæ ignorant Deum. Qui eratis hospites testamentorum, promissionis spem non habentes, & sine Deo in hoc mundo. Pugnat verò cum illo suo, *Athei, si quæ sunt*, cum P. Riccio, aliisque Jesuitis qui asseruerunt jam à multis sæculis prolapsos in atheismum Sinas esse. 1 Thess. 4. Ephes. 2.

Demùm, si ita res esset ac Jesuitæ cum suæ Auctore historiæ nunc dicunt; si secta litteraria verum Deum colat, non erat cur P. Riccius, aliique in veri Dei cognitione inducendâ tantopere laborarent. Pendebant, inquit Historicus, ab Patris Riccii ore, nunc explicantis arcanas naturæ leges, nunc legis Divinæ penetralia reserantis, & eo potissimum spectantis, ut *Unius Dei cognitionem caligantibus oculis ingereret.* Certè si unius Numinis cultus *integer & incolumis* perstet: si duæ tantùm religiones approbatæ sunt in Chinâ *Christiana, & unius Numinis cultus*: imò si cœlum aut *Xang ty*, cujus excellentia non habet parem, sit verus Deus: si sol, luna, sydera, fluvii, montes, maria, penates, sint *Xang ty* Mandarini, & Angeli Dei; nullus in Chinâ bajulus est qui Deum non cognoscat; eumque, & ejus angelos non colat. Sinarum hâc in re oculi non caligant; nec opus est hanc illis cognitionem ingerere.

Nec faciliùs percipitur cur Bonzii clamitarent, ne unus ac peregrinus Deus suos tam multos patrios vinceret. Nemo homo in China cœlum, aut *Xang ty* peregrinum Deum appellabit: omnes contra p. 551.

norunt

norunt Bonziorum Deos peregrinos esse, & ex Indiis adductos. Non erat cur Mandarinus *Fumo chamus* diceret se à puero Deum nonnisi unum ratione monP. 538. strante cognovisse. Ridiculum erat quod alius Mandarinus dixisse fertur, hic mihi primus fuit gradus ad cognitionem *patris* P. 540. *mei Cælestis*. Jam à pueris cognitionem cœli unius, & unius *Xang ty* edocti illi Litterati fuerant; neque Deum duce tantum ratione cognoscebant, sed, antequam usu pollerent rationis, de illo audierant. Scholæ Sinicæ personant laudibus illius *Patris Cœlestis*; ejusque cultus in foro, in compitis, palmo majoribus P. 576. litteris commendatur. *Quid quòd*, inquit Historicus, *populi maxima pars in eamdem de Numine divino sententiam concurrit, prostatque in plurimis ædibus, etiam Litteratorum, lignea tabella venerationi totius familiæ expositа*, COELI, TERRÆ, OMNIUM RERUM VERUS DOMINUS; quæ si vera sunt, lux illa totâ in Chinâ fulget, uti sol in meridie, quem nemo nisi omnino cæcus non viderit.

Quare vox illa quam Historicus adhibet, *ut lucerna in caliginoso loco*, nulli nisi ad cavillandum usui est; pugnatque cum communi sensu. Si namque notitia veri Numinis remansit in imperii sinici corpore: *Si idolorum cultus*, & *Atheorum dementia, non aliter quàm flagitia quædam publica tolerentur: si Christiana tantùm religio approbata dici possit*, & *unius Numinis cultus, qui integer perstet*, & *incolumis*; non illa lucerna est in caliginoso loco; verùm sol

ſol lucidus in meridie dicendus eſt, cujus ſplendorem aliquot corruptio membrorum obſcurare non poſſit.

Cæterùm obiter obſervari poteſt quàm omnem fidem excedat, ut gens, quæ ſic immerſa idololatriâ eſt, atque à P. Riccio Sinica gens exhibetur, quæ tot Deos ad uſque dementiam veneratur, veri tamen Dei, qui unus eſt, & quem, uti ſchiolæ chriſtianæ proclamant, ii deſtruunt qui plures admittunt, notitiam cultumque ad hunc uſque diem retinuerit; quàm totum illud Societatis ſyſtema S. Scripturæ repugnet: *Notus in Judæa Deus: Omnes Dii gentium dæmonia: Ecce tenebræ operient terram, quia omnes populi ambulabunt unuſquiſque in nomine Dei ſui, nos autem ambulabimus in nomine Domini Dei noſtri in æternum, & ultra. In præteritis generationibus dimiſit omnes gentes ingredi vias ſuas*; quàm illud ſyſtema adverſetur doctrinæ SS. Patrum, qui cum S. Scripturâ veri Dei cultum jamdiù antequam Chriſtus naſceretur, non apud aliam, quàm Judaicam gentem, ſervatum eſſe teſtantur: *Quæ gens una Judæorum*, ait S. Auguſtinus, *colebat Deum unum: cæteræ autem gentes, aut idola colebant, quæ manibus ſuis fecerant; aut creaturam Dei, non ipſum creatorem.* Hinc Deus appellabatur Deus Iſrael, quo à Diis cæterarum gentium nomine ſecerneretur. Hunc verò locum viri docti pertractarunt: remque indicaſſe ſufficiat. In Pſ. 62.

§. VII.

§. VII.

De Confucio.

Cùm hæc Societatis hiſtoria ſit, in quâ Dei ſervorum acta conſcribantur, non exiſtimabam in eâ Confucii, tanquam unius ex illis, vitam & præclara facinora me lecturum. Num & Saül inter Prophetas? Ita quidem videtur R. R. Patribus: nec certè Jeſuita eſt, cujus ampliores eâ in hiſtoriâ, quàm Confucii laudes prædi-
P. 525. centur. *Elucebat ſenilis in puero prudentia: priùs, ut ita dicam, homo, quàm cæteri homines, id eſt rationis conſiliique particeps viſus eſt. Ludos, crepundia & alia pueritiæ oblectamenta velut inferiora ſe deſpexit: oris gravitas, maturitas ſermonis, adverſùs parentes obſervantia, pietas erga ſupremum cœli dominum; cui & gratias agere & preces adhibere cernebatur, jam tum præmonſtrabant quis olim, & quantus futurus eſſet. Neque verò contentus domeſtica diſciplinâ rectè ac prudenter inſtituendâ, palàm docere eſt aggreſſus, quæ diu multùmque di-*
P. 526. *dicerat.* „ Naturam, *inquiebat*, inno-
„ centem à ſuperis hauſimus: cœli Do-
P. 527. „ mino in omnibus morem gerite. *Quid plura? Neque enim mihi libram exſcribere animus eſt: contemptus opum rerumque caducarum, ſobrietas, temperantia, modeſtia, &, quæ Sapientibus priſcis defuit, humilitas, nonnullis* (dicere R. Pater debuerat, omnibus penè Jeſuitis) *perſuaſere haudquaquam hunc à rationis communi Scho-*

lâ

là Philosophum prodiisse, sed certò Numinis consilio datum, qui tenebras vitiosis doctrinâ exemploque discuteret.

Non hac primum vice Confucii laudes celebrantur à Jesuitis; vitam enim illius, præter panegyricos non paucos, quater aut quinquies typis edidere; cujus perlectis encomiis quæstionem alio in opere proposui, num fieri posset ut Confucius ab ipsis Patribus Societatis Sanctus non haberetur. Ac sanè miratus sum post tot ac tantas laudes quæ Prophetam, Apostolum, & primæ notæ Sanctum exhibent, hæc præcisè de illius apud Sinas, pios præ cæteris gentibus erga suos Sanctos, beneficiorumque memores, cultu ab Historico referri: *Venerari Confucium, ut virum eximiè sapientem & probum Sina perrexit ad hunc usque diem. Illi ab Imperatoribus positæ sunt singulis in provinciis basilicæ, in quas convenire Docti solent, honores Magistro, quos memor & gratus animus imperat, habituri.* P. 527.

Æquiores fuerunt PP. Intorcetta & Couplet in vita Confucii. Dicunt enim: *Hi honorifici tituli in aulis Confucii cernuntur:* MAGNO MAGISTRO, ILLUSTRI LITTERATORUM REGI, SANCTO ITEM SÆCULORUM MAGISTRO, IMMACULATO REGI SANCTO. To. 2. Ep. 7. Quorum vestigiis P. Le Comte insistens ait: *Il fut pleuré de tout l'empire que dès ce temps là l'honore comme un Saint; on voit en plusieurs endroits ces titres d'honneur écrits en gros caracteres.* AU GRAND MAITRE: AU PREMIER DOCTEUR; AU

AU SAINT. Alterum verò Sinarum, ſi R R. Patribus credimus, & Jeſuitarum Oraculum, P. Matthæus Riccius dicere & meritò non dubitavit, conſecutum id apud Sinas Confucium fuiſſe, ut mortales omnes, quotquot ubique terrarum virtute præſtiterunt, vitæ ſanctimonia exceſſiſſe credatur.

Diſplicuit tamen Hiſtorico vox *Aula* qua PP. Intorcetta & Couplet uſi fuerant: ſublimioremque adhibuit vocem *Baſilicæ*, ut nobiliori quadam aulâ Confucium illuſtraret. Sed honorem aliundè baſilicarum illarum imminuit, cùm illas narrat in *ſingulis* poſitas eſſe *provinciis*. Extant enim ſingulæ in ſingulis urbibus, etiam minimis; & in majoribus duæ vel tres. Ac de Confucii quidem ſanctitate, de ejus templis & ſacrificiis, probatum demonſtratumque eſt quid rei ſit, & quanta his in vocibus *eximiè ſapientem & probum*, *aulis*, *baſilicis*, deceptio lateat: nunc alia proſequamur.

1. Hæc verba *Pietas erga ſupremum cœli Dominum: cœli Domino in omnibus morem gerite*: totidem fallaciæ ſunt ad Europæis illudendum ſtudioſè adornatæ. Nunquam hæc in toto Confucio, ejuſve Diſcipulis, qui vitam ejus ſcripſere; nuſquam in libris Sinarum claſſicis verba leguntur. Legitur *cœlo obſequendum: colendum cœlum*, uti omnes Athei loquuntur apud Sinas. Vocem verò *cœlum* latinè vertere *cœli Dominum*, *ſupremum cœli Dominum*; præcipuè poſt tot ſcripta his de rebus edita, poſt auditos tamdiù Societatis

cietatis Procuratores, poſt damnatam Societatis cauſam duplici decreto S. Sedis: hoc illud eſt quod pertinacem, in idololatriâ tuendâ & non parendo S. Sedi, voluntatem multi nuncuparent.

Idque eo clarius eſt, quòd PP. Intorcetta & Couplet in vitâ Confucii, quam alii deinde ſcripſerunt, *Cœlum* dicant, non *cœli Dominum. Oblata*, inquiunt, *Confucius edulia non ante delibabat, quàm priſco ritu, qui* Chu ten *nuncupatur, cœlo venerabundus obtuliſſet: virtute, quâ ipſi cœlo inniteretur: volebat omnes obſequi cœlo, ipſum timere, & colere*: hæc Confucius, hæc Athei omnes in Chinâ: hoc diſcant Jeſuitæ, & fucum Eccleſiæ facere tandem deſinant. Mitto hæc R R. Patrum verba, *ritu Chu ten dicto.* Quo in ritu explicando graviter allucinantur: ſed nihil ad noſtrum inſtitutum. V. Ep. in P. Le Comte diſſ. 4. p. 2.

2. Falſum eſt legi apud Confucium, *Naturam innocentem à Superis hauſimus.* Hic loquendi modus Jeſuitarum, non Confucii, eſt, nec Chriſtianorum qui naturæ ſuæ non Superos, ſed Deum auctorem agnoſcunt. Credi autem vix poteſt, quàm immoderato ſtudio, quantâque affectatione in ſuo de Sinis libro, ſimiles loquendi modos, tum erga Gentiles, tum erga Chriſtianos Hiſtoricus uſurpet. *Diris execrationibus Superos facit teſtes; pœnas Superis & hominibus perſolverunt: faventibus Superis: vim piam Superis orando facere: dulce Superis ſacrificium: vota Superis faciebant &c.* ut intelligere ſit ſcriptam ab eodem Auctore declarationem

tionem esse, quam nuper Jesuitæ publicarunt. Quippe illius Auctori displicuit christiana loquendi ratio, *quod Deus avertat:* dicere maluit, *quod avertant Superi:* nec minori consectatione ipse aliique Jesuitæ iis in libris, quos post agitatas Chinæ controversias edidere, cœlum passim invocat: *faciat cœlum, cœlo dante &c.* quasi plurimùm id conferat ad persuadendum Atheos Dei veri cultores extitisse.

Naturam autem innocentem à Deo primus Parens accepit; nos à primo Parente corruptam hausimus; neque eo usque Confucii Philosophia pertingit. Sed cùm in hominibus, uti cæteris in rebus, nihil præter materiam, & vim illi congenitam, cum aliis Sinarum Atheis Confucius admittat, vim illam, in qua Sinæ hominum naturam constituunt, ipsamque materiam cum omnibus pariter Atheis à cœlo tanquam à Patre, & à terrâ tanquam à matre, nobis inditam esse arbitratur. Ex quo fit ut cœlo & terræ tanquam communibus parentibus, ait P. Semedo, Sinæ sacrificent. Atque vim illam materiæ congenitam non *innocentem* Confucius appellavit; sed eam dixit ex se nitidam & claram, quæ ex materiæ consortio veluti rubiginem contrahat, hominesque diversos pro diversa materiæ affectione efficiat. Ita Confucius & Athei omnes apud Sinas: quos inter Doctor *Chú vên Kung*, si quis alius, Atheus, comparationem speculi adhibet, quod halitu obumbratur. Illam verò naturam innocentem appellare, quam à *Superis hausi-*

Rel. p. 126.

mus,

mus, mera & ridicula cavillatio est.

3. *Confucium falsa numina coluisse*, ait R. Pater, *nemo etiam eorum, qui cultum illis adhibent, in Chinâ dicere unquam ausus est.* Hæc alia cavillatio est, toties explicata & explosa. Duas, præter litterariam, in Chinâ sectas esse diximus, quas Jesuitis idolorum sectas simpliciter appellari placuit. Harum sectarum numina & idola Confucius non coluit, nec colere potuit, cùm, eo vivente, nondum extarent. Foena sexcentis circiter post illius obitum annis in Chinam allata est. Alterius auctor *Laò Kium* vivebat ætate Confucii, eo paulò senior: sed multò postea, quantùm ad idolorum cultum, conflata secta est. In hoc verò cavillatio consistit, quòd ab iis qui cœlum, terram, solem, lunam, montes, & aquas, cœli terræque militiam colunt, eisque sacrificant, falsa numina coli Jesuitæ non putent, aut certè dissimulent. Pag. 120

4. Eâdem innixa sunt fallaciâ quæ sequuntur: *Ab Atheorum verò dementiâ quàm longè, non ipse tantùm, sed prisca Sinarum ætas omnis abfuerit, antiquissima sinensium codicum monumenta declarant.* Nimirùm R. Pater non alium atheismum præter illum agnoscit, qui è Foenâ sectâ deductus est; quo de atheismi genere neque Confucius neque alii Sinæ cogitaverunt. Sed proprium, uti diximus, habet secta litteraria atheismum ab eo qui est sectæ Foenæ longè diversum. Atque ut de aliis Sinarum codicibus nihil dicam, quem primum omnium R. Pater librum

nume-

numerat, *Xù King* appellatur. Extat ea in libro tractatus cui titulus *Hung fan*, quo merus atheiſmus continetur. Id quę nemo niſi ignarus negaverit; negaverit nemo, qui Chinam univerſam ignorantiæ non damnaverit. Ita enim ſentiunt Sinæ ad unum omnes, in ſcholis, in libris, in examinibus & actibus publicis. Eodem atheiſmo laborat Rituum liber, variis in locis, quibus Confucii ſententiæ referuntur.

Ipſe Confucius duas fabulas approbavit, quibus fertur mappam alteram Imperatori *Foby*, in tergo draconis è croceo fluvio exilientis: alteram in dorſo teſtudinis ex alio flumine emergentis, Imperatori *Ya* fuiſſe monſtratam. Quibus mappis principium ſinicæ philoſophiæ & atheiſmi fundamentum, juxta conſtantem Confucii, & aliorum Sinarum, ne uno dempto, interpretationem, continetur. Compoſuit Confucius partem libri *ye King*; qua parte ſic atheiſmum inculcat, ut nihil magis; eâque de cauſâ Sinæ Athei ſunt, quòd ei Confucii doctrinæ medullitùs adhæreant. Aliis in libris quos probavit Confucius, vel in quibus ejus ſententiæ & verba referuntur, merus, ubicunque de Phyſicis agitur, atheiſmus exhibetur. Nihil in illo præter materiam Confucius agnoſcit, & vim illi inſitam, quam P. Riccius animam mundi nuncupat: quæ vis, aut ſi velis, anima, tametſi cognitione careat & omni ſenſu, primum ſummumque rerum omnium principium apud Sinas eſt, ultra quod procedi non poſſit.

poſſit. Sic Litteraria univerſa de Confucio ſentit: ſic ipſe contextus, doctrinæ ſyſtema, & connexa inter ſe principia demonſtrant: idque negare, ſuum Sinas Confucium educere eſt, & patentem veritatem impugnare. Et quod attinet ad Idololatriam, nullum cœlo & terræ, cœli terræque militiæ ſacrificium in authenticis Sinarum libris celebratur, quod Confucius non probaverit. Atque hic ille Confucius eſt, à quo docebat P. Riccius Numinis unius agnitam demonſtratamque naturam fuiſſe. Ille autem Sinarum & Orientis Propheta pro more habebat, quod ulli alii Prophetæ contigiſſe non putem, de Spiritibus, vel, ut cum Hiſtorico loquar, de Superis, hoc eſt, juxta Jeſuitarum ſententiam, de Deo & Angelis, nonniſi rariſſimè loqui: *Quia*, ait Pater Couplet, verba Sinarum referens, *eorum virtus, efficacitas, natura uſque adeò ſubtilis ac ſublimis ſit, & ab humano ſenſu remota, ut de illa debitè loqui ſit periculum.* Pag. 525. Lun yu p. 41.

Ex eodem principio, Diſcipulo percontanti de prudentia, ſeu prudente; reſpondit, teſte P. Couplet, *Quiſquis enixè dat operam humanis; ſeu iis quæ hominem maximè condecent virtutibus, veneratur item ſpiritus, & cum illis, nonniſi eminus agit* (textûs verba ſunt, & ab iis ſe longè removet) *hic demùm poteſt dici verè prudens.* Hem Prophetæ prudentiam! Varia alia Confucii ſanctitatis relata alibi argumenta ſunt. Pag. 32.

Affirmat Auctor hiſtoriæ *extare adhuc* Pag. 527.

in Sinenſium plateis Confucii archetypas imagines. Magnam ego Chinæ partem peragravi, urbes celeberrimas perluſtravi, neque archetypas Confucii imagines vidi; aut extare hactenus audivi. Neque eas pariter viderunt, aut de iis audierunt, qui Romæ ſunt è Chinâ reduces. Variis in templis ſtatuas illius vidi, ſed non archetypas, & à ſe invicem valde diſcrepantes. Quare Sinæ non convenire notant, ut Confucii ſtatuæ ejus in templis erigantur, cùm aliis de cauſis, tum quia veram ejus effigiem exhibere artifices non poſſint: quod falſum eſſet ſi archetypæ Confucii vel in plateis extarent.

§. VIII.

De Libris Sinicis.

Quandam libri ſinici cum Confucio relationem habent: veteres enim ab illo recogniti probatique ſunt. *Inter libros ſinicos*, ait Societatis Hiſtoricus, *principatum* Pag. 565. *tenent, quinque cæterorum velut fontes: quorum primus* Xù King *dictus, ejuſdem eſt apud ipſos auctoritatis, cujus apud Judæos Moyſes & Prophetæ. Effata politica & res geſtas veterum Imperatorum continet. His quinque ſuppares & æque claſſici habentur; alii quatuor à Confucio elaborati: in quibus artem regnandi & benè vivendi exponit.* Hoc in capite errat R. Pater & magnoperè diſſimulat.

1. Ex quinque prioribus libris, primum libro *Xù King* locum adſcribit; ſed oſtendant

dant Jesuitæ vel unum Sinam alicujus auctoritatis, qui primo librum *Yeking* loco non recenseat. Hic liber *Yeking* parùm arridet Jesuitis, cùm in eo priscorum Chinæ Sanctorum, & omnium sanctissimi Confucii, cujus pars libri est non modica, atheismus certâ fusiorique methodo tradatur.

2. Præter effata politica & res gestas veterum Imperatorum, dicere R. Pater debuerat, eo quoque libro contineri, laudarique cultum cœli, terræ, solis, lunæ, syderum, montium, & omnis turmæ spirituum. Quo de cultu, qui summi apud Sinas momenti est, mirum est ab Auctore historiæ ne semel quidem, si cœlum excipias, quod cœli conditorem appellat, mentionem fieri in toto suo de Rebus Sinarum libro; cùm multa tamen alia vana & inutilia referat. Sed non visum æquum illi est, ut sinicæ religionis turpitudinem revelaret. Et certè ad probandum Sinas jam inde ab incunabulis monarchiæ, Numinis unius cultum habuisse, valde inutile fuisset illorum Cybelem, Apollinem, Dianam, Nymphas, Driades, & Naïades enumerare.

Eadem de causâ prætermisit in libro *Xu King* merum quoque atheismum exhiberi, eâ præcipuè ex parte, quæ *Hung fan*, seu *magna regula* vocatur; quàm magnam regulam antiquus Philosophus *Ky Chu* tradidit *Vu vang* Imperatori, tertiæ familiæ imperatoriæ Capiti, & inter Sanctos, licèt secundi ordinis, recensito.

3. Silvit etiam aliis in libris, & nomi-

natim in iis quatuor, quos à Confucio elaboratos esse nos edocet, describi pietatem, non ita quidem vehementem, priscorum Philosophorum, & maximè Confucii, ejusque Discipulorum erga cœlum, & alios spiritus sinicos, referri sacrificia progenitorum, &, quod magis est, atheismum commendari.

4. Majorem in re omnium maximè notâ ignorantiam probat; cùm quatuor *illos libros, prioribus quinque suppares, elaboratos à Confucio fuisse dixit.* Quartus ex illis collectio colloquiorum est, quæ cum viris ætate suâ primariis habuit Mentius Philosophus, uno post mortuum Confucium sæculo natus, idque Jesuitas ignorare stupendum est; sed ex aliis tribus libris, ne unus elaboratus est à Confucio. Primus *Tuhio* seu Virorum grandiorum scientia, opus est Discipuli Confucii, cui nomen *Cheng Chu.* Hic primum libri caput, paucis lineis contentum, quod à Confucio acceperat, reliquâ libri parte explicuit & illustravit. Hic autem *Cheng chu*, vel, ut Galli Jesuitæ scribunt, *Tsem su* Discipulus erat, non, ut ait P. le Comte, Magister Confucii. Fuit autem Magister Confucii Nepotis *Chù çù*, cujus vitam pro vitâ Confucii R. Pater exscripsit. Atque alia inter absurda non pauca, dicit: *Confucius tâchoit en tout d'imiter son Ayeul qui vivoit pour lors à la Chine en odeur de sainteté.* Nunquam Avum Confucius vidit, aut videre potuit; quippe qui Patre septuagenario natus est, nec Avum habuit sanctitate celebrem. Erat autem Con-

Confucii Nepos, qui, ut Sinæ referunt, Avum Confucium imitari cupiebat. Eundem in errorem Hiſtoricus incidit, cùm ſcribit dictum à viro nobili, Confucio fuiſſe: *Quin tu Avum tuum imitaris? Fuerat Avus Confucii magnum adeptùs nomen commendatione non vulgari, urbanæ ac politicæ probitatis.* T. 1. Pag. 273.

Secundus liber *Chung yung*, *De medio conſtanter tenendo*, eſt ejuſdem Nepotis Confucii *Chù çù* nuncupati: licèt in illo varias quas à Confucio & ejus Diſcipulis audierat ſententias laudet. Tertius à Confucii Diſcipulis conflatus eſt, in eoque cùm multa alia, tum Confucii acta dictaque ſcripſere. Id porro ſciunt apud Sinas pueri, qui ſuum, ut ita dicam, Alphabetum addiſcunt. Et aſſerere quatuor illos libros à Confucio fuiſſe elaboratos, tam apud Sinas abſurdum eſt, ac foret apud nos dicere Apocalypſim à S. Matthæo fuiſſe elaboratum.

Majoris momenti eſt quod de Imperatoris in verba & litteras auctoritate Hiſtoricus ſtatuit. *Scribendi*, inquit, *& loquendi arbiter apud Græcos & Romanos fuit uſus; quem nulla vis unquam domare, lex nulla potuit: ille apud Sinas paret Imperatori, ac ſervit. Principi licet litteras & caracteres antiquare, fabricare novos, abrogare vocabula, & è medio tollere, alia edere in lucem, ab omnibus neceſſariò, in congreſſu familiari, & in libris conſcribendis adhibenda.* Pag. 561. col. 1.

Hæc quæ tanta confidentiâ dicuntur, excogitata & efficta conſultò ſunt, ut ſimplicioribus Jeſuitæ perſuadeant Impe-

ratorem voci *Tien* & ſimilibus, quem velit affingere ſenſum poſſe. At non majorem hac in re Imperatores Sinici poteſtatem habent, quam Romani habuere. Nec minùs ſuo Rex Chriſtianiſſimus in Regno quàm in ſuo Sinicus Imperator, auctoritate pollet. Uſus verò erga litteras & voces juris, ut ita loquar, naturalis eſt, vigetque apud omnes gentes.

Verum quidem eſt, ut notant Grammatici, cùm omnes Regis ad exemplum fingere ſe ſtudeant, ſi quâ Princeps non in Chinâ ſolùm, ſed ubique terrarum, voce utatur, longè illam facilius eſſe in uſum invehi. Multò tamen difficilius obtinere foret, ac ferè impoſſibile, ut ſuo vox aliqua ſenſu excideret, & ad oppoſitum ſignificandum transferretur: idque ſi fieret, non Principum auctoritas, ſed uſus tandem aſſequeretur: vocum autem ſeu litterarum, quæ in libris extant, ſenſum immutare nulla valeret Principum auctoritas. Sed vel unam RR. Patres vocem aut litteram oſtendant, quam fabricarint Imperatores ſinici, vel antiquarint. Extant vocabulorum & litterarum indices accuratiſſimi, in quibus vocum & litterarum origines, radices, & varii ſenſus explicantur: vel unam proferant, quam Imperatores è medio tulerint, aut in familiari congreſſu & in libris conſcribendis adhiberi juſſerint: quam ſi non proferant, falſi manifeſtè arguentur.

Unum hâc in re obſervari momentum poteſt. Uſus Sinarum eſt, ut nomen cujuſvis hominis, quod occultum appellant, noſtro-

noſtroque prænomini Europæo quodammodò reſpondet, honoris causâ non appelletur niſi à ſuperioribus. Quare quoties reperitur in litteris v. g. aut ſchedulis, non illud appellant, ſed nomen ſolum familiæ. Atque ob majorem erga Imperatorem reverentiam, littera, vel duæ litteræ, quibus conſtat occultum illius nomen, eo vivente, in ſcriptis publicis non adhibentur; ſuntque eo reſpectu quaſi non eſſent: quem morem uſus invexit. At mortuo Imperatore, litteræ illæ reviviſcunt, in uſumque uti antea adhibentur. Neque eo etiam ſuperſtite, ſuo excidunt ſenſu, ſed ubicumque in libris, in vocabulorum indicibus leguntur, eandem ſemper retinent ſignificationem.

§. IX.

De cultu Progenitorum.

Breviùs eo de cultu ſcripſit R. Pater, ſed paucis plures falſitates verbis comprehendit. Pag. 568. col. 2. ſub fin.

Ante mortuorum corpora, millies, inquit, *ſe proſternunt: funus ſplendidiſſimè faciunt: tumulos adeunt certis diebus, ac perfundunt lacrymis: nomen cum elogio in ligneâ tabellâ exaratum domi ſervant.*

Duæ hoc in loco ſunt falſitates, aut graves diſſimulationes.

1. Ad ſepulcra quidem plorant certis diebus, ſeu potiùs ejulant: ſæpè enim ne unam lacrymulam fundunt; at præterea ſacrificant, vinum libant, aliaque faciunt,

quæ nullius apud R R. Patres momenti sunt.

2. Extat lignea tabella quam luctûs tempore domi servant: eoque exacto, tabellam juxta leges, in progenitorum templum deferunt, si modò jus templi habeant; sin minùs, domi certo in loco servatur. At præter nomen quod in tabellâ scribitur, sunt duæ litteræ, *Xin goey* (vel aliæ duæ ejusdem sensûs) quales in omnibus & solis Deorum sinicorum tabellis extant. Coram tabellâ his litteris inscriptâ, ut Diis suis, sic Primogenitoribus, sacrificium offerunt. V. g. cùm soli vel lunæ sacrificatur, tabellam erigunt, cui inscriptum est *Sedes spiritûs magni luminis*: cùm verò fit sacrificium Avo v. g. defuncto, erigitur similis tabella: *Sedes spiritûs N. Avi familiæ, tali præfecturâ ornati.* Verùm quia placuit P. Martinio, (quâ fide, Deus scit) cùm rem S. Sedi proposuit, duas litteras *Xin goey* reticere; eadem in dissimulatione pertinaciter in suis Jesuitæ scriptis perseverant.

P. 569. col. 1. *Feretrum in medio conclavi, erectâ desuper mortui effigie, mensaque ad latus collocata, ubi odores incenduntur, faceſque collacent: subeunt moniti libello certum in modum conscripto, affines & amici: mœrentes tacitique genua lentè submittunt, & fronte feriunt humum.* Non erigitur secundum leges finicas defuncti effigies; sed tabella, quam modò descripsimus; & si quando effigies adjungitur, non super feretrum, sed ad parietem appenditur. Neque ad feretri latus, sed coram ipsâ tabellâ mensa collocatur.

locatur. Scilicet medià in aulà feretrum conſtituitur: tabella & menſa ſunt verſus parietem; ita ut tabellam inter & feretrum ſpatium ſatis magnum interjaceat. Intra ſpatium illud, ad menſam & coram tabellà quæ ſupra menſam collocata eſt, luminibus accenſis, incenſum adolent, proſternunt ſe, vinum aliquando libant, & alia ſuperſtitioſa peragunt. Non tacent, ſed ſæpè ejulant; nec ad ceremoniam ſpectat, ut genua lentè ſummittant.

Triennio toto domeſticus luctus perdurat, ſervatur interim capulus in conclari: nullus dies abit quin ante illum ſæpe procumbat Filius Parentis memor, odores incendat, inferat cibos, quibus Bonzii ad nænias quaſdam concinendas acciti ſaginantur. Ibid.

Falſum eſt toto triennio capulum, ſeu feretrum domi ſervari. Juxta ritualem librum, intra tres, aut quinque menſes, pro perſonarum dignitate, ſolius Imperatoris intra menſes ſeptem, feretrum in tumulum effertur. Sunt tamen plurimi è plebe, qui propter impenſas in funere faciendas, ſuorum feretra ſervant, ad decem aut plures annos, qui abuſus contra leges eſt, neque ullum eo tempore ſolemnem erga feretrum cultum exhibent; neque etiam coram feretro intra tres numeratos aut quinque menſes, ſed coram tabellà ritus omnes, paucis exceptis, peraguntur, nec Bouzii, ſi adſunt, oblatis cibis ſaginantur, niſi forte oleribus & orizà, cùm carnes & piſces non edant.

„ *Elapſo triennio dies fauſtus ab hariolis* P. 569. col. 2.

„ *exquiritur; convocantur propinqui, procedit funus præeuntibus tympanis ac tibiis,*
„ *majorum imagines deferuntur... mensæ*
„ *demùm extruuntur odoribus & epulis onustæ: succedunt agminu Bonziorum suo quæque induta cultu, & lugubrem Jymphoniam iterantia.*

Idem error funere post triennium faciendo hic ingeritur: quo verò tempore feretrum effertur, dies faustus, si ab hariolis exquiritur, fit contra sectæ sinicæ leges, cujus discipuli à Jesuitis harioli non appellantur. Suas illa regulas habet ad dies faustos seligendos, illique etiam à tribunali Mathematicæ calendario describuntur, & auctoritate publicâ per imperium publicantur. Quod ad Bonzios funeris comites attinet; adhiberi quidem illi solent, ex quo eos *infames* non esse satis apparet: sed illud quoque fit contra sectæ sinicæ, seu litterariæ, præscripta. Sed hoc R. Pater observat, ut Europæi persuasum habeant, cùm Bonziorum caterva non accersitur, tolli quidquid superstitiosum est, quod est falsissimum. Demum non majorum imagines, sed tabella defuncti, de quâ antea, defertur, & si quando defunctorum imagines deferuntur, quod est præter leges, defertur etiam tabella, quæ nunquam deesse debet. Sacrificia verò aliaque superstitiosa R. Pater omittit, quæ antequam feretrum efferatur, cùm effertur, & eo jam elato, peragi solent secundùm sinicas leges.

Quàm autem lepidum est ab homine, qui sic imperitè de sinicis rebus, ac cœcus-

eus de coloribus loquitur, audacter scribi, *pietate liberorum erga extinctos parentes ita præ cæteris gloriantur Sinæ; ut qui sunt in eorum institutis rudes & peregrini, mortuos ab illis Deorum ritu coli putaverint.* Optandum esset pro Societatis honore, ut ex illorum rudium & peregrinorum numero fuissent Jesuitæ; & idololatriam cultûs civilis ac pietatis erga parentes extinctos nomine dissimulatam totius Societatis ac pene Europæ viribus tuiti non essent. Hanc illis alii peritiam & industriam ultrò concedunt.

Notetur verò quod R. Pater circa pietatem erga parentes de aliquibus præfectis commemorat. Matrem quidam Imperator exilio mulctaverat, piaculum hoc illis grande videbatur; & post multa nequicquam tentata ad Principem à malefacto revocandum, sic illum tandem aliqui Imperii Proceres alloquuti sunt. *Si nos audire negas, pergimus ad Majores tuos, illi nos audient: & eorum fortasse nocturnos manes* (se enim morti devovebant) *tuam tibi exprobrantes injustitiam vel invitus audies.* P. 568. col. 2. Sub fin. Hic de majoribus, deque eorum manibus seu potius spiritibus, neque enim aliam Sinæ vocem habent, ad manes significandos; hic, inquam, loquendi modus est omnino ad Sinarum ingenium. Quo verò pergere solent ad majores? Non quidem ire solent in campos Elysios; sed nemo qui Sinarum mores novit, illos ignorat ad templa progenitorum pergere: quod sexcentis exemplis, ubi rem aliquam ad familiam spectantem aggrediuntur, cùm

cùm matrimonia contrahunt, iter ſuſcipiunt, dignitatem obtinent &c. quotidie comprobatur: nec alio certè in loco illos adeunt. Ex quo manifeſtè deducitur credere Sinas ſe à majoribus audiri, cùm ad eos eorum in templa recurrunt. Atque huic, tabellæ quæ ibi aſſervantur, uſui ſunt, ad eas ut animæ progenitorum accedant, vota ſupplicantium audituræ.

Alia, quemadmodum dixi jam ab initio, prætermitto, quæ parùm toto hoc in libro accuratè ſcripta ſunt, cùm aut non ita magni momenti ſint, aut non attineant ad res de quibus tandiu Jeſuitæ litigarunt: quarum intuitu has ſcribendas Obſervationes eſſe cenſui. Ea verò omnia magnoperè id mihi perſuadent quod à Viris gravibus audivi non ſemel, vix ullam hiſtoriam minùs fide dignam eâ eſſe, quam de ſuis Jeſuitæ rebus ſcribunt. Cùm ſuas enim hiſtorias conſtruant ex ſuorum relationibus & libris, quos tot falſitatibus refarciri conſpicimus, quibuſque nihilò ſeciùs ut totidem oraculis credunt; non poſſunt in eaſdem ſuis in hiſtoriis falſitates non impingere.

Id confirmare poſſunt pauca quæ ſubjungam de P. Riccio, cujus quidem nolim memoriæ detrahere: ſed curandum ſingulis in rebus, ut ne quid nimis. Et illum ſanè Auctor hiſtoriæ ultra modum extollit, quod ii non inficiabuntur, qui Sinas noverint. Ac neceſſarium id Societati viſum eſt, ad ſuperſtitiones quas R. Pater invexit quovis modo propugnandas. Jam aliqua obiter notavimus, hoc inſtar

inſtar omnium ſit quod Hiſtoricus addidit ad cumulum ; *Neminem Sinæ meminerunt poſt Confucium natum Patre Riccio doctiorem, aut clariorem*; quæ propoſitio ſic abſurda eſt, & abhorrens à ſenſu communi, ut vel una ſufficeret ad omnem huic hiſtoriæ fidem abrogandam. Qua de re interrogentur quotquot è Chinâ rediere.

Obſervari etiam poteſt, quod narrat Hiſtoricus alio in loco, de quodam Mandarino, qui Riccii ſapientiam admiratus, Doctoris illum nomine palàm honeſtavit. Valuit auctoritas tanti Mandarini, & appellationem Doctoris, magno conſtare apud Sinas ſolitam, Riccio propriam inpoſterum feeit. p. 534.

Mos Sinarum eſt certis homines nominibus compellare, ut ſit etiam apud Europæos, cùm aliquem Dominum appellamus. Inter ea nomina, unum eſt *Sien ſeng*, vel *Lao çu* quod Magiſtrum ſonat; quo viros litteratos appellant, tantoque conſtat apud Sinas, ut nullus eum à quo litteras aut aliam ingenuam artem didicit, nullo gradu licèt ornatum, Magiſtrum non vocet. Ac nullus etiam Miſſionarius eſt, qui vel in ipſo ingreſſu, à Sinis, maximè Litteratis, Magiſter, *Sien ſeng*, aut *Lao çu* non appellatur. Ab iis quæratur qui è Chinâ Romæ ſunt, quoties eo illi appellati nomine fuerint. Res ergo valdè ſtupenda eſt, ſi P. Riccius, qui præſertim in Mathematicis peritus cenſebatur, Magiſter appellatus ſit.

De ejus libro quem tot Auctor hiſtoriæ effert laudibus ſatis alibi dictum eſt. Sed cùm

cùm ait ornatum librum illum fuisse suffragiis totius Imperii, & ad extremos hominum Jappones perveniſſe, duo ibi ſilet R. Pater quæ inter alia memorat P. Longobardus.

Rzzlud. 1. Refert P. Longobardus notatum ab iis fuisse, qui accuratiùs librum Patris Riccii legerunt, non probè illum ſinicos libros explicuisse; inter quos amiciſſimus Societatis in Chinâ Patriſque Riccii ſpecialis devotus *Kintayſo* (ille eſt *Kintaiſus* quem Auctor hiſtoriæ valde commendat, ob habitam præſertim erga P. Riccium reverentiam, qui *Patri ſe totum dederat*; & eum, quia nonnihil ab eo Mathematicæ didicerat, ſolemni ritu *Magiſtrum & Doctorem adeptavit*) ille ipſe *codicem quemdam ſcripſit*, pergit P. Longobardus, *in quo dicebat quæ de tribus ſectis dici debebant; ſi quidem, inquiebat, P. Riccius de illis, in libro ſuo, nondum certum invenit. Alia omitto*, ait P. Longobardus, *ſimilia exempla, eò quòd punctum hoc notum eſt quaſi omnibus noſtris hujus miſſionis.*

P. 516.

2. Pervenit quidem hic liber ad Jappones hominum extremos, ac Sinarum maximè vicinos; nec mirum ſi Jeſuitæ librum ad ſuos quatuor aut quinque dierum itinere diſtantes in Japoniam miſerint. Rem narrat idem P. Longobardus: *Poſt obitum Patris Riccii*, inquit, *vice ejus ego ſuccedens in munus curæ univerſalis hujus miſſionis, epiſtolam Patris Franciſci Paſſii Viſitatoris Japponenſis ſuſcepi, certior factus per eum libros aliquos linguâ ſinicâ hic à Noſtris compoſita, notari illic cum erroribus convenire*

Paul.

venire Gentilium. Ita quòd Patres Fratresque Christianitatis illius magnâ laborabant difficultate in præfatis confutandis erroribus, propter ea quæ adversarii citò allegabant cum Patrum Sinensium testimoniis. Hæc R. Pater. Porro Jappones speciatim contra P. Riccium argumentabantur, in eoque posita difficultas erat, ut testatur P. Longobardus, quòd cùm cœlum & *Xangty* Deum Christianorum esse P. Riccius assereret, Jappones contrà insurgerent, dicerentque se Cœlum & *Xangty* meliùs, quàm possent Europæi, cognoscere; eique illa non competere quæ Europæi affingebant. Quâ de re fusè P. Longobardus suis in Præludiis.

Cuperem aliquid de superstitiosis Malabarum ritibus adjungere quos Legatus Apostolicus in Indiis cùm esset, edito Decreto damnavit: Historicus verò Societatis puros & ab omni superstitione alienos esse libro 18. pronunciat. Sed cùm ea in Missione moratus non fuerim, Decretum Apostolici Legati, divinumque cultum ab injuriâ vindicandum, ejus loci Missionariis relinquo.

DECLARATIO

R. P. Thomæ Mariæ Minorelli ex Ordine Fratrum Prædicatorum.

Cùm edito Historiæ Societatis Jesu partis 5. tomo posteriori ab an. 1591. ad an. 1616. Auctore P. Josepho Juvencio ejusdem Societatis præfixa legatur approbatio,

batio, quâ Ego Fr. Thomas Maria Minorelli Ordinis Prædicatorum ex mandato Revendiſſimi P. F. Paulini Bernardini ſacri Palatii Apoſtolici Magiſtri eam me Hiſtoriam legiſſe, & nihil in ea reperiſſe quod impediret editionem, me fateor: ideoque omnia quæ in eodem tomo poſteriori partis 3. leguntur, approbaſſe exiſtimor; ne hanc vel oſcitantiæ, vel parùm cautæ diligentiæ notam ſubeam, perindè ac ea quæ in illâ Hiſtoriâ, præſertim ubi de rebus ſinenſibus agitur, improbantur ut potè veritati minùs conſona, probaverim, ut verè ſe res habuit, palam facere meum eſſe duco. Sanctiſſimè igitur teſtor, me ex illâ Hiſtoriâ primos tantùm quatuor libros manuſcriptos legiſſe, ſcilicèt XI. XII. XIII. & XIV. quibus cùm præfixus eſſet titulus, qui legitur in approbatione, illam, ut edita legitur, ſcripſi, illis quatuor libris alios non adjiciendos, & ex illis tantùm volumen edendum conſtare arbitratus. Admiratio proindè animum ſubiit, ſtuporque non modicus me corripuit, cùm non quidem quatuor libris, ſed quindecim, quos tomus ille complectitur appoſitam approbationem meam legi. Ne ideò meo teſtimonio quis abuti poſſit, vel me ullius culpæ inſimulare, ne verbum quidem ex aliis libris qui primos quatuor ſequuntur, me legiſſe, ac rem ſe habuiſſe, ut prænarravi, perſanctè affirmo.

Ego F. Thomas Maria Minorelli
Ord. Præd. manu propriâ.

FINIS.

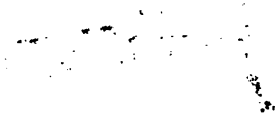

3 2044 024 193 04